LE LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE | LE JEUDI 5 FÉVRIER 2015 | TROIS-RIVIÈRES, 95E ANNÉE, N° 81 lenouvelliste.ca



SUGAR SAMMY A ÉTÉ SURPRIS PAR LES RÉACTIONS À SES BLAGUES SUR SHAWINIGAN

«Pour ce qui est du maire, j'attends son invitation à souper»

PAGE 2

Le Nouvelliste



PHOTO: LA PRESSE

ACCIDENT D'AUTOCAR DANS L'ÉTAT DE NEW YORK

DISTRACTION OU FATIGUE EN CAUSE

PAGE 3



La leçon de courage signée Mathieu Basche

PAGE 47



27E SALON DU LIVRE DE TROIS-RIVIÈRES

Une occasion d'«oser la parole»

PAGE 24

92¢ + TAXES
Semaine 8 13536 00001 3
Postes Canada - convention #40034151

Centre Dentaire et d'Implantologie
Dr Danny Bonneau

819 377-2086
9422, chemin Ste-Marguerite,
Trois-Rivières



Mme Manon Marchand et Dre Sabrina Longchamps
Hygiéniste dentaire Dentiste généraliste

Le Centre dentaire et d'implantologie Dr Danny Bonneau compte plusieurs années de service en orthodontie. C'est avec plaisir que la Dre **Sabrina Longchamps** a ajouté à sa pratique ce service afin d'assurer une bonne continuité. Elle est secondée par ***Manon Marchand***, hygiéniste dentaire formée et expérimentée depuis plus de 10 ans. Leur passion fait d'elles des personnes toujours à la fine pointe dans leur profession.

Au plaisir de vous rencontrer!



SOMMAIRE

affaires	19 à 21
arts et spectacles	24 à 26
divertissement	28-29
loterie	21
météo	21
nécrologie	32 à 39
opinions	16-17
petites annonces	30-31
sports	43 à 37

INSOLITE

France: l'argent de Monopoly remplacé par de véritables euros dans certains jeux

PARIS (AP) — Vous pouvez passer Go, sortir de prison gratuitement et obtenir de l'argent véritable...

La version française du Monopoly célèbre son 80e anniversaire en insérant de l'argent liquide dans 80 boîtes du jeu.

L'une des boîtes inclura le montant total de l'argent de Monopoly en véritables euros – 20 580 euros (près de 30 000 $ CAN) – en plus des faux billets nécessaires pour jouer le jeu, qui est l'un des plus populaires en France.

Les 79 autres boîtes incluront de plus petits montants, selon Hasbro.

La version parisienne permet aux joueurs d'acheter les Champs-Élysées, quatre gares et d'autres avenues célèbres de la capitale française.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?

redaction@lenouvelliste.qc.ca

Vous avez une opinion?

opinions@lenouvelliste.qc.ca

FACEBOOK
facebook.com/lenouvelliste

RÉDACTION
819 693-5464

ABONNEMENTS
819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ
819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES
819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE
819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

Sugar Sammy veut aller à Shawinigan

Il a été impressionné par la réponse des Maestros à ses blagues



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca



L'humoriste Sugar Sammy ne regrette pas les blagues faites sur Shawinigan et qui ont soulevé des protestations. Il compte même rendre visite aux jeunes élèves de l'école de musique Les Maestros qui lui ont envoyé des vidéos très créatifs. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

TROIS-RIVIÈRES — Non, rien de rien; non, Sugar Sammy ne regrette rien.

L'humoriste rigole un peu quand on lui demande s'il a eu connaissance des réactions que ses blagues sur Shawinigan ont provoquées lorsqu'il les a prononcées lors de l'émission *En mode Salvail*. Et ce n'est pas de l'arrogance, malgré ce que son personnage peut parfois laisser croire. Rappelons qu'il avait notamment dit que Shawinigan était l'endroit où les rêves vont pour mourir, que la population y est si âgée que même l'équipe de hockey s'appelle les Cataractes ou que personne n'appelle son agent de voyage pour passer des vacances à Shawinigan.

«J'ai fait des blagues de ce genre sur plusieurs autres villes du Québec, plaide-t-il. J'en ajoute au fur et à mesure que je découvre de nouvelles villes. J'en fais sur Thetford Mines ou Québec, aussi. Quand j'arrive dans une nouvelle ville, je prends le temps d'observer pour en tirer des blagues. En Angleterre, je me moque des «British» et aux États-Unis, des Américains. Ce n'est pas nouveau et ce n'est certainement pas de l'acharnement ciblé sur Shawinigan.»

La réaction a-t-elle été plus forte à Shawinigan qu'ailleurs? «Oh oui! Sans aucun doute! Mais c'est vrai que c'était des blagues lancées à la télé. Cela dit, j'ai fait des blagues sur les ondes de réseaux anglophones canadiens concernant la ville de Thunder Bay et les gens de Thunder Bay ont aimé ça: ils étaient contents que je parle d'eux à l'écran.»

«Dans le cas de Shawinigan, ça m'a surpris un peu au début mais il faut bien préciser que ce ne sont pas tous les citoyens de Shawinigan qui ont réagi négativement: juste quelques personnes. Plusieurs personnes, en fait, dont le maire et le directeur de la Chambre de commerce, mais il y a aussi des gens qui ont super bien réagi dont la directrice de l'école de musique Les Maestros, Mélissa Normandin-Roberge, qui m'a envoyé quelque chose comme 41 vidéos faits avec ses élèves. Ils ont composé des chansons m'invitant à venir à Shawinigan et c'était vraiment créatif. À la lumière de ça, je me dis que Shawinigan aurait peut-être besoin de plus de leadership de ce genre. J'ai eu envie d'aller les voir, ces jeunes, dès que j'ai reçu les vidéos.»

Cela dit, l'humoriste dit vouloir aller visiter Shawinigan comme l'y ont invité plusieurs personnes. «On est en train d'organiser ça. Je vais y aller dès que je vais en avoir l'occasion. On veut faire quelque chose de particulier pour remercier les jeunes des Maestros. Disons qu'on ne tient pas à se faire arrêter par le maire ou le directeur de la Chambre de commerce qui, selon moi, n'ont pas réagi de la bonne façon. La façon positive, celle qui peut leur donner la meilleure publicité, c'est la façon dont Mélissa a réagi. De mon côté, la meilleure réponse, c'est d'y aller, pour rencontrer les Maestros. Pour ce qui est du maire, j'attends son invitation à souper.»

L'humoriste ne se sent pas coupable et il est prêt à assumer les controverses que son style entraîne. «D'abord, il faut comprendre que c'est de l'humour. Mais par ailleurs, moi, je pense que les humoristes sont un peu des anthropologues. C'est normal d'observer ce qui se passe dans la société et d'en déconstruire les paramètres avec l'humour. C'est un exercice qui fait du bien. Je pense que c'est Woody Allen qui l'a le mieux exprimé quand il a dit qu'on sait qu'un peuple a atteint un certain niveau de maturité quand il est capable de rire de lui-même. Il faut croire qu'on a une bonne maturité au Québec puisque le spectacle est bâti sur cette base-là et qu'il plaît à beaucoup de gens.»

«Par ailleurs, je ne peux pas écrire en m'autocensurant constamment de peur d'écorcher quelqu'un quelque part. Je ne peux pas écrire mon humour en étant sur le frein. Ça ne serait certainement pas une bonne façon d'évoluer en tant qu'artiste. Il faut se donner la liberté de faire les choses à sa façon, quitte à ce que ça puisse parfois déplaire à certains.»

Alors, fera-t-il des blagues sur Shawinigan lors de ses spectacles les 6 et 7 février à la salle Thompson? «Bien sûr! Il le faut! Je vais notamment faire des blagues sur la réaction que mes jokes ont provoquée. Mais ne vous en faites pas, je vais aussi faire des blagues sur Trois-Rivières.»

À LIRE AUSSI

***Ces Gars-là* revient à l'antenne lundi prochain, à V**
page 25



ACCIDENT D'AUTOCAR DANS L'ÉTAT DE NEW YORK

L'état du chauffeur pointé du doigt

DAVID RÉMILLARD
Le Soleil

QUÉBEC — La police de l'État de New York confirme que la fatigue au volant ou une distraction du chauffeur a causé l'accident d'autocar ayant mené au décès de Chelssy Mercier, une adolescente de 14 ans de Lévis, le 18 juillet dernier en sol américain.



L'autocar de Jaimonvoyage.com s'est retrouvé entre les deux voies de l'autoroute 87 dans l'État de New York après une perte de contrôle du chauffeur. Cet accident a coûté la vie à une adolescente de Lévis. — PHOTO: LA PRESSE

Le rapport d'enquête des autorités new-yorkaises, publié le 16 janvier, est sans appel. Réjean Perron, 61 ans, chauffeur de l'autocar exploité par la compagnie Autobus Fleur de Lys, basée à Charny, «n'a pas été en mesure de garder le contrôle de son autocar», sur l'autoroute I-87, résultant une sortie de route près de la municipalité de North Hudson.

Le rapport exclut d'office la thèse du bris mécanique, de l'alcool au volant ou de l'utilisation d'un téléphone cellulaire. La visibilité était bonne, et aucun obstacle apparent n'aurait pu mener à une fausse manœuvre. M. Perron n'a pas non plus été victime d'un malaise. «Il a été déterminé que la cause de l'accident est le résultat d'un chauffeur endormi ou distrait», tranche le résumé de l'enquête.

Au petit matin du 18 juillet, un groupe de voyageurs embarqués à Québec, à Trois-Rivières et à Longueuil devait se rendre dans la ville de New York pour la fin de semaine. Six personnes de la région, dont une famille avec deux enfants, prenaient part à ce voyage. Ils avaient obtenu leurs forfaits de l'agence trifluvienne Jaimonvoyage.com, propriété d'André Poulin. Malgré quelques tentatives, il a été impossible hier de discuter avec M. Poulin ou une personne responsable à l'agence de voyage.

Sans raison apparente au moment des faits, l'autocar conduit par M. Perron, un modèle relativement récent, datant de 2008, a dévié de sa trajectoire, traversant une voie pour finalement se retrouver dans le terre-plein, où il a poursuivi sa route sur 300 pieds.

Selon le coroner présent sur les lieux de l'accident ce jour-là, Chelssy Mercier est décédée sur le coup, projetée à l'extérieur de l'autocar avant de demeurer coincée sous le véhicule lorsque celui-ci a basculé sur le côté.

Plusieurs des 55 autres passagers ont été blessés, dont quatre plus sérieusement.

Toujours selon la police de l'État de New York, Réjean Perron a reçu deux billets d'infraction, dont un pour conduite imprudente. Les deux constats sont toujours en attente d'être réglés à la cour municipale de North Hudson.

Quelques jours après l'accident, l'agence de voyage a ajouté un deuxième chauffeur pour ce trajet. L'autocar pour le voyage vers New York quitte toutefois toujours le Québec en pleine nuit.

Rappelons que l'Association canadienne des chauffeurs professionnels d'autobus était en colère après cet accident qui a coûté la vie à une adolescente. L'organisme avait alors demandé un durcissement des règles entourant la conduite de nuit.

Les chauffeurs doivent constamment lutter contre le sommeil lors des voyages de nuit, disait l'association. Le président de l'organisme, Gilles Gagné, exige depuis plus d'un an que la réglementation sur les quarts de travail des chauffeurs soit revue.

Avec la collaboration de Gabriel Delisle

La famille de l'adolescente décédée se joint au recours collectif

Le Soleil

QUÉBEC — La famille de Chelssy Mercier, 14 ans, décédée dans l'accident d'autocar du 18 juillet dernier dans l'État de New York, a rejoint le projet de recours collectif mené par une firme d'avocats du Connecticut. Au total, 36 des 55 passagers à bord du véhicule accidenté demandent réparation à la compagnie d'autocar, au chauffeur et à l'agence de voyage.

Joint par *Le Soleil* en marge de la publication du rapport d'enquête sur l'accident produit par la police de l'État de New York, Edward Jazlowiecki, patron du bureau d'avocats Jazlowiecki & Jazlowiecki, a confirmé que les proches de la jeune victime originaire de Lévis se sont manifestés l'automne dernier, après plusieurs semaines de réflexion.

Le projet de recours collectif qui pourrait atteindre les millions de dollars a pris naissance au mois d'août. Au départ, une vingtaine de passagers avaient accepté de rencontrer les avocats du Connecticut lors d'une visite à Montréal. Six mois plus tard, ils sont plus de la moitié des voyageurs à avoir emboîté le pas, selon M. Jazlowiecki. Les dommages pour chaque personne seront évalués selon les torts causés.

Pour l'instant, l'agence de voyage Jaimonvoyage.com, de Trois-Rivières, la compagnie d'autocar Autobus Fleur de Lys, de Charny, ainsi que son chauffeur impliqué dans l'accident, Réjean Perron, sont mentionnés dans les documents qui seront déposés devant la cour.

Le recours ira de l'avant «dès que possible», a assuré l'avocat, se gardant cependant de donner une échéance.

Il a indiqué que son «équipe d'enquête» est à déterminer une ultime information avant de procéder. «Nous sommes à voir quelle est la compagnie qui a construit le garde-fou à cet endroit», a-t-il expliqué.

La barrière de sécurité installée en bordure de route, sur le lieu de l'accident, soit sur l'autoroute I-87 traversant l'État de New York à la hauteur de North Hudson, a cédé et n'était donc pas sécuritaire selon lui. «Elle n'aurait même pas résisté à une voiture, alors un autobus…», a déploré M. Jazlowiecki.

Les procureurs savent déjà que dix entreprises différentes ont posé des garde-fous sur l'autoroute I-87. «Nous sommes à identifier une entreprise du Texas», a-t-il précisé.

Lorsque l'information sera authentifiée, l'entreprise ayant construit la barrière s'ajoutera à la liste des parties poursuivies.

Selon M. Jazlowiecki, les avocats ont avantage à documenter en profondeur et de façon extrêmement précise leur dossier, le tout permettant de répondre aux critères autorisant les recours collectifs dans l'État de New York.

Dans un recours collectif déposé dans l'État de New York par cette même firme, un jury a condamné Coach Canada et deux compagnies de transport de la Pennsylvanie à payer 36 millions $US en 2011. Le tout était en lien avec un accident survenu en 2005, faisant quatre morts originaires de Windsor, en Ontario.



PLAINTE DE CONGÉDIEMENT ABUSIF DE MARTIN GÉLINAS

Me Duval parle maintenant de complot



BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Commission des normes du travail a finalement accepté, le 29 janvier dernier, de se saisir de la plainte déposée par l'ancien vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR, Martin Gélinas, pour congédiement injustifié.

L'avocat de M. Gélinas, Me René Duval, a affirmé aux médias, hier, qu'il détenait «de la preuve, de source très crédible, qui va nous permettre de démontrer que Martin a été victime d'un complot pour détruire sa réputation et éventuellement, le congédier», indique Me Duval.

Le procureur ajoute qu'un «vice-recteur de l'Université a juré d'avoir la tête de Martin. J'ai un affidavit d'une personne fiable que je ne tiens pas à identifier, une personne au-delà de tout soupçon qui confirme que, lors d'une conversation avec un des vice-recteurs, celui-ci a juré d'avoir la tête de Martin et de se débarrasser de lui», ajoute Me Duval. «Pour le moment, c'est ce que je vous donne. Il y aura autre chose», dit-il.



Me René Duval. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Cette affaire survient dans la foulée des dénonciations faites au cours de la dernière année par Martin Gélinas contre l'UQTR et qui ont mené à des plaintes de harcèlement psychologique à son endroit (qui sont présentement devant la Commission des relations du travail) et de congédiement injustifié devant la Commission des normes du travail.

«Il a assez souffert. Ça lui a coûté assez cher. Le party est fini pour l'Université.»

Il y aura d'abord médiation, indique Me Duval. «Si ça échoue, il y aura une audition devant un commissaire du Travail», explique-t-il.

Le vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR, Olivier Malo, a confirmé que le conseil d'administration se réunira le 9 février, date à laquelle il décidera s'il congédie ou non Martin Gélinas. Ce dernier est suspendu de ses fonctions avec solde depuis le 14 juillet 2014.

Me Duval indique qu'il «y a des règles minimales qui doivent être respectées, notamment le droit d'être entendu, comme la Cour suprême l'a répété mille et une fois. Le congédiement «ça ne s'impose pas en catimini et en cachette. Si jamais ça se produit, il y a aura une déclaration de guerre faite à l'UQTR», promet-il. «On ne laissera pas passer ça. C'est inacceptable.»

Martin Gélinas a dépensé plus de 300 000 $ pour se défendre dans ses causes contre certains hauts dirigeants de l'UQTR. Si M. Gélinas venait à manquer de ressources financières, Me Duval promet qu'il ne l'abandonnera pas. «Si l'Université s'imagine qu'en dépouillant Martin, il va perdre son avocat qui est René Duval, elle se trompe et elle se met un doigt dans l'œil jusqu'à l'épaule», prévient-il. «Martin est victime d'une énorme injustice. C'est pourquoi je prends son dossier», dit-il.

Le congédiement «ça ne s'impose pas en catimini et en cachette. Si jamais ça se produit, il y a aura une déclaration de guerre faite à l'UQTR.»

«On appelle ça un congédiement par interprétation. Une suspension est déjà une sanction administrative très sérieuse et lorsqu'elle se prolonge trop, elle est l'équivalent d'un congédiement. Ils ne peuvent plus congédier Martin», affirme Me Duval. «Ils vont devoir passer à la caisse et payer les dommages», dit-il. «Il a assez souffert. Ça lui a coûté assez cher. Le party est fini pour l'Université», dit-il.

Deux perquisitions ciblant la drogue à Trois-Rivières

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les enquêteurs de la Sécurité publique de Trois-Rivières ont mené mardi deux perquisitions ciblant des individus soupçonnés de faire le trafic de stupéfiants à leur domicile et sur livraison.

Les perquisitions ont eu lieu à une résidence de la rue Ubald-Forest et un appartement du boulevard Marion. De plus, trois véhicules ont été fouillés lors de ces deux perquisitions menées simultanément.

«Deux hommes et une femme ont été arrêtés en lien avec ces perquisitions. La dame de 35 ans a été libérée et pourrait revenir devant le tribunal sous sommation. Martin Prairie, 36 ans, et Mathieu Pettigrew-Buissière, 24 ans, ont comparu hier au palais de justice de Trois-Rivières, sous diverses accusations, en lien avec la possession et le trafic de stupéfiants», a expliqué Michel Letarte, agent aux relation publique à la Sécurité publique de Trois-Rivières.

Les policiers ont saisi sur place plus de 70 grammes de cocaïne, plusieurs centaines de comprimés de méthamphétamine, de nombreux grammes de marijuana, des comprimés de Cialis et de Viagra, une somme d'argent, un véhicule ayant servi au transport des drogues de même que du matériel utilisé pour la vente de stupéfiants.



2015 COLLOQUEBEC FRANCE
CARPE DIEM Alzheimer et maladies apparentées
Pourquoi et comment accompagner

Vous êtes proche aidant, bénévole, professionnel de la santé ou administrateur et vous aimeriez mieux comprendre la réalité des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer? Le colloque Carpe Diem Québec-France s'adresse à vous! Rejoignez-nous pour une journée dynamique et interactive.

Certificat de formation sur demande. Repartez avec des outils concrets.

125 $ par personne, repas inclus | 819 376-7063 alzheimercarpediem.com

COOPÉRATION FRANCE-QUÉBEC



Vandal: une indécence de plus

JEAN-MARC BEAUDOIN
CHRONIQUE
jm.beaudoin@lenouvelliste.qc.ca



LA GRIFFE À BEAUDOIN

À l'annonce de la démission du président d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, le député de Nicolet-Bécancour, Donald Martel a réagi sans le début d'une hésitation en commentant qu'il ne versera pas «une grosse larme». Il aurait pu dire même une petite larme car on ne voit pas très bien qui aurait dans la région quelque raison de brailler pour lui.

Pour bien du monde, il pourrait même s'appeler «Terrible Vandale» et on n'aurait pas l'impression de s'égarer. S'il faut pleurnicher, ce sera essentiellement parce qu'en remettant sa démission, deux ans avant la fin de son contrat, il pourra empocher une indemnité de départ de plus de 450 000 $.

On peut penser qu'à la façon dont il menait les choses à Hydro-Québec, détroussant honteusement les contribuables québécois en ne cessant de hausser leurs tarifs d'électricité bien au-delà du coût de la vie, c'est plutôt une bonne chose qu'il s'en aille et que 500 000 $, ce n'est pas payé cher pour s'en débarrasser. N'empêche que c'est indécent de verser à cet homme une telle prime. C'est comme si on récompensait le capitaine du Costa Concordia pour le naufrage de son navire.

Il y a droit, semble-t-il. Mais en vertu de quoi? D'ententes complaisantes de réciprocité qu'on se négocie entre hauts dirigeants de la fonction publique ou de sociétés d'État?

Il quitte officiellement de son plein gré, même si on lui a peut-être tordu un peu le bras dans le dos. S'il veut crier «chute», c'est son choix. On ne devrait pas avoir à le dédommager pour quoi que ce soit.

Est-ce qu'on lui a versé un boni de départ lorsqu'il a quitté Shell Canada, en 1988, Kemtec, en 1991 ou Gaz Métro, en 1996? Dans le contexte actuel, où tout le monde subit des compressions gouvernementales, ou c'est par centaines que des employés de l'État ou dépendants de son financement, perdent leurs emplois, que même les plus pauvres de notre société doivent percer des trous à leur ceinture pour la serrer davantage, comme si c'était possible, une telle largesse étatique devient de la grossière indécence.

Ce n'est certainement pas dans son cas une prime au rendement obtenu. Pendant qu'il se sauve en se remplissant les poches, les Québécois vont devoir payer chaque année à Hydro-Québec entre 680 millions $ et 1,2 milliard $ de plus que nécessaire, pour compenser l'arrêt forcé de TransCanada Énergie, dans le parc de Bécancour et le prix excédentaire qui devra être versé pour les millions de kilowatts éoliens achetés plus qu'au double du prix du marché de l'énergie.

Et il faudrait le récompenser?

Ce n'est certainement pas dans la région qu'on va lui organiser une petite fête pour en faire son éloge. Malgré plusieurs invitations des milieux politique ou économique à venir s'expliquer, on ne l'a jamais vu. Il n'a même jamais daigné donner signe de vie.

S'il lui est arrivé de traverser la région, ça doit être à la faveur de la nuit, pour ne pas être repéré. À moins que ce ne soit par gêne. On serait plutôt enclin à croire que c'est par suffisance. Monsieur ne pouvait s'abaisser en venant rencontrer l'élite et les élus d'une région dont il avait décréter une agonie économique. Même s'il s'y était engagé en Commission parlementaire, à Québec. Un homme sans parole.

Sous sa direction, Hydro-Québec n'a pas hésité à dépenser un milliard $ dans la réfection de la centrale nucléaire avant d'accepter servilement de la démanteler pour aussi cher et de faire dépecer par la suite les coûteux équipements en n'obtenant même pas le prix du métal à la cour de *scrap*.

Vandal a accepté de cautionner la décision hautement politique et idéologique de l'éphémère dernier gouvernement péquiste d'abandonner l'actif de Gentilly-2 par un tout petit rapport totalement insignifiant, sur la base de chiffres tellement invraisemblables et pas crédibles, que personne n'a accepté de le signer à Hydro-Québec.

Si pour Philippe Couillard, trop heureux peut-être de le voir partir, Vandal a été un «gestionnaire public de haut calibre», il ne restera ici qu'on fossoyeur irresponsable.

Dans la région, on aimerait mieux lui botter le c.. que de lui faire un chèque.

VANDALISME À LA PASSERELLE DU PARC ÉCOLOGIQUE DE L'ANSE-DU-PORT

«Désolant», dit le maire Drouin

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca



La passerelle du Parc écologique de l'Anse-du-Port à Nicolet est un lieu très prisé.



Voilà à quoi ressemblait la passerelle du Parc écologique de l'Anse-du-Port à Nicolet après les actes de vandalisme.

NICOLET — La passerelle du Parc écologique de l'Anse-du-Port à Nicolet a été la cible de vandalisme le week-end dernier alors que deux sections d'une rampe ont été démolies et qu'un banc fut aussi pris à partie. À la Ville de Nicolet, on estime qu'il en coûtera de 3000 $ à 4000 $ pour effectuer les travaux de réparation prévus à la fin du mois de février.

«C'est désolant. On pose des gestes et on fait des efforts pour tirer vers le haut nos installations, notre territoire. C'est un endroit très fréquenté et prisé. Il y a toujours du monde à la passerelle. Mais il y en a régulièrement du vandalisme, plus ou moins important», a commenté le maire Alain Drouin.

Selon lui, il y a toujours «un peu de méfait» qui se passe sur le territoire d'une ville. «C'est rare qu'il ne se passe rien. C'est tantôt un arrêt qui est couché au sol, tantôt des graffitis. Mais on ne veut pas priver les gens de ces endroits-là pour deux ou trois écervelés. Ce serait jouer leur jeu et ce serait triste pour les gens», croit le premier magistrat, qui ne veut pas se laisser freiner par le vandalisme.

Car, en plus de «maintenir à flot» de telles infrastructures, la Ville de Nicolet a dans ses cartons un projet majeur de réfection de la passerelle de 1,1 million de dollars. Et les derniers événements ne découragent pas le maire Drouin d'aller de l'avant, le moment venu. Pour lui, plus on développera un sentiment d'appartenance et de fierté, moins on assistera à ce genre de scène.

«C'est déplorable. Les employés des Travaux publics sont passés pour sécuriser les lieux», a indiqué la directrice du Service des communications, Aline Blais.

Celle-ci rappelle que le parc est fréquentable 24 heures sur 24 et que, par conséquent, «on ne peut empêcher de s'y promener». «Mais il y a des gens qui ont moins le sens civique pour produire des gestes comme ceux-là», confie-t-elle. En 2009, les lieux avaient également attiré des malfaiteurs, ainsi qu'à l'automne 2011, et ce, deux fois plutôt qu'une.

«On a ouvert une enquête. Et on invite les gens qui auraient de l'information à communiquer avec la Sûreté du Québec», a fait savoir le porte-parole de la SQ, Hugo Fournier.

Pour sa part, Mme Blais se plaît à souligner à quel point l'endroit constitue «une carte de visite touristique très importante, une grande photo de la passerelle se retrouvant même à l'aéroport Pierre-Elliot-Trudeau».

«C'est un lieu privilégié et les gens viennent de partout. C'est triste de voir que les gens n'ont pas tous le même œil», a conclu Mme Blais.

PEU DE CHANCES DE VOIR LE PAPE AU QUÉBEC

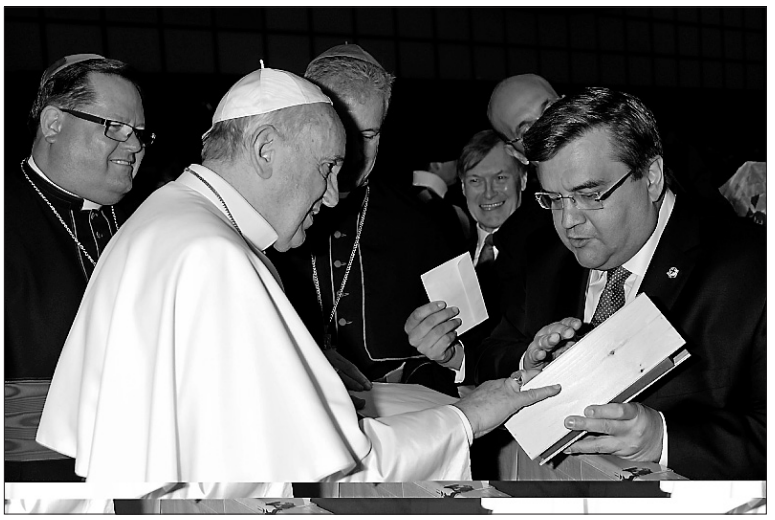
Le recteur du sanctuaire n'y croit pas

LOUISE PLANTE
louise.plante@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Il y aurait bien peu de chances de voir le pape François répondre à l'invitation du maire de Montréal, Denis Coderre, de venir au Québec en 2017 à l'occasion des fêtes du 375e anniversaire de Montréal, et encore moins qu'il fasse un arrêt à Cap-de-la-Madeleine chemin faisant vers Québec, où il est aussi invité.



Le père Ouellet ne croit pas que le pape François acceptera l'invitation du maire Denis Coderre. — PHOTO: ÉMILIE O'CONNOR



Le maire de Montréal, Denis Coderre, aimerait bien recevoir le pape François pour le 375e anniversaire de sa ville. Il a eu la chance de le rencontrer au Vatican hier. — PHOTO: AP

C'est l'avis du recteur du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, Yoland Ouellet, réputé pour être un homme terre à terre, et qui a bien observé les habitudes du nouveau pape. «J'ai vu ça dans les journaux, l'invitation du maire Coderre. Connaissant notre François, quand il se déplace dans un pays, il n'y reste pas longtemps. Il est contre les visites qui coûtent trop cher à l'Église et à la nation qui le reçoit [le voyage de Jean-Paul II au Canada avait duré douze jours, NDLR]. Il est contre les dépenses folles. Le séjour d'un pape pour quatre ou cinq jours, ça demande beaucoup, entre autres pour sa sécurité. Ce que je sais, c'est qu'il fait surtout des courts séjours de deux jours. Même en Israël, il n'est pas resté longtemps.»

Le père Ouellet ajoute que si ce pape venait au Canada, il ferait un maximum de deux arrêts. «Bon, s'il venait, deux grosses villes se l'arracheraient, je ne crois pas qu'il arrêterait à Cap-de-la-Madeleine. Je n'ai pas de raison majeure pour lui demander de s'y arrêter sinon que c'est un sanctuaire marial et qu'un des premiers gestes qu'il a posés, une fois élu, c'est de confier son pontificat à la Vierge Marie. Déjà, la raison pour laquelle Montréal l'invite est floue, je dirais, note-t-il en riant. Le berceau de la foi catholique en Amérique du nord, c'est plutôt Québec. Voyez les canonisations que l'on a eues, observe-t-il, en oubliant visiblement le Frère André. La marque du christianisme est beaucoup plus forte à Québec. En plus, il faut passer à travers tout un protocole. C'est long entre la demande et la réponse. François est réclamé par une cinquantaine de pays.»

Le recteur du sanctuaire fait aussi remarquer que ce pape semble choisir de s'arrêter surtout dans les pays où les chrétiens sont victimes d'injustice et de haine. «C'est un artisan de paix, un homme très réfléchi. Il choisit des pays où il a des choses à dire. Comme au Sri Lanka. Il est allé soutenir une minorité de chrétiens. Il faut le faire! Il va privilégier des pays où les situations sont tendues, dans le but d'apporter un peu d'espérance à ces gens-là et un message de foi. À ce point de vue, au Québec, on n'est pas en crise. Nous ne sommes pas dans les priorités du pape François», insiste-t-il en éclatant de rire.

Mais cela dit, M. Ouellet n'a pu s'empêcher de remarquer que le maire Coderre était accompagné lors de sa visite au Vatican, de l'archevêque de Montréal, Christian Lépine et du cardinal Gérald Cyprien Lacroix, archevêque de Québec. «C'est ce qu'il faut faire, car ce sont les autorités ecclésiastiques qui font les demandes à d'autre autorités ecclésiastiques du Vatican. Mais bon, est-ce qu'on étudie ce dossier? Je ne sais pas, mais ces deux personnes peuvent ouvrir des portes au Vatican et pousser l'invitation un peu plus loin», reconnaît-il, mais sans trop y croire, d'autant plus qu'en 2015, le pape François sera à Philadelphie pour le grand rassemblement pour la famille, un congrès mondial qui se prépare depuis des années.

«J'y serai personnellement et nul doute que plusieurs Québécois y seront aussi. Philadelphie c'est proche. Ce voyage du pape peut jouer contre nous autres. C'est un peu comme aux Philippines où il vient d'aller. Il y a un grand congrès eucharistique international en 2016. Le Saint Père est toujours invité à ces congrès eucharistiques et parfois, il se déplace. Mais comme il est déjà allé aux Philippines, il n'ira pas au congrès, ses priorités sont faites. »

Le père Ouellet conclut en disant qu'il a quand même hâte de connaître la réponse officielle du pape à l'invitation du maire Coderre. «Mais ce sera tardif comme réponse. Souvent le Vatican ne le fait savoir que quelques mois avant. Philadelphie est une exception. On le sait depuis un an que le pape François y sera.»

LE WEB AUTOMOBILES D'OCCASION
CONSULTEZ NOTRE NOUVELLE SECTION AUTOMOBILES SUR HTTP://OCCASION.LENOUVELLISTE.CA/
Le Nouvelliste

Cloutier AUTO.COM


BUICK #14-079B
LACROSSE 2012
44 053 km **19 664$**


JEEP #14-041
GRAND CHEROKEE 2014
27 285 km **31 794$**


FORD #13-167b
F-150 HARLEY-DAVIDSON 2010
64 617 km **29 494$**


NISSAN #14-181
JUKE 2012
40 986 km **15 494$**


KIA #14-014a
SORENTO LX 2012
33 706 km **15 494$**

GIRARD AUTOS


BMW #11-
323 i 2011
49 100 km **17 450$**


TOYOTA #07-207
CAMRY LE V6 2007
86 080 km **9 950$**


CHEVROLET #?????
TRAVERSE SLE 2011
39 635 km **19 950$**


CHEVROLET #?????
IMPALA 2013
38 067 km **14 950$**

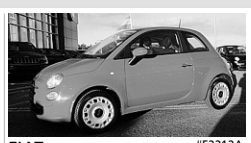

HONDA #13-22
CR-V 2011
75 900 km **18 950$**

BERNIER CRÉPEAU 25 ANS
BERNIERCREPEAU.COM


HYUNDAI #F00734A
ELANTRA 2013
28 204 km **17 995$**


DODGE #U2290
CARAVAN
61 096 km **18 995$**


CHRYSLER #U2298
TOWN & COUNTRY 2014
31 779 km **27 495$**


FIAT #E2212A
500 2012
59 700 km **9995$**


DODGE #F0177A
JOURNEY 2012
95 200 km **12 495$**

GERVAIS AUTO


SUBARU #SP-11OUT5002-4
OUTBACK 2011
93 000 km **16 490$**


NISSAN #SP-11ROG5018-J
ROGUE 2011
51 000 km **13 990$**


BUICK #*10LAC4899-1
LACROSSE 2010
33 000 km **14 990$**


HYUNDAI #11ELA6262-5
ELANTRA 2011
23 000 km **12 990$**


HYUNDAI #*10ACC6313-K
ACCENT 2010
87 000 km **5990$**



Un motoneigiste casse-cou s'est filmé en train de circuler à haute vitesse sur un secteur non gelé de la rivière Sainte-Anne, à Saint-Casimir.

— IMAGE TIRÉE DE FACEBOOK ET DIFFUSÉE PAR TVA NOUVELLES

Un motoneigiste téméraire pourrait devoir faire face à la justice

Le Soleil

SAINT-CASIMIR — Un motoneigiste casse-cou s'est filmé en train de circuler à haute vitesse sur un secteur non gelé de la rivière Sainte-Anne, à Saint-Casimir, dans Portneuf. Diffusée il y a quelques semaines sur Facebook et relayée par les médias sociaux, cette vidéo est maintenant analysée par la Sûreté du Québec (SQ).

«Il n'est pas illégal de circuler sur l'eau en motoneige, mais il faut regarder tout ce qui entoure ces images-là», indique Ann Mathieu, porte-parole de la SQ, qui insiste sur la témérité du geste. Il n'est pas exclu que des accusations soient portées. La limite de vitesse en motoneige est de 70 km/h et l'individu semble aller beaucoup plus rapidement sur les images captées grâce à une caméra fixée sur son casque.

Pendant de longues minutes, on voit le motoneigiste alterner entre les sections gelées de la rivière et les sections à l'eau claire. La vidéo aurait été retirée hier du compte Facebook de l'individu.

Pour Marc Larouche, président de l'Association des motoneigistes du Québec, ce type de comportement est «déplorable». «Une motoneige, ce n'est pas un bateau! Les jeunes peuvent voir ça comme un acte de bravoure, mais si tu cales, tu tombes rapidement en hypothermie et tu meurs», analyse-t-il.

Il rappelle que des milliers de kilomètres de sentiers balisés sont disponibles pour que les motoneigistes puissent s'adonner à leur loisir de façon sécuritaire.

En été, des compétitions de motoneige se déroulent sur des plans d'eau. Mais celles-ci se font dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Les conducteurs portent aussi des vestes de sécurité.



LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS SUR LES EAUX SOUTERRAINES REÇOIT PRÈS DE 315 000 $

La région est dans le coup

TROIS-RIVIÈRES (MR) — Au cours des deux prochaines années, le Réseau québécois sur les eaux souterraines poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie de transfert des connaissances sur les eaux souterraines dans sept régions pilotes, dont Bécancour et la Mauricie. Et ce projet sera mené par un groupe de recherche multidisciplinaire réunissant différents professeurs, dont Julie Ruiz de l'UQTR.

Tout cela est rendu possible grâce à une subvention de près de 315 000 $ du Programme de soutien à la valorisation et au transfert du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation.

Des journées d'atelier de transfert, réunissant experts en hydrogéologie et intervenants régionaux, seront offertes dans chacune des régions pilotes. Au Québec, 1,5 million de personnes, surtout concentrées en milieu rural, dépendent de l'eau souterraine comme source d'approvisionnement en eau potable.



ÉGLISE SAINT-PHILIPPE

Les cloches sont en sécurité

Un collectionneur de Rivière-du-Loup les garde en attendant de savoir à qui elles appartiennent vraiment

LOUISE PLANTE
louise.plante@lenouvelliste.qc.ca



Les travaux à l'extérieur pour la démolition de l'église Saint-Philippe ne débuteront pas avant la semaine prochaine. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS



Les cloches de l'église Saint-Philippe, qu'on aperçoit ici dans le clocher, sont présentement à Rivière-du-Loup, chez un collectionneur.
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Les cloches de l'église Saint-Philippe sont en sécurité chez un collectionneur de Rivière-du-Loup, en attendant de savoir à qui elles appartiennent vraiment. Une chose est certaine, elles ne seront pas fondues pour en récupérer le métal.

Si tout se passe comme le souhaite Pierre-Luc Bastille, des Carillons touristiques, à Rivière-du-Loup, ces cloches pourraient même reprendre la direction de la France, plus précisément d'Annecy, où se trouve la fonderie de cloches Paccard, en affaires depuis 1796, et qui a créé les cloches trifluviennes. Cette fonderie serait en effet très intéressée à les récupérer pour sa propre collection. Les propriétaires l'ont fait savoir à leurs amis du Québec avec qui ils sont en relation.

Comme l'explique M. Bastille, dont la famille œuvre dans le secteur du recyclage des métaux, ces cloches sont pour ainsi dire «en transit» chez lui, car elles font l'objet d'un contentieux.

«Ce n'est pas terminé. Mais je confirme qu'elles sont chez nous et qu'elles sont sauvées. Nous avons fait affaire avec le démolisseur qui les a achetées de la Ville de Trois-Rivières. Je crois que M. (Denis) Despins avait vendu ces cloches à quelqu'un d'autre qui n'a jamais pu les démancher parce que le coût était trop élevé. L'acheteur avait remis les cloches puis il s'est manifesté pour les ravoir de la Ville. Mais elle aurait refusé en disant qu'il n'avait plus de droits sur ces cloches. Là, on est en attente.»

Du côté de la Ville, Yvan Toutant, porte-parole de la Ville, précise que la compagnie de Longueuil, Léo Goudreau et fils, spécialisée dans la réparation de cloches et de paratonnerres, soutient avoir acheté les cloches du diocèse. «Nous, après un appel d'offres, nous avons donné le contrat de démolition de l'église à CFG construction. Selon les règles de l'art, ce contrat précise que l'entrepreneur peut disposer des matériaux de démolition. Et ils ont vendu ça (les cloches) à un monsieur de Rivière-du-Loup. Là, il est pris avec ça, car la compagnie de Longueuil soutient que les cloches lui appartiennent. Il y a un petit imbroglio. Je sais que des procureurs se parlent dans ce dossier. On en est là.»

M. Bastille précise par ailleurs qu'il possède lui-même une collection d'environ 500 cloches, collection débutée en 1955 par sa famille. On en a même fait une attraction sur la rue Témiscouata de Rivière-du-Loup, sous le nom Les carillons touristiques. Parmi ces dernières, de 200 à 250 ont ce qu'il appelle «une haute valeur» et une histoire documentée.

«Pour nous, les cloches de l'église Saint-Philippe entrent dans cette catégorie. Nous avons aussi d'autres cloches qui proviennent de Trois-Rivières, de Drummondville, de Salaberry-de-Valleyfield. Nous avons même une réplique de la Liberty Belt, la seule hors États-Unis et qui vient du moule original. C'est celle qui était destinée à Porto Rico.»

M. Bastille précise que les cloches en sa possession sont en étain, en cuivre ou autres métaux et que souvent leur valeur est supérieure à ce qu'on pourrait en tirer pour la ferraille. Le poids des cloches varie de 75 livres à plus de 2,5 tonnes. «Une de nos plus vieilles cloches (1732) avait été vendue pour la ferraille et si ça n'avait été de mon grand-père, elle s'existerait plus. Les Jésuites voulaient la ravoir, au même prix de l'époque. On a dit non.» On trouve également parmi Les Carillons touristiques une cloche coulée en 1760, provenant d'une plantation de l'État de Pennsylvanie et qui sonnait l'appel des esclaves au travail dans les champs.

Depuis peu toutefois, l'attraction Les carillons touristiques est fermée au public. M. Bastille cherche depuis une autre vocation pour la collection, qu'il qualifie de «sans pareille en Amérique du Nord», et fait des démarches auprès du ministère des Affaires culturelles pour lui donner une seconde vie.

Par ailleurs, il s'est montré très intéressé par l'histoire du vol récent de la cloche historique de Batiscan – dont on est toujours sans nouvelles – et a pris bonne note de ses particularités au cas où les voleurs auraient l'idée de la lui proposer.

Enfin, dans le dossier de la démolition de l'église Saint-Philippe, Yvan Toutant, confirme que les travaux pour retirer l'amiante de l'immeuble vont bon train et qu'il y en a encore pour une bonne partie de la semaine. On ne doit donc pas s'attendre à des travaux de démolition avant le milieu de la semaine prochaine, au plus tôt.

LES TRAVAUX SONT TERMINÉS À L'ÉGLISE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

La collecte de fonds atteint ses objectifs

LOUISE PLANTE
louise.plante@lenouvelliste.qc.ca

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE — On a terminé mardi dernier les travaux de réfection du clocher sud de l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade. On l'a fait dans les temps et en respectant le budget prévu, et ce malgré la découverte en cours de travaux d'une autre poutre complètement sectionnée.

De plus, la collecte de fonds menée dans le grand public dans le but d'aller chercher 45 000 $ des quelque 145 000 $ nécessaires à ces réparations, a pratiquement atteint son objectif puisqu'on comptait hier 39 749,60 $ dans la caisse. La présidente de la fabrique, Marie-France Rivard, espère que le public va continuer à se montrer généreux jusqu'à l'atteinte de l'objectif final. Le reste du montant nécessaire aux réparations est assumé par le ministère de la Culture, car l'église est classée d'intérêt historique.

«On est très contents mais il ne faut pas lâcher parce qu'il reste encore de l'argent à amasser, a-t-elle confié. On en parle autour de nous, on approche des personnes. Les gens ont été d'une grande générosité. Heureusement que la découverte de la poutre sectionnée n'a pas entraîné de dépassement de coûts. Mais on a eu peur.»

On s'affairait, hier, à remettre le site en bon état, à faire disparaître les débris de la construction ainsi que les différents équipements et outils. On a aussi nettoyé les cloches du bran de scie qui les recouvrait. Un test devrait être fait aujourd'hui. «Et si tout va bien, vous allez les entendre sonner jusqu'à Trois-Rivières, ces cloches», a promis en riant Mme Rivard.

Rappelons que le clocher avait été condamné par mesure de sécurité en octobre. Des infiltrations d'eau avaient causé d'importants dommages. Même l'église fut temporairement fermée, compte tenu des risques d'effondrement du clocher sud.

Par ailleurs, Mme Rivard ne perd pas le sourire en annonçant que, malheureusement, des travaux devront aussi être réalisés au clocher nord. Cela dit, elle préfère pour l'instant se concentrer sur les bonnes nouvelles tout en évitant d'assommer les paroissiens avec tous ces travaux.

«Je ne peux parler de chiffres, parce que je n'en ai pas actuellement. Tout est bien qui finit bien. Il y a eu une belle solidarité. On s'est rendu compte que les gens, même s'ils ne vont pas toujours à la messe, ont un fort sentiment d'appartenance à leur église», résume-t-elle. Une conclusion qui viendra peut-être encourager les autres fabriques de la région aux prises avec de graves problèmes financiers et qui comptent aussi sur les catholiques non pratiquants pour les aider.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR L'ÉGLISE SAINT-ZÉPHIRIN À LA TUQUE

À 35 000 $ de l'objectif

AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — La campagne de financement pour les travaux de restauration de la façade de l'église Saint-Zéphirin va bon train à La Tuque. Le comité mandaté par le conseil de la fabrique de la paroisse Saint-Martin-de-Tours a déjà mis la main sur plus de 75 % de l'objectif de 150 000 $.



Les responsables du comité, Claude et Micheline Jacob (au centre), sont entourés des partenaires du milieu des affaires Jean Spain (à gauche) et François Paré (à droite) — PHOTO: AUDREY TREMBLAY

«Après deux mois de sollicitation active par nos bénévoles, à peine 35 000 $ nous séparent de l'objectif fixé au début à 150 000 $. Aujourd'hui, nous faisons appel à la générosité de la population, à ceux qui n'ont pas encore été sollicités pour nous aider à faire de cette campagne un grand succès», a lancé Claude Jacob, coprésident de la campagne.

Si au départ, le comité ne pouvait estimer le temps qu'il faudrait pour atteindre cette somme, maintenant, on estime que tout l'argent sera amassé pour le début des travaux au printemps. La générosité et la mobilisation des Latuquois ont surpris, mais surtout ravi le comité. Même que près de 20 000 $ provient de Latuquois d'origine qui demeurent à l'extérieur de la ville.

«Les gens de La Tuque tiennent beaucoup à la conservation de ce joyau patrimonial. [...] La mobilisation a été très satisfaisante jusqu'à aujourd'hui. Nous avons même pensé à solliciter les gens qui ont quitté La Tuque. La réponse a été formidable. C'est impressionnant de voir à quel point les gens ont un attachement, un vécu, des histoires, des anecdotes et comment l'église fait partie de leur vie», a mentionné M. Jacob.

Au total, plus de 800 donneurs ont fait preuve de générosité. D'ailleurs, trois entreprises ont fait des dons de 10 000 $. Dans les prochaines semaines, des activités de sollicitations seront organisées par le comité. On parle, entre autres, de rencontres organisées avec des groupes ciblés, des kiosques d'information au centre commercial et de mobilisation des gens d'affaires.

Rappelons que la réalisation des travaux de restauration de la façade de l'église Saint-Zéphirin est prévue au printemps. Avec son programme de rénovation des façades au centre-ville, la Ville de La Tuque investira 100 000 $ sur les 250 000 $ requis pour ces travaux. La collecte de fonds servira à financer le reste du montant.

RÉSIDENCES POUR AÎNÉS
Offrez-vous la sécurité...
Résidence Saint-Joseph de Nicolet inc.
(Anciennement Soeurs Grises de Nicolet)
- Studios modernes et confortables pour personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie
- Répit, convalescence, soins palliatifs
- Infirmerie
- Confort et grande quantité de services offerts: téléphonie et câble, accès à une sonnerie d'urgence, service de surveillance et soins infirmiers 24 heures sur 24, service de restauration d'excellente qualité
969, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, NICOLET
819 293-6177
Communiquez avec nous pour une visite!
Un milieu de vie, adapté à vos besoins!

CHAUFFAGE Nord-Sud
La chaleur du sud
CHEZ SOI !
Service 24 h
Géothermie
Plancher chauffant
Système de chauffage
Et plus encore !
Plan de financement disponible
NE PAYEZ RIEN AVANT 3 MOIS
NOUVEAU! Pièces et salle de montre
3350, rue Chamoine-Chamberland, Trois-Rivières | 819 233-7029
R.B.Q. 5651-5802-01
TRANE STELPRO PSG NEWMAC NAPOLÉON MITSUBISHI ELECTRIC Climatisation et Chauffage CMMTQ WATTS
VENMAR AVS Dettson THERMO 2000 GRANBY THERMOLEC


PROBLÈME DE DOUBLE MENTON...
Cyto-Kinol contient trois micro-piliers pour vous embellir et rendre votre miroir jaloux. Accordez-lui un beau sourire, vous le ferez rougir de plaisir. Les actifs-beauté de **Cyto-Kinol**, la caséine hydrolysée, levure protéinée hydrolysée et la lysine, véritables bâtisseurs au sein des couches profondes du tissu cutané, secondent la peau à vivre et à bien vivre au naturel. Ces cytokines-like sont à même d'identifier les insuffisances de la peau, elles peuvent dynamiser selon le cas les fonctions d'entretien ou de protection. Ce sont d'habiles défenseurs du derme et de l'épiderme.
Cyto-Kinol, conforme aux exigences scientifiques* :
a) Aide les peaux fatiguées, abîmées et dévitalisées. Dynamise une peau manquant de fermeté.
b) Sécurise le complexe treillis que constitue la structure de la peau, surtout les peaux délicates.
c) Possède des ressources toni-actives puisées par les peaux sensibles (osmose).
d) Tonifie la bicouche de votre peau par ses éléments (cytokine-like) médiateurs.
e) Maintien l'équilibre normal du tissu cutané (homéostasie) par l'interaction de ses actifs physiologiques.
Résultats de nouvelles recherches, les Laboratoires Sérobiologiques de France ont évalué les capacités de l'actif **Cyto-Kinol** à promouvoir la contraction du treillis de collagène par les fibroblastes humains, ainsi cette contraction constitue un bon modèle pour évaluer les capacités d'une substance comme **Cyto-Kinol** à réduire l'atrophie de la bicouche de la peau*.
Vous avez choisi Cyto-Kinol, vous avez bien fait.
* Travaux scientifiques, éprouvés en clinique, des Laboratoires Sérobiologiques de France sur les tests d'efficacité et les effets générateurs cutanés du Cyto-Kinol. Ingrédients (INCI) déposés aux autorités gouvernementales sous Cyto-Kinol bio-amines sélectionnées[MD].


fabriqué au québec
À l'achat de ce produit, obtenez-en un 2e GRATUITEMENT!
En vigueur du 7 au 12 février 2015. Jusqu'à épuisement des stocks.
LIGNE OUVERTE Solutions Santé avec Guylaine Boisvert sur CKBN-FM Bécancour 90,5 FM, samedi de 8 h à 9 h.
Santé en direct avec Johanne Verdon sur CIRA 89,9 FM, samedi de 8 h à 10 h et lundi de 14 h 30 à 16 h 30.
BioActif.quebec
Boutique Vitavie au naturel
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
819 378-7777

Un bâillon avant d'affronter les médecins

SIMON BOIVIN
Le Soleil

QUÉBEC — Le projet de loi 10 sera adopté sous le bâillon demain, ce qui permettra au ministre Gaétan Barrette de se consacrer à son affrontement avec les associations de médecins sur l'imposition de quotas de patients.

L'application d'une procédure d'exception pour le projet de loi 10, qui implante une réforme majeure des structures du réseau de la santé, a été confirmée hier à la sortie du Conseil des ministres.

Le ministre de la Santé, qui avait évoqué le bâillon dès novembre, assure qu'il «ne le souhaitait pas». Mais la révision administrative du réseau n'est qu'une étape d'un plan plus vaste pour l'ensemble du système de santé qui doit progresser, a-t-il justifié.



Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, qui avait évoqué le bâillon dès novembre, assure qu'il «ne le souhaitait pas». — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«Je vous rappellerai que ce qui est en jeu est une réforme globale, a commenté M. Barrette. Le projet de loi 10 doit avancer pour qu'on passe au projet de loi 20 et au financement à l'activité. À un moment donné, il faut avancer.»

«Je ne *bulldoze* pas le débat démocratique, je pense qu'il est plutôt bloqué par le PQ»

Pendant que le Parti québécois (PQ) «bloque» les travaux du projet de loi 10, selon les mots du ministre, les associations médicales dénoncent le projet de loi 20 sur l'accès aux médecins.

«J'ai hâte d'y arriver pour qu'on puisse discuter de façon plus claire, plus transparente, a affirmé M. Barrette. Le débat, actuellement, il faut y arriver parce qu'il se dit toutes sortes de choses basées sur des informations incomplètes.»

Le bâillon permet au ministre d'imposer l'adoption rapide de sa réforme des structures pour libérer l'agenda de la commission parlementaire qui étudiera le projet de loi 20. Il permet aussi l'application du projet de loi 10 dès le mois d'avril, avec la nouvelle année financière.

«Je ne *bulldoze* pas le débat démocratique, je pense qu'il est plutôt bloqué par le PQ», a déclaré le ministre. Il a rejeté tout blâme sur l'opposition officielle pour la paralysie des travaux. Après 70 heures de travaux, seule une douzaine des 165 articles du projet de loi ont été étudiés.

BARRETTE «OUVERT»

M. Barrette s'est dit encore ouvert à des discussions avec les partis d'opposition au sujet de changements au projet de loi avant que le bâillon l'entérine, à Québec, tard demain. Une plage horaire qui irrite plusieurs péquistes dont le conseil national s'ouvre samedi matin à Laval.

«C'est méprisant», a commenté le chef intérimaire du PQ, Stéphane Bédard. «Le gouvernement a décidé de passer le bulldozer sur quelque chose où il n'y a pas d'urgence objective.» Les députés péquistes nient avoir fait de l'obstruction systématique aux travaux parlementaires. M.Bédard a indiqué que son parti n'allait pas proposer d'amendements en dehors du cadre d'une commission parlementaire.

Pour la Coalition avenir Québec, les libéraux «reviennent à la politique qu'ils ont toujours faite». «Ce n'est pas une journée historique pour la démocratie», a déploré le député caquiste François Paradis. «Surtout sur un projet aussi immense que celui-là, qui changera la face de notre système de santé.»

La coporte-parole de Québec solidaire, Françoise David, juge que le ministre «se moque du travail des parlementaires». «La portée de son geste dépasse le cadre partisan et porte un coup à la démocratie québécoise», a-t-elle affirmé.

PUBLIREPORTAGE

MAQUILLAGE PERMANENT
VOTRE VISAGE MÉRITE
LA MEILLEURE QUALITÉ !

POUR LA ST-VALENTIN,
JE PENSE À VOS LÈVRES

Qui ne rêve pas d'avoir une lèvre plus pulpeuse et que l'effet dure? Le maquillage permanent permet de donner une apparence rajeunie, invitante et naturelle à vos lèvres. Vous n'aurez plus jamais besoin de vous soucier de votre rouge à lèvres.

Lèvres 3D
Pour augmenter le volume de vos lèvres. Idéal pour les lèvres minces. Produit l'illusion de lèvres plus pulpeuses. Le principe est de partir du plus foncé vers l'extérieur en allant au plus pâle vers l'intérieur sans créer de démarcation bien sûr.

Contour des lèvres
Pour redéfinir un contour effacé ou pour corriger une légère imperfection. Tout destiné à celles qui se préfèrent sans rouge à lèvres.



Rouge à lèvres
Finis les rouges à lèvres qui ne tiennent pas. Vous pouvez maintenant opter pour un « look » plus naturel ou un peu plus soutenu. Idéal pour corriger une asymétrie ou un ajout de pigment.

Les couleurs se déclinent du rose bonbon au rouge framboise en passant par tous les tons d'orangés. La couleur est choisie en fonction principalement de votre teint, mais aussi de vos goûts. Amenez-moi votre rouge à lèvres préféré et je vous en ferai la copie.

Au plaisir de vous rencontrer!

Sourcils ○○ Yeux ○○ Lèvres ○○ Calvitie ○○ Maquillage 3D ○○ Aréole des seins et plus encore



consultation
GRATUITE

Josée Lemieux
30 années d'expérience
Dermapigmentologue, esthéticienne, maîtrise en maquillage permanent, esthétique et paramédical des États-Unis.

Esthétique Marie Leblanc
1670, 6e Rue
Trois-Rivières

www.josee-lemieux.com
1 877 437-9611

NADIA GAGNIER, PH. D.
Psychologue

MYRIAM GEHAMI
Nutritionniste clinicienne

Astuces et solutions
POUR UNE FAMILLE BIEN DANS SON ASSIETTE



Préface de Gaëlle Vekemans, pédiatre, auteure de *L'ABC de la santé des enfants*

Offert en librairie ou sur **editionslapresse.ca**

Aussi en format PDF et E-pub

Télécharger sur iBooks

les éditions LA PRESSE

Bolduc défend la réforme scolaire

Le ministre estime toutefois qu'elle a besoin d'ajustements

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, refuse de considérer comme un échec la réforme scolaire décidée à la fin des années 90.



Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, ne considère pas comme un échec la réforme scolaire décidée à la fin des années 90. — PHOTO: LA PRESSE

À l'instar du Parti québécois et de la Coalition avenir Québec, il ne veut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Mais il croit que des ajustements sont nécessaires. «Il y a des éléments qui nous préoccupent. On va s'en occuper. On veut améliorer l'apprentissage entre autres au niveau de la littératie des langues, au niveau du français et également au niveau de l'anglais», dit le ministre Bolduc.

Il commentait une étude commandée par son ministère à une équipe dirigée par le professeur Simon Larose de l'Université Laval. Ses travaux concluent que cette réforme, connue sous l'expression de renouveau pédagogique, n'a pas rempli ses promesses; qu'elle a accru les problèmes des élèves en difficulté.

Cette étude prend seulement en compte les premières cohortes des élèves de la réforme, contextualise le ministre. Avec le temps, on pense «que ça va s'améliorer».

«Plus ça va aller, mieux ça va aller.»

Comme ses prédécesseurs, Yves Bolduc se dit préoccupé par l'écart de réussite entre les filles et les garçons, ainsi que par le niveau de décrochage scolaire de ces derniers. Une situation commune à l'ensemble des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Il présentera d'ici quelque temps «un plan d'action» ayant l'ambition d'améliorer la réussite scolaire des élèves québécois. On comprend que ce plan mettra l'accent sur les connaissances et pas seulement sur les compétences.

Si le ministre refuse le mot échec, c'est aussi parce que les jeunes Québécois tirent relativement bien leur épingle du jeu dans les tests de classement PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves). Le mot échec apparaît trop gros aussi aux oreilles du chef caquiste, François Legault. La réforme n'est pas responsable de tout, dit-il. «Sur le fond», lui-même «continue de penser que c'est une bonne réforme».

Peut-être y a-t-il eu des lacunes du côté de la formation des enseignants, poursuit encore M. Legault. Il rappelle que certains syndicats ont boycotté les changements proposés lorsqu'ils ont été lancés. Des enseignants n'y ont pas pleinement adhéré.

Toujours aux commandes

Péladeau a admis qu'il exerçait encore son contrôle chez Québecor

LE SOLEIL — Pierre Karl Péladeau confirme qu'il contrôle toujours les nominations à la haute direction du géant des médias Québecor, contrôle dont il ne se départira au bénéfice d'une fiducie que s'il devient le chef du Parti québécois (PQ). Le député de Saint-Jérôme et favori dans la course à la direction du PQ a réitéré sa volonté de demeurer actionnaire de contrôle de l'empire médiatique tant que les militants n'auront pas désigné la personne qui succédera à Pauline Marois.

«Je n'ai pas changé d'idée», a-t-il laissé tomber, hier matin, à son arrivée au caucus de l'aile parlementaire de sa formation politique, tenue à l'Assemblée nationale. «Je vais m'en tenir à ce que j'ai déjà dit.»

M. Péladeau a insisté sur le fait qu'il n'est plus pdg de l'entreprise et s'est défendu d'exercer une impulsion sur la direction de l'entreprise. Il a cependant admis qu'en tant qu'un «actionnaire de contrôle, [il] nomme les administrateurs», à tout le moins une partie de ces derniers, soit 75 % d'entre eux.

«Donc, vous avez le contrôle?», lui a demandé un journaliste. «Oui, oui, j'ai le contrôle», a-t-il répondu.

Québecor possède notamment le *Journal de Québec* et TVA. Avant même que M. Péladeau n'annonce sa participation à la course à la direction, plusieurs se posaient des questions sur l'influence que pourraient lui procurer les médias de l'empire médiatique. Jean-François Lisée a mis en garde les militants contre la «bombe à retardement» que constitue pour le Parti québécois, selon lui, l'actionnariat de M. Péladeau. Cet automne, les autres partis ont voté une motion, restée sans effet, visant à interdire à un élu de contrôler une entreprise de presse.

Hier, Jean-Marc Fournier, leader parlementaire du gouvernement libéral, a accusé son adversaire péquiste d'induire en erreur la population. «En mars, M. Péladeau annonçait qu'il n'avait plus rien à voir dans le processus décisionnel de Québecor. Ce matin, il vous dit qu'il contrôle le conseil d'administration. Ce n'est pas le dernier des dirigeants. Celui qui dirige les dirigeants, il doit diriger pas mal.»

La Coalition avenir Québec persiste avec ses attaques contre l'aspirant à la chefferie du PQ. «M. Péladeau doit choisir: la politique ou être un actionnaire de contrôle d'un grand groupe de médias, a lancé le chef caquiste François Legault.»

REVOIR LA LOI «ANTISCAB»

La suggestion de revoir le Code du travail, particulièrement les dispositions sur les briseurs de grève, embête et divise les aspirants à la direction péquiste. Cette proposition a abruptement disparu de la plateforme du PQ, lors de la dernière campagne électorale.

Lorsqu'il était pdg de Québecor, M. Péladeau a plaidé, au moment où il imposait un très long lock-out au *Journal de Montréal*, en 2010, que les lois du travail étaient déséquilibrées en faveur des syndicats. Hier matin, M. Péladeau s'est abstenu de revenir sur le sujet. Il a plutôt insisté sur ses rencontres récentes avec des leaders syndicaux sur la Côte-Nord.

«Et la réforme du Code du travail n'est certainement pas dans l'ordre des priorités.»

Son collègue Alexandre Cloutier, aussi candidat à la chefferie, l'a contredit.

«À ma connaissance, sur le lieu d'établissement [lié aux modalités antiscab qui sont rendues caduques par les nouvelles technologies], je pense qu'il y a consensus» pour revoir la législation. Il y a deux semaines, un autre aspirant à la chefferie, Pierre Céré, le seul non-élu sur les rangs, a affirmé que la modernisation de la loi doit redevenir une priorité au PQ.

PUBLIREPORTAGE



Dr Daniel Cyr, MD

Omnipraticien et directeur médical

Le Botox

Eh oui, il faut bien parler de Botox, ce fameux médicament qui fait tant jaser. Oui, c'est effectivement un médicament. Le Botox est utilisé en médecine depuis les années 80 et aussi en esthétique peut de temps après. Le botox est un des médicaments les plus utilisés dans le monde. On traite les migraines, spasmes musculaires, troubles de vessie, sudation excessive et bien d'autres problèmes de santé avec cette molécule.

Comment ça marche? Vous savez probablement que l'ingrédient du botox est un paralysant produit par une bactérie qui cause le botulisme (maladie rare). Ce paralysant, injecté en très petite quantité, nous permet de relâcher des muscles précis. C'est cet effet qui nous permet d'atténuer ou même faire disparaître des rides d'expressions du visage tels ride du lion (glabelle), pattes d'oies et rides du front (endroits les plus fréquemment injectés).

Que faut-il éviter? Eh bien, comme avec tout médicament, le dosage est clé. Un abus, peut donner un air figé, mais souvent il est question d'équilibre. On voit des sourcils trop hauts : mauvais équilibre entre le front et les pattes d'oies. Il sera important de discuter des attentes et des limitations de ce traitement avec votre médecin, puisque chaque individu est unique et on doit adapter le traitement à ses particularités.

Expressions possibles avec botox? Oui, lorsque les rides sont disparues après quelques traitements, nous pouvons occasionnellement injecter une dose plus légère et laisser un mouvement dans les muscles. Ceci nécessite un contrôle musculaire de la personne injectée pour diminuer les mouvements volontairement. Parfois on obtient de bons résultats et on prévient l'apparition de rides sans cesser tous mouvements.

Le botox donne des grosses lèvres! Faux. Habituellement, des grosses lèvres sont dues à des injections de volumisant, pas de botox. Encore une fois, la quantité et la technique utilisée est importante pour des résultats naturels.

Donc, le botox peut aider plusieurs situations. Il ne peut pas régler toutes les rides, mais celles du haut du visage sont souvent faciles à améliorer avec cette technique. Il s'agit de bien évaluer nos besoins avec le médecin qui fait le traitement.

Surveillez notre prochaine chronique le 5 février

Dr Daniel Cyr, MD
omnipraticien, directeur médical Dermapure

DERMAPURE
ESTHÉTIQUE SANS CHIRURGIE

1640, 6e Rue, suite 240
Trois-Rivières
819 840-7001

info@dermapure.ca
dermapure.com

Vigile à la chandelle pour la libération de Raïf Badawi

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une trentaine de citoyens se sont réunis hier soir devant la Vielle prison de Trois-Rivières, un lieu hautement symbolique, à l'occasion d'une vigile à la chandelle pour demander la libération de Raïf Badawi, ce blogueur saoudien condamné à dix ans de prison et 1000 coups de fouet, à raison de 50 par semaine, pour ses positions jugées trop libérales par l'Arabie saoudite.

Les participants ont répondu à l'invitation d'Amnistie Internationale – Trois-Rivières afin de dénoncer la torture dont est victime le blogueur, mais aussi pour affirmer que la liberté d'expression ne doit pas être bafouée.



Une trentaine de personnes ont demandé hier devant la Vieille prison de Trois-Rivières la libération de Raïf Badawi. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Les manifestants de tous âges portaient des affiches sur lesquelles étaient inscrites les slogans suivants: «Liberté d'expression pour tous», «Coups de fouet = torture» ou bien «Je suis Raïf».

«Lorsqu'il y a eu l'attentat de *Charlie Hebdo*, l'Arabie saoudite les a dénoncé comme étant une horreur. Pourtant, Raïf Badawi a été fouetté la même semaine. Il y a alors eu un haut-le-cœur de la communauté internationale», affirme Vickie Schnieders du comité trifluvien d'Amnistie internationale.

«Ce n'est pourtant pas incendiaire ce que Badawi a écrit.»

L'arrivée d'un nouveau roi en Arabie saoudite, d'un nouveau ministère des Affaires étrangères à Ottawa et la mobilisation internationale donnent de l'espoir aux manifestants présents à Trois-Rivières.

«Les exemples de libération de Sheetal Sathe, de Pussy Riot ou des danseurs qui ont fait une vidéo sur la chanson *Happy* en Iran démontrent que la pression internationale a de l'influence», soutient Mme Schnieders.

«Si cette pression continue, oui, il y a de l'espoir. Et Raïf Badawi est maintenant en nomination pour le prix Nobel de la paix. L'Arabie saoudite serait très mal vue de continuer.»

La pétition d'Amnistie International qui demande la libération de Raïf Badawi a déjà récolté près d'un million de signatures au Canada et environ 75 000 au Québec, souligne Mme Schnieders.

Parmi les manifestants, on retrouvait une représentante du député fédéral de Trois-Rivières, le néo-démocrate Robert Aubin.

DEVANT LA COUR D'APPEL

Par ailleurs, Amnistie International a appris, hier, que la Cour suprême d'Arabie saoudite a renvoyé le dossier de Raïf Badawi devant la Cour d'appel.

«Nous n'avons pas d'autres informations pour le moment. La Cour suprême avait le pouvoir de faire libérer Raïf, de renvoyer le dossier devant la cour d'appel, de confirmer ou aggraver la sentence», explique Anne Sainte-Marie, responsable des communications chez Amnistie International à Montréal, ajoutant que c'est assez courant en Arabie saoudite d'observer un genre de ping-pong judiciaire entre les cours qui se renvoient la balle.

Avec la collaboration de *La Tribune*

COOPÉRATIVE MULTISERVICES DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

Le maire reste confiant

NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN (LP) — Le maire de Notre-Dame-de-Montauban, Jean-Guy Lavoie, reste confiant de sauver le service d'épicerie de la Coopérative multiservices de son village, qui compte aussi une station d'essence Sonic et des services à la communauté. Ironiquement, cette coopérative qui fut financée en partie à même le fonds de soutien aux territoires dévitalisés (155 000 $), dont on vient d'annoncer la disparition, n'aura pas connu le succès espéré, au point qu'un partenaire s'est retiré: la Coopérative de Saint-Ubalde, dans Portneuf.

Malgré tout, le maire Lavoie soutient que le service d'épicerie est toujours ouvert même si les tablettes sont à moitié vides, une situation que ne devrait pas durer longtemps, assure-t-il, maintenant que la Coopérative de Saint-Ubalde s'est retirée. Il semble que quelqu'un se soit manifesté pour prendre la relève de l'épicerie mais qu'il faille maintenant régler des problèmes de contrat. «C'est toujours en négociation mais ça va se faire d'ici deux trois semaines, a-t-il confié.

LES PÂTES, ON PREND ÇA AU SÉRIEUX.
DANS NOS RESTOS, CHAQUE ALIMENT EST SOIGNEUSEMENT CHOISI POUR TOUJOURS VOUS OFFRIR LE MEILLEUR.
TROIS-RIVIÈRES 1147, RUE HART 819 373-0204
SAINTE-FOY 3077, CH. ST-LOUIS 418 659-5628
CHARLESBOURG 7685, 1e AVENUE 418 627-0161
LeManoir Joie de manger · Joie de vivre
RestoLeManoir.com

Orthopédie Maintien à domicile
Maintenant disponibles, produits pour STOMIE et CATHÉTERS.
ORTHOFAB
uniprix MARC DONTIGNY Trois-Rivières
701, boul. Thibeau secteur Cap-de-Madeleine 819 378-4549
15, rue Fusey secteur Cap-de-Madeleine 819 378-2828
385, boul. Sainte-Madeleine secteur Cap-de-Madeleine 819 376-6333
4400, côte Rosemont angle boul. Rigaud 819 378-0303

Agostinos
Déjeuner de 6 h à 15 h
Dîner à partir de 10 h 30
3353, boul. Royal, Shawinigan
Réservation de groupe : 819 539-8242
Assiette Parmesan pour 12$
Filet de poulet grillé avec sauce tomate gratinée au four. servi avec frites maison, soupe, café et dessert.
Lundi au dimanche à partir de 10h30
Assiette du Travailleur pour 5,95$
Deux œufs, saucisses, bacon, fèves aux lard, pommes de terre, rotie et café.
1 coupon par client.
Sur présentation de ce coupon, ne peut être jumelé à aucune autre offre, promotion ou rabais.
Lundi au vendredi de 6h à 9h valide jusqu'au 20 février 2015

SEL DANS L'EAU POTABLE

Un groupe de citoyens sera rencontré

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca



La Pépinière 55 est située près de l'autoroute 55. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS — Une rencontre avec un premier groupe de propriétaires de huit résidences à Saint-Étienne-des-Grès possiblement affectées par la présence de sel dans leur eau potable sera tenue le 16 ou le 17 février. La date n'était pas encore choisie au moment d'écrire ces lignes.

Les citoyens en question pourront rencontrer des représentants du ministère des Transports, de même que le maire, Robert Landry et des représentants du bureau du député de Maskinongé, Marc H. Plante.

Le propriétaire de la Pépinière 55, Réjean Lapointe, celui qui semble le plus affecté par le phénomène, sera aussi convoqué à cette rencontre, mais à titre de propriétaire d'une maison privée susceptible d'être affectée et non comme propriétaire de la Pépinière 55 puisque le MTQ et l'entreprise sont présentement devant les tribunaux dans ce dossier. Le MTQ, rappelons-le, est poursuivi pour 4 millions $ par la Pépinière 55 selon laquelle les sels de déglaçage contaminent son eau potable.

Quant au fait que des citoyens semblent vivre le même problème que la Pépinière 55, le maire Landry indique que «jamais personne ne m'a interpellé à savoir qu'il y avait un problème d'eau. Selon M. Lapointe, il y aurait 70 résidences touchées. Je ne veux pas convoquer les 70 résidences. On a déterminé qu'on allait diviser ça par secteurs», dit-il, à commencer par «tous les résidents qui sont compris entre l'autoroute et le rang des Grès, soit huit résidences qui sont susceptibles d'être les plus affectées», explique le maire.

Pour ce qui est des autres, «on va faire d'autres réunions, s'il y a lieu, avec d'autres secteurs. Si l'on peut rassurer ou démontrer à ces gens-là qu'ils ne sont pas affectés, peut-être qu'on n'a pas besoin d'aller plus loin, suggère le maire. Les seuls appels que nous avons eus provenaient de deux résidents nous disant qu'ils n'avaient aucun problème», raconte le maire.

> **«Si l'on peut rassurer ou démontrer à ces gens-là qu'ils ne sont pas affectés, peut-être qu'on n'a pas besoin d'aller plus loin»**

Au cours d'une réunion à laquelle il a pris part avec trois représentants du MTQ et deux représentants du bureau du député Plante, mardi, Robert Landry a appris que «déjà, le MTQ avait fait beaucoup d'échantillonnages dans ces résidences-là. À la réunion qu'on va avoir prochainement, on va dévoiler la teneur des chiffres», dit-il. Selon les informations préliminaires obtenues par le maire Landry, «du sel, il y en a, mais c'est à l'intérieur de la norme.»

Des spécialistes devraient être présents à la rencontre. Ils pourront notamment faire la différence entre les sels de déglaçage et les sels minéraux marins.

Selon Robert Landry, il se pourrait en effet que la nappe phréatique à laquelle s'alimentent les pointes d'eau des résidents du secteur soit naturellement salée puisqu'il s'agit de l'ancienne mer de Champlain. «On va tout expliquer ça aux résidents», dit-il en ajoutant que le MTQ est ouvert à prendre d'autres échantillons, s'il y a lieu. Le propriétaire de la Pépinière 55, de son côté, entend convoquer tous les résidents potentiellement touchés, le 18 février, pour faire le point avec eux. Réjean Lapointe espère toujours que le MTQ négocie avec lui au lieu de laisser la cour trancher.

Plus de 50 accidents sur les routes

TROIS-RIVIÈRES (ML) — Les quelques centimètres de neige qui se sont abattus hier sur la Mauricie et le Centre-du-Québec ont été à l'origine d'une cinquantaine d'accidents, principalement sur les grands axes routiers.

L'heure de pointe du matin a commencé avec une sortie de route sur l'autoroute 40 à la hauteur de la sortie du centre-ville de Trois-Rivières. Peu après 8 h, au moins deux véhicules qui circulaient sur la même voie rapide, mais à la hauteur de Yamachiche, ont été impliqués dans une autre sortie de route. Cet incident a forcé le transport à l'hôpital de trois personnes qui ont été traitées pour des blessures mineures.

La vague des sorties de route s'est poursuivie toute la journée. Vers 14 h 30, ce genre d'incident a été constaté au kilomètre 201 de l'autoroute 40, à la hauteur du secteur Cap-de-la-Madeleine. Cette sortie de route a impliqué quatre véhicules.

Du côté de la Sécurité publique de Trois-Rivières, on a répertorié une quinzaine d'accidents de la route durant la journée. Une personne a été blessée au cours de cette série d'accidents dont 13 ont causé des dommages matériels.

Les autorités policières rappellent aux automobilistes l'importance d'adapter leur conduite aux conditions climatiques. La température glaciale qui sévit depuis quelques jours refroidit l'asphalte et les pneus des véhicules, ce qui réduit grandement l'adhérence de ceux-ci à la chaussée. La faible neige qui est tombée hier a aussi contribué à rendre les routes plus glissantes.

Réduire la vitesse et garder une bonne distance avec la voiture qui précède demeurent des conseils fort judicieux en cette période de l'année.

La Maison Barakett
Comme nulle part vous trouverez!! Le top du manteau que vous aurez!!! & Grossiste International
Depuis 1904
NOUVEL ARRIVAGE !!! NOUVEL ARRIVAGE !!!
RABAIS -75% -70% -60% -50% -40%
Hide Society® Allemagne
VENTE TOTALE
AGNEAU RENVERSÉ ET FOURRURE RÉVERSIBLE
Partant selon les prix coûtants établis et escomptés par les fournisseurs-grossistes directement. Beaucoup plus beaux et de qualité et largement moins chers.
Profitez pleinement et longtemps des plus belles lignes de manteaux **d'agneau renversé, réversibles, fourrure** qui soient et aux meilleurs prix de la saison. **Qualité, confection largement supérieure et prix…**
Comme absolument nulle part vous avez, ni voyez qu'à la maison Barakett.
NOUVEL ARRIVAGE !!! NOUVEL ARRIVAGE !!!
FEMMES/HOMMES : Extra petit à 7X large et sur mesures.
Voyez-nous sur Facebook
Facebook.com/maisonbarakett
La Maison Barakett
6e Rue Trois-Rivières • 819 379-0488
Offres applicables où vous apercevez les affiches en conséquence
Présentez cette annonce et un bon d'achat vous sera remis sur votre prochain achat.

VARICES OU JAMBES LOURDES
NE PRENEZ PAS LE TRAITEMENT À LA LÉGÈRE

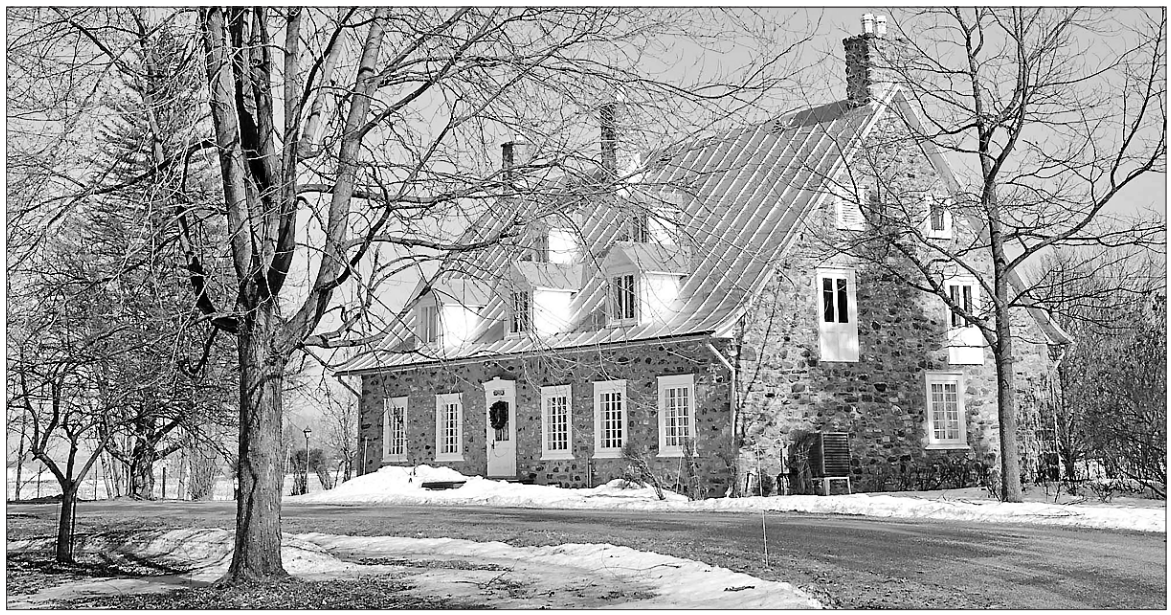


- Avertissement : Ces photos sont publiées à titre indicatif afin de fournir de l'information sur la nature de l'intervention. Elles ne constituent aucunement une garantie de résultat.
Clinique Pro M.D.
Établie depuis 1991
Dr Richard Dubois M.D.
Membre de la Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec
Membre de la Société Canadienne de Phlébologie
Membre de l'American College of Phlebology
1543, boul. des Forges
Trois-Rivières
819 697-0030
cliniquepromd.com

PROJET DE PAVILLON D'ACCUEIL PERMANENT AU VIEUX PRESBYTÈRE DE BATISCAN

Pierre Michel Auger s'en mêle

LOUISE PLANTE
louise.plante@lenouvelliste.qc.ca



Malgré les réserves du ministère de l'Environnement, le projet de pavillon d'accueil permanent sur le site du Vieux Presbytère de Batiscan pourrait voir le jour. — PHOTO: ÉMILIE O'CONNOR

BATISCAN — Le ministère de l'Environnement a beau avoir émis de sérieuses réserves sur le projet de pavillon d'accueil permanent sur le site du Vieux Presbytère, à Batiscan, situé en zone inondable, le député de Champlain, Pierre Michel Auger, a tout de même choisi de le soutenir et vient de verser une contribution de 1000 $ pour aider à sa réalisation.

«En fait, ce que je comprends de la problématique du projet, explique le député, c'est la hauteur du site sur lequel pourrait se trouver le pavillon. Mais ce que j'ai comme information et que je suis en train de faire vérifier, c'est qu'on serait en fait au-dessus (de la zone inondable), et ce, tel que le terrain est actuellement. Je travaille sur ce dossier avec Yvan Magny, responsable de l'aménagement de la MRC des Chenaux et Alain Bourbonnais, gestionnaire du Vieux presbytère. On devrait avoir un retour d'appel bientôt. J'ai hâte de savoir où se situe exactement le problème parce que selon les mesures que j'ai reçues, il n'y en a pas de problème. Donc, on n'aurait pas besoin de dérogation au schéma d'aménagement. C'est vrai que c'est compliqué avec l'Environnement», laisse échapper le député, en écho aux remarques formulées en ce sens le mois dernier, par les dix maires de la MRC des Chenaux, qui éprouvent des difficultés à réaliser trois projets: celui de Batiscan, un autre à Sainte-Anne-de-la-Pérade et le dernier à Saint-Stanislas. Tous les trois sont situés en zone inondable.

M. Auger dit espérer une réponse rapide car le site historique du Vieux presbytère souhaite débuter sa saison en mai et il a besoin de ce chapiteau pour l'accueil des visiteurs. «Avec cette infrastructure, le presbytère pourrait rallonger sa saison de deux mois, c'est important», plaide le député qui a un intérêt particulier dans les dossiers de nature touristique et plus particulièrement en matière religieuse.

À ce propos, il confirme qu'il travaille toujours à la mise sur pied d'une table touristique consacrée au tourisme religieux mais aussi patrimonial, le tout en lien avec le Chemin du Roy. Des rencontres ont eu lieu l'automne dernier sur le thème de la relance du Chemin du Roy. «Un comité est maintenant en place officiellement et il y a eu une première rencontre, poursuit-il. Ses membres vont rencontrer les gens d'affaires pour expliquer le plan d'action. La présidence de ce comité à été confiée à Alain Bourbonnais, en collaboration avec la SADC Vallée de la Batiscan. Je pense qu'il y aura des retombées économiques intéressantes pour Champlain, Sainte-Anne-de-la-Pérade et Batiscan.»

Le député rappelle qu'il veut exploiter le centenaire de la mort du Père Frédéric, en 2016. C'est aussi l'année visée par les pères franciscains pour la canonisation du bienheureux. «La ministre du Tourisme est au courant de mon dossier, la ministre de la Culture aussi. La ministre Dominique Vien m'a expliqué que son ministère est en restructuration et je pense que mon projet tombe en plein dans la cible», confie-t-il, très enthousiaste.



Pêche et plaisirs d'hiver sont de la partie!

Venez en profiter!

FOIRE AGROALIMENTAIRE
Découvrez nos produits du terroir

7, 8 FÉVRIER 2015

Dans le cadre du
Festival de pêche aux petits poissons des chenaux de Ste-Anne-de-la-Pérade

10 exposants sous le chapiteau, de beaux et bons produits à découvrir

Information/réservation de
chalet de pêche : 418 325-2475
www.associationdespourvoyeurs.com

Le Festival de pêche aux petits poissons des chenaux de Sainte-Anne-de-la-Pérade se poursuit encore cette fin de semaine, les 7 et 8 février. Les activités de pêche sont à leur meilleur et les poulamons n'attendent que vos offrandes.

Tout autour, le sentier de patinage, la grande glissoire, les clowns et leur traditionnelle barbe à papa, complètent agréablement votre sortie familiale ou entre amis. Les petits sont aussi invités à découvrir la Zone apprenti-pêcheur, de 11h à 16h et les plus grands découvrent les secrets de la préparation et de la dégustation des poulamons à 14h.

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
CENTRE DE PÊCHE DES CHENAUX
JUNEAU et SIMARD
RÉSERVEZ TÔT !
(418) 325-2142
(sans frais de Trois-Rivières)
Descente no 4, bureau 34
www.pechepoissonsdeschenaux-js.com
2789309



Pour les gourmands et amateurs de produits d'ici. De 10h à 16h à la Place Hydro-Québec (descente #4), dix producteurs agricoles vous feront découvrir leurs produits sous le chapiteau : Multi-Ferme, Érabeille Artisan, Les Boissons du Roy, La cerisaie La Belle des Bois, Verger Barry, Cerfs rouges Labrecque, 4 Petits cochons, La P'tite Brûlerie, Les Nancy au fourneau et Épicure. L'entrée est gratuite.

À 13h30, samedi et dimanche, assistez au spectacle de Dany St-Arnaud.

Prenez aussi le temps d'admirer notre exposition de dessins amateurs.

Et, bien sûr, pour une sortie réussie, n'oubliez pas de réserver dès maintenant votre chalet de pêche auprès de votre pourvoyeur préféré.

SALAIRES DES ÉLUS À SAINT-BONIFACE

Une majoration d'un peu plus de 5 %

SAINT-BONIFACE (GV) — La toujours délicate démarche d'ajustement du traitement des élus a été présentée lors de l'assemblée publique du 2 février à Saint-Boniface et l'adoption du règlement, dans un mois, permettra aux membres du conseil municipal de bénéficier d'une hausse de leur rémunération de 5,36 % en 2015.

Le maire, Claude Caron, a procédé à la lecture de ce projet et ce dernier n'a suscité aucune question des quelques citoyens présents. Pour les membres d'un conseil municipal, un ajustement salarial constitue toujours un exercice un peu embarrassant, puisqu'ils agissent comme juge et partie, même si la Loi sur le traitement des élus encadre certaines modalités.

Ainsi, le salaire annuel du maire passe de 12 655,33 $ à 13 333,33 $. Son allocation annuelle suit la même croissance, bondissant de 6327,67 $ à 6666,67 $. La rémunération du maire s'établira ainsi à 20 000 $ en 2015.

Du côté des conseillers, leur salaire de base augmente de 4218,40 $ à 4444,44 $. Leur allocation s'établit maintenant à 2222,22 $, une hausse de 112,96 $ par rapport à l'an dernier. À noter que ces changements seront applicables rétroactivement au 1er janvier lors de l'adoption du règlement, prévue le 2 mars.

> Il s'agira d'une dépense supplémentaire de 3051 $ en 2015 en ce qui concerne la rémunération de base.

M. Caron précise que cette révision a été inspirée du traitement des élus d'une municipalité voisine comparable, à savoir Saint-Étienne-des-Grès. Le conseiller Jonathan Pilon ajoute que les municipalités doivent jongler avec de plus en plus de responsabilités, ce qui ajoute à la charge des membres du conseil.

À compter de 2016, le traitement annuel des élus sera indexé à chaque année selon l'indice des prix à la consommation du mois de septembre précédent. La démarche permet d'intégrer tous les règlements portant sur la rémunération en un seul, par exemple en ajoutant les modalités entourant les remboursements de frais de kilométrage, de stationnement, d'hébergement ou de repas.

Pour la Municipalité, il s'agira d'une dépense supplémentaire de 3051 $ en 2015 en ce qui concerne la rémunération de base. Pour contrebalancer cet effet, les élus ont décidé de limiter au maire et à trois conseillers la possibilité d'assister au congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec à compter de cette année. Auparavant, les sept membres du conseil pouvaient y être délégués.

› INCENDIE DANS UN IMMEUBLE DE LA TUQUE



Un incendie a causé des dommages à un immeuble de la rue Saint-Antoine à La Tuque mercredi en début de soirée. Une trentaine de pompiers du service de sécurité incendie de la Ville de La Tuque ont été dépêchés sur les lieux. Personne n'a été blessé. Un feu de cuisson dans un chaudron serait à l'origine du brasier.

— PHOTO: AUDREY TREMBLAY



› SALON DES VINS À SHAWINIGAN

La section shawiniganaise du Noël du pauvre tiendra son traditionnel Salon des vins le jeudi 12 mars à la Cité de l'énergie. Encore une fois cette année, les profits engendrés par cette activité de financement serviront à soutenir les gens dans le besoin durant la prochaine période des Fêtes. Pour la sixième édition du salon, l'organisation peut miser sur Marilène Lemieux à titre de présidente d'honneur. Propriétaire de Mïo bijoux de Shawinigan, Mme Lemieux a fait ses études secondaires au Séminaire Sainte-Marie. Sur la photo, on aperçoit Pierre-Yves Rousselle, conseiller en communication chez Desjardins de Shawinigan, Stacy Gélinas, coordonnatrice du Noël du pauvre, Marilène Lemieux et René Labrecque, directeur de la succursale SAQ classique de Shawinigan.

— PHOTO: SYLVAIN MAYER





éditorial

Président et éditeur ALAIN TURCOTTE Rédacteur en chef STÉPHAN FRAPPIER Directeur de l'information STÉPHAN RATELLE

L'option déportation

GINETTE GAGNON
ginette.gagnon@lenouvelliste.qc.ca



Dans l'esprit du président du Conseil du patronat du Québec, Yves-Thomas Dorval, les petits villages pauvres qu'on dit dévitalisés ou en déclin ne sont ni plus ni moins qu'un poids mort dont il faudrait se débarrasser. Sa solution: utiliser les subventions qu'on leur alloue pour financer le déménagement de leurs populations vers les centres urbains. Bref, cap sur l'exil.

Que voilà une réflexion insensible de la part d'un homme qui contemple le Québec à travers les grandes vitrines de son bureau de l'ouest montréalais.

La plupart des villages dévitalisés sont situés en Gaspésie, sur la Côte-Nord et dans le Bas-Saint-Laurent. Va-t-on fermer trois régions du Québec au complet parce que l'emploi y est plus difficile? Va-t-on dire aux gens de Sainte-Thècle, de Saint-Alexis-des-Monts, de Notre-Dame-du-Montauban ou de Sainte-Sophie-de-Lévrard de boucler leurs valises et d'aller vivre ailleurs où il y a plus d'emplois? Va-t-on exproprier des personnes âgées et leur dire d'aller mourir en ville?

Cette réflexion n'a pas tardé à soulever un tollé. Tant du côté des élus qu'au sein de la Fédération des municipalités du Québec, que dans les régions elles-mêmes où on a vite conclu qu'il s'agissait-là d'une approche comptable déconnectée de la réalité, qui ne tient absolument pas compte du facteur humain en cause, ni de la politique gouvernementale d'occupation du territoire qui vise à faire en sorte de dynamiser l'ensemble du territoire et ne pas résumer le Québec qu'à une capitale, une métropole et une poignée de petites villes le long du Saint-Laurent.

Quand monsieur Dorval soutient que lorsqu'il n'y a plus aucune chance de développement économique au sein d'un village, mieux vaut mettre alors la clé sous la porte, on a envie de lui demander qui décidera qu'un milieu rural est définitivement condamné? Est-il vraiment impensable qu'une petite communauté trouve un avenir à la faveur d'une nouvelle activité minière, forestière, gazière ou d'une initiative touristique?

Évidemment, monsieur Dorval n'est pas un politicien et sa suggestion a déjà fait long feu. Elle a quand même soulevé de l'inquiétude alors que le gouvernement Couillard a décidé de ne pas reconduire le programme actuel de soutien aux communautés dévitalisées.

Il promet qu'un nouveau fonds de développement des territoires sera mis en place pour prendre le relais. Un nouveau fonds dont on ne connaît rien pour l'instant, mais qui laisse craindre à certains maires qu'il soit moins généreux. Il faudra voir à la faveur du nouveau Pacte fiscal comment Québec entend dorénavant mieux outiller les municipalités.

Il fait preuve de courage

Aujourd'hui, on critique le gouvernement Couillard pour les coupes imposées un peu partout afin d'équilibrer le budget. Et faut le dire, ça fait mal. Mais prenez cinq minutes pour réfléchir; si les gouvernements qui se sont succédé les 20 dernières années avaient mis leurs culottes et suivi l'augmentation du coût de la vie, on n'en serait pas rendu là. Prenons les garderies à 5 $ par jour; le salaire horaire a presque doublé depuis 10 ans; si dans le temps on avait augmenté de 25 sous par jour à chaque année, sans trop s'en rendre compte, ce serait aujourd'hui environ 8 $.

Les politiciens du temps ont voulu protéger leurs arrières dans le but d'augmenter leurs votes aux prochaines élections. Monsieur Couillard, lui, a pris ses responsabilités pour remettre le Québec sur ses rails. Tous les gens savent bien que le Québec est en difficulté financière; on est d'accord pour couper, mais pas dans sa cour.
Les partis adverses critiquent, mais ne donnent aucune solution.
Je suis convaincu que dans une vingtaine d'années, on parlera de l'ex-premier ministre Philippe Couillard comme d'un homme courageux.

Bruno Brûlé
Bécancour



MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE**
Collaboration spéciale

«Pour adopter ma réforme, vous avez le choix entre le bâillon ou l'anesthésie générale.» — Gaétan Barrette

CARREFOUR DES LECTEURS

Pour entamer le dialogue

Dans son éditorial du 3 février sur l'arrivée d'une mosquée à Shawinigan, Ginette Gagnon souligne avec raison: «Autant il faut être sur ses gardes en matière de radicalisation islamique et prendre la menace au sérieux, autant il ne faut pas non plus céder à l'islamophobie.» Ce propos judicieux nous conduit à relever un article paru le 21 janvier dans l'*Hebdo du Saint-Maurice*, où Me Philippe Bégin Garti, président du Centre culturel musulman de Shawinigan, annonce qu'il songe à organiser des portes ouvertes pour favoriser le dialogue avec les non-musulmans.
Me Bégin Garti déplore les massacres terroristes au nom du djihad islamique. Un coreligionnaire de Me Bégin Garti, également cité, Abdoulaye Souley, qualifie d'ailleurs les «extrémistes» de «brebis galeuses». Nous ne pouvons qu'applaudir à ces paroles aussi rassurantes qu'honorables. Comme messieurs Bégin Garti et Souley sont les premiers à l'admettre, l'arrivée d'une mosquée à Shawinigan peut susciter certaines questions, compte tenu notamment des événements qui font rage partout dans le monde et qui ont aussi frappé notre propre société. D'où l'importance, comme le dit Me Bégin Garti, «d'entamer le dialogue».
Pour entreprendre un tel dialogue sur le bon pied, je suis convaincu que plusieurs Shawiniganais seraient sûrement intéressés à connaître le point de vue de messieurs Bégin Garti et Souley sur l'islam radical qui ne se réduit nullement au terrorisme, car l'islam radical, c'est avant tout la charia avec ses dispositions sexistes, phallocrates, homophobes, totalitaires et suprématistes sur le plan religieux.
J'ai aussi pour messieurs Bégin Garti et Souley une proposition plus concrète et immédiate visant à les encourager dans leur souhait de montrer que leurs coreligionnaires représentent, tel que l'assure monsieur Bégin Garti, «plus que le négatif qui est véhiculé à leur propos». En effet, dans le *Toronto Sun* du 13 janvier dernier, Tarek Fatah, fondateur du Congrès musulman canadien, a déploré le fait que dans la majorité des mosquées au Canada, les imams récitent, juste avant la prière communautaire du vendredi, la Juma'a, soit une supplication rituelle priant Allah d'accorder aux musulmans «la victoire contre les Qawm al-Kafiroon», terme arabe désignant les juifs, chrétiens, athées, bouddhistes et sikhs, donc tous les non-musulmans.
Monsieur Fatah a donc appelé les mosquées canadiennes à renoncer à cette supplication rituelle qui n'inspire pas ceux qui la récitent à développer des relations harmonieuses et respectueuses avec les non-musulmans. Par conséquent, il pourrait être réjouissant pour la communauté shawiniganaise que messieurs Bégin Garti et Souley assurent qu'une supplication rituelle aussi hostile à l'égard des non-musulmans ne sera jamais prononcée dans leur mosquée.

Daniel Laprès
Shawinigan

CARREFOUR DES LECTEURS

Quelles vraies affaires?

Nous avons vu le ministre *surfer* sur les préjugés

Les libéraux se sont faits élire en disant qu'ils allaient s'occuper des vraies affaires, qu'ils allaient créer 250 000 emplois en cinq ans, qu'ils n'allaient pas toucher aux personnes démunies, etc. Quelles sont donc ces vraies affaires pour un ministre responsable de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la lutte à la pauvreté? Quelles solutions propose-t-il face à l'itinérance qui augmente, face à l'augmentation de la fréquentation des tablées populaires, y compris par des travailleurs à faibles revenus? Que fait-il pour soulager la misère de milliers de personnes au Québec qui ne couvrent pas leurs besoins essentiels? Que fait-il face à la situation préoccupante de l'emploi?

Ce que nous avons vu cette semaine, c'est que le principal mandat confié au ministre de la Solidarité sociale, ce n'est pas celui de se préoccuper des problèmes sociaux, mais plutôt d'appliquer les compressions budgétaires commandées par le Conseil du trésor. Que des milliers de personnes ne couvrent pas leurs besoins essentiels, ce qui a un impact assuré sur leur santé, est jugé secondaire comparé à la «santé» des finances de l'État.

Pour cacher la réalité de cette détresse grandissante, nous avons vu le ministre *surfer* sur les préjugés et les idées reçues. Se servant de situations très marginales, il dit qu'il croit pouvoir récupérer de 11 à 15 millions $, ce qui laisse entendre que ces situations ne sont pas si marginales que ça. Il dit qu'il a indexé les prestations d'aide sociale au coût de la vie.



Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais.
— PHOTO: LE SOLEIL

Tout le monde conclut que les personnes pauvres, si elles n'ont pas d'augmentation, du moins ne s'appauvriront pas. La réalité, c'est que cette indexation s'est traduite pour les prestataires les plus pauvres par un 6 $ de plus par mois, ce qui ne correspond même pas à la moitié de leur future augmentation de loyer, sans compter les hausses d'Hydro, du panier d'épicerie, etc.

Pendant que notre gouvernement refuse d'aller chercher des revenus sur les profits anormalement élevés des banques et des personnes à très hauts revenus, nous trouvons normal qu'à l'aide sociale, tout revenu de travail qui excède 200 $ pour une personne seule soit entièrement soustrait du chèque d'aide sociale même si ces personnes ne couvrent pas leurs besoins essentiels. On en est même rendu à comptabiliser les «revenus» des mendiants. Cela nous en dit long sur les valeurs de notre société et surtout de ceux et celles qui nous gouvernent.

Les mesures qui ont été les plus efficaces ces dernières années pour faire diminuer le nombre de personnes à l'aide sociale, ce sont les programmes qui tiennent compte de la réalité des personnes rejointes, qui leur offrent une formation qualifiante pour le marché de l'emploi et qui améliorent leur situation financière. Ce sont donc les personnes qui ont reçu le meilleur soutien qui ont été le plus en mesure de quitter l'aide sociale. Au nom de l'austérité, c'est exactement le contraire de tout cela qui se fait actuellement.

Personne au Québec ne sortira gagnant de mesures qui risquent d'accroître encore plus les écarts de revenus entre les plus riches et les plus pauvres. Tout le monde a droit de vivre décemment. C'est une question de dignité, de justice sociale et d'humanité.

Coalition pour les droits des personnes assistées sociales des régions Mauricie et Centre-du-Québec
Lisette Dionne
Groupement pour la défense des droits sociaux de Trois-Rivières
Josée Despins
Regroupement pour la défense des droits sociaux de Shawinigan
Louise Armstrong
Comité de défense des droits sociaux – La Tuque
Pierre Blanchet
MASSE des Chenaux
Linda Proulx
Regroupement pour la défense des droits sociaux de Nicolet
Marie-Josée Lapointe
Droits Devant /Érable

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web **opinions.lenouvelliste.ca** votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Il y en a trop

En réaction à l'article de Louise Plante «Le milieu communautaire pourrait faire la grève».

Est-ce qu'il y a trop d'organismes communautaires au Québec? Comme directeur d'un organisme communautaire, je ne trouve pas qu'il y ait trop de points de service, mais je trouve qu'il y a trop d'organisations, trop de structures et trop de missions similaires dans une même région. Ces organisations doivent consacrer une part importante de leur budget pour leurs bureaux, dépliants, site internet, etc. et réalisent leur mission avec le reste du budget. Mais en ont-ils les moyens? Est-ce que la solution serait d'augmenter le financement de toutes ces organisations? Est-ce réaliste dans le contexte actuel? Avons-nous les moyens de nos ambitions? Devrions-nous couper dans le réseau de la santé pour que les services se donnent dans la communauté via les OBNL? N'y aurait-il pas d'autres alternatives? Depuis 10 ans, j'observe les mêmes demandes du milieu communautaire: «Notre expertise n'est pas reconnue!» «Nous sommes sous-financés!». J'observe les mêmes réponses du gouvernement: «Nous n'avons pas d'argent!» S'ensuivent les mêmes réactions: «Allons dans la rue pour dénoncer l'austérité». Comme dirigeant d'un OBNL, je suis excédé par cette mascarade et je ne me reconnais plus dans le discours, la manière et la vision de ceux qui sont censés me représenter. Il est temps que les OBNL trouvent des solutions à leurs problèmes avant que quelqu'un d'autre s'en charge. Une Loi 10 pour les organismes communautaires? Personnellement, je suis inquiet pour notre réseau communautaire. En effet, la Loi 10 qui apportera des changements importants au niveau structurel dans le réseau de la santé est la première étape d'un grand ménage qui aura assurément une suite. Cette suite sera-t-elle d'imposer aux organismes communautaires la même idéologie, c'est-à-dire d'imposer la fusion de plusieurs organisations pour économiser… des «pinottes»? Je suis pour le regroupement d'organismes communautaires (voire la fusion administrative de certains) du moment que cela se fasse par nous et pour nous. Les économies qui se dégageraient de cette opération devront servir exclusivement à assurer la pérennité de ces nouveaux organismes et, du coup, mieux desservir la population visée par la mission de ces organisations. Pourquoi faire cela maintenant? Parce que justement nous sommes autonomes et que nous avons le pouvoir d'entreprendre ce genre de démarche à notre façon et selon nos valeurs, mais aussi et surtout avant qu'elle nous soit imposée! Il y a une grande différence entre prendre une décision au moment opportun et s'y résigner quand une situation de crise nous y contraint».

Patrice Machabée
Directeur d'un organisme communautaire depuis 2006
Montréal

Un homme d'exception

En 1978, avec un groupe du Séminaire Sainte-Marie, en compagnie de Jean-Baptiste Grenier, je me rendais en Italie et en France. Luc Bilodeau était du groupe. J'ai appris à le connaître et à reconnaître ses forces. C'était déjà toute une personnalité, bâtie tout d'un bloc, très personnelle: c'était un gars, un vrai gars, appelé à devenir tout un homme.

Par la suite, je le croisais en route vers le lac en Croix, s'arrêtant chez ses amis Françoise et Alcide. Même si son statut professionnel lui conférait une sorte de prestige, il savait être à l'aise avec tout le monde, en particulier avec les petits et les démunis. Ce qui révèle un aspect très riche de sa personne; il savait reconnaître toute la densité de l'humain chez son vis-à-vis. Reconnu exceptionnel comme cardiologue, il savait répondre aux attentes les plus élevées. Mais ce qui m'impressionnait le plus, c'était ses qualités de coeur. Luc était bon; toute sa figure reflétait sa bonté. Attentif, compréhensif, généreux, ouvert, il n'avait pas oublié ses origines. Son sourire contagieux révélait sa joie de vire. J'aimais beaucoup Luc et je salue en lui un être d'exception. Quand il s'est présenté chez le Père, il avait les mains pleines de l'amour qu'il a donné.



Le cardiologue Luc Bilodeau.

Jean Arvisais
Prêtre



Mandy, la chienne qui avait été volée à la SPA Mauricie le 2 janvier, puis retrouvée 20 jours plus tard, a trouvé un nouveau foyer.

La petite chienne Mandy a trouvé un foyer

TROIS-RIVIÈRES (MJM) — Mandy, la petite chienne qui avait été volée dans un enclos extérieur de la Société protectrice des animaux (SPA) de la Mauricie le 2 janvier, puis retrouvée à Drummondville et ramenée à la SPA 20 jours plus tard, a finalement trouvé un nouveau foyer. Le personnel du refuge animalier a dû choisir parmi un grand nombre de candidats prêts à l'adopter.

«Je ne me souviens pas avoir eu autant de demandes d'adoption pour un animal. Mandy a vraiment créé un engouement», témoigne le directeur général de la SPA Mauricie Serge Marquis en commentant le dénouement de cette histoire. Une semaine après son retour à la SPA de Trois-Rivières et au terme d'examens vétérinaires et d'évaluation de son comportement, Mandy avait regagné sa place parmi les animaux disponibles à l'adoption.

La médiation de la récupération du chien le vendredi 30 janvier a provoqué un flot d'appels et de visites à la SPA. «Nous avons eu énormément d'appels et de messages sur notre page Facebook dès vendredi et nous avons eu beaucoup de visites samedi (le 31 janvier). Nous avons eu une vingtaine de demandes d'adoption», précise Serge Marquis, en ajoutant qu'un soin particulier a été apporté dans la sélection de la famille, en tenant compte de ce qui était arrivé à la petite chienne de cinq mois.

«L'animal devrait transiter vers son nouveau milieu de vie sous peu. Étant donné les circonstances, on ne donnera pas d'information sur la famille, mais on s'est assuré que les personnes allaient être de bons adoptants pour cet animal-là», confiait M. Marquis hier après-midi.

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC

Place au quatrième Week-end rouge tendance

TROIS-RIVIÈRES (LP) — La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC région Mauricie–Centre-du-Québec annonce la tenue de la quatrième édition du Week-end rouge tendance qui se déroulera les 7 et 8 février, au centre commercial Les Rivières, au cours duquel on offrira des cœurs en papier au coût de 5 $. Ces derniers donnent droit au tirage de prix régionaux et provinciaux. Les Trifluviens pourront prouver qu'ils ont du cœur en affichant leurs cœurs sur l'Arche du cœur, thème de l'événement, où ils seront aussi invités à prendre une photo à partager sur les médias sociaux. Cette année, le porte-parole de l'événement est l'animateur Guillaume Gingras du 94,7 Rouge FM.

MonPharmacien.ca



Monsieur le ministre

En faisant des compressions de 100 000 $ par pharmacie, le gouvernement du Québec va forcer les pharmaciens :

- **à réduire les heures d'ouverture**
- **à abolir des postes de pharmaciens et d'assistants techniques**
- **à éliminer des services aux patients**

Résultat :
Notre accès aux services de santé sera encore plus difficile. Ce n'est pas ce que les pharmaciens et les Québécois souhaitent.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PHARMACIENS PROPRIÉTAIRES
AQPP

CENTRE D'EXCELLENCE EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

2015: une année charnière



GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca



Donald Angers, directeur général par intérim et Hugues Lajoie, président du conseil d'administration, travailleront à assurer la pérennité du C3E en 2015. — PHOTO SYLVAIN MAYER

SHAWINIGAN — Le Centre d'excellence en efficacité énergétique de Shawinigan consacrera la plus grande partie de son temps en 2015 à convaincre les paliers provincial et fédéral de sa pertinence pour assurer sa pérennité.

Pour le moment, ni Québec, ni Ottawa ne s'est engagé pour un financement à long terme de l'organisme lancé en grande pompe en 2009. Le Réseau des centres d'excellence du Canada n'a pas retenu la demande de renouvellement d'aide financière l'an dernier, après avoir accordé au C3E une subvention de 9,623 millions de dollars en 2009 pour une période de cinq ans.

L'entente avait été prolongée d'un an, sans fonds supplémentaires, pour permettre d'appuyer plus de projets. Elle prend donc fin le 31 mars 2015.

Pendant ce temps, Québec a décidé de retenir une subvention de 7,5 millions de dollars dans le cadre de sa stratégie d'électrification des transports 2013-2017. L'ex-gouvernement de Pauline Marois prévoyait accorder ce montant au C3E, mais les libéraux n'ont encore rien confirmé en ce sens.

Le député de Saint-Maurice, Pierre Giguère, a déjà partagé ses préoccupations par rapport au bilan de l'organisme et à sa gestion. Une quinzaine de projets ont été appuyés financièrement depuis 2009, alors que le gouvernement fédéral en avait projeté 140 dans les technologies de l'énergie lors de l'annonce de la création de l'organisme. Un seul de ces investissements a été réalisé dans la région, au Digihub à Shawinigan.

Le C3E attend la confirmation d'une aide transitoire de 500 000 $ pour 2015 du gouvernement provincial, avant d'en savoir plus long sur son financement à long terme. Aucun projet d'investissement n'est prévu au cours des prochains mois, qui seront consacrés à la recherche de partenaires bien plus qu'à l'identification de nouveaux projets.

«Nous devons quand même assurer le suivi de nos prêts aux entreprises», précise Hugues Lajoie, président du conseil d'administration du C3E. «Plusieurs d'entre elles demeurent extrêmement prometteuses en terme de croissance et de création de valeur.»

Donald Angers continue à assumer la direction générale par intérim et Denis Marceau, la direction des finances. L'adjointe administrative a été remerciée et les communications sont maintenant confiées par contrat à Valérie Gauthier, qui occupait la même chaise auparavant comme employée.

Bref, les prochains mois s'annoncent déterminants pour l'avenir du C3E, qui doit solliciter des fonds publics dans une période où les gouvernements ont plutôt tendance à se serrer la ceinture.

«Nous avons plusieurs scénarios actuellement», commente M. Lajoie. «Nous voulons regarder à nouveau avec le fédéral. On travaille également avec d'autres fonds d'investissement avec des missions similaires, pour voir si nous pourrions développer des partenariats. Je reste très confiant. On demeure là en 2015, mais nous voulons aller plus loin. On cherche une pérennité.»

Plusieurs partenaires s'étaient engagés dans ce projet, autant pour offrir leur expertise qu'en soutien financier. M. Lajoie assure qu'Hydro-Québec et Rio Tinto Alcan demeurent au rendez-vous pour le moment. Mais tout le monde comprend que ces partenaires ne s'engageront pas à soutenir le C3E à long terme sans participation gouvernementale significative.

MISSION MODIFIÉE ?

Si le Centre d'excellence en efficacité énergétique poursuit ses activités au-delà de 2015, sa mission pourrait être plus circonscrite. En 2009, le nouvel organisme devait s'intéresser à l'énergétique du bâtiment, aux procédés industriels, aux bioprocédés, aux technologies de l'information et au transport.

En 2013, le gouvernement du Québec avait réservé un budget de 7,5 millions $ pour sa stratégie d'électrification des transports, qui pourrait se retrouver au cœur du mandat du C3E.

«Notre mission peut être adaptée aux besoins des pourvoyeurs de fonds», résume M. Lajoie.

La lettre d'intention pour une nouvelle aide financière auprès du Réseau des centres d'excellence du gouvernement du Canada devra être présentée le 6 mars.

«La tangente qui se dessine veut qu'on dépose un dossier sur l'efficacité énergétique, mais strictement dans le secteur des transports», explique M. Angers. «Au Canada, il n'y a pas beaucoup de centres de recherches qui travaillent en transport. On va jouer notre rôle de catalyseur !»

Rappelons que François-Philippe Champagne, candidat libéral aux prochaines élections fédérales dans le comté de Saint-Maurice – Champlain, siège au conseil d'administration du C3E. Il a déjà publiquement affirmé l'importance stratégique de cet organisme pour la région.

KRUGER-WAYAGAMACK

Entente de principe acceptée

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les travailleurs de l'usine Kruger-Wayagamack ont accepté hier l'entente de principe conclue le 24 janvier dernier entre leurs représentants syndicaux et la direction de l'entreprise.

Les termes de la nouvelle convention collective de quatre ans, qui devrait être ratifiée très bientôt, ont été acceptés par 77 % des membres des deux syndicats de l'usine de pâtes et papiers.

Denis Rousseau, le président du local 216 d'Unifor qui représente 217 travailleurs, s'attendait à ce que ses membres recommandent la ratification de la nouvelle convention collective.

«Nous avons presque le salaire et le fonds de retraite du contrat type [de l'industrie des pâtes et papiers]. Nous nous sommes basés sur le contrat type sur presque tous les points», souligne-t-il en précisant que les travailleurs auront des augmentations de salaire de 6 % étalées sur les quatre prochaines années.

«On sait que ce que avons négocié n'est pas le Pérou. Ce n'est un pas super contrat. Mais on connaît la situation des papetières aujourd'hui. On pense que Kruger avait aussi besoin de respirer», ajoute M. Rousseau qui qualifie le contrat de «très raisonnable».

De son côté, le président du local 222-Q qui représente les 53 papetiers de l'usine, François Dupont, qualifie le nouveau contrat de travail «d'acceptable».

C'est d'ailleurs en ces termes que les représentants syndicaux ont présenté l'entente de principe aux membres.

Le nouveau contrat de travail ne prévoit pas de rétroactivité sur les cinq derniers années, même si les travailleurs étaient depuis 2010 sans convention collective.

affaires

TORONTO	14 995,65 **- 67,23**
NEW YORK	17 673,02 **+ 6,62**
S&P 500	2041,51 **- 8,52**
PÉTROLE	$US 48,45 $US **- 4,60**
DOLLAR	¢US 79,59 ¢US **- 1,08**
EURO	$CAN 1,4313 ¢CAN **+ 0,77**

facebook.com/lenouvelliste

CARTEL DE L'ESSENCE

Des requérants brimés

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

QUÉBEC — Les automobilistes qui poursuivent des pétrolières impliquées dans un présumé cartel de l'essence en ont marre de ronger leur frein. En sept ans, ils disent n'avoir eu accès qu'à 1 % de la preuve disponible, soit 9200 pages sur un total de 1,2 million de pages produites dans le cadre de l'enquête Octane du Bureau de la concurrence du Canada.

Par la voix d'un de leurs avocats, Me Guy Paquette, les requérants disent être constamment bloqués par les pétrolières. «On fait face à des défendeurs comme Ultramar, Couche-Tard et Irving qui font des milliards de chiffre d'affaires et qui ont des moyens de faire une guerre à n'en plus finir», fait remarquer Me Paquette au juge Bernard Godbout de la Cour supérieure.

Les automobilistes ont gagné une bataille en octobre dernier lorsque la Cour suprême a ordonné qu'ils puissent avoir accès aux 6000 conversations captées grâce à l'écoute électronique qui ont mené au dépôt d'accusations pénales.

Sur les conversations téléphoniques, on pouvait entendre des employés organiser la valse des prix à la pompe.

Mais les requérants affirment que pour défendre les 1,2 million d'automobilistes qui auraient payé leur carburant trop cher, ils ont besoin de beaucoup plus. Ils veulent avoir tous les enregistrements concernant la fixation des prix de l'essence qui n'ont pas été divulgués lors des procédures pénales. Au total, 220 000 conversations ont été enregistrées lors du projet Octane.

«Nos demandes sont larges, mais précises», affirme Me Paquette, soulevant l'hilarité de sa vingtaine d'adversaires rassemblés dans la salle d'audience.

Le Procureur général du Canada, qui représente le Bureau de la concurrence, s'oppose à la demande des requérants, affirmant qu'elle coûterait une fortune aux contribuables. La Couronne fédérale estime à pas moins de 6 millions $ la facture pour rendre accessibles les 220 000 conversations. Un employé, dit-on, aurait besoin de 36 ans pour faire le travail!

Pour limiter les coûts, l'avocat des automobilistes propose que le Bureau de la concurrence, un organisme public, donne accès à ses ordinateurs pour que les procureurs puissent voir la preuve et éventuellement demander des copies de certaines pièces.

La question des cartels de l'essence reste tout à fait d'actualité, plaide Me Paquette, citant le commerçant du Lac-Saint-Jean qui a reçu des menaces dernièrement parce qu'il ne vendait pas son essence assez cher.

Il est donc vital, à ses yeux, de traiter la question à fond. «Si on ne réussit pas à faire la lumière sur tout ça et qu'on balaye la preuve en dessous du tapis, on ne rend pas service à nos membres, estime Me Paquette. Oui, la compensation est importante pour nous, mais la dissuasion fait aussi partie des objectifs.»

En réplique, le procureur qui défend Ultramar, Me Louis P. Bélanger, a lancé que la plaidoirie de son collègue lui avait presque tiré des larmes.

«À l'écouter, on le martyrise», ironise Me Bélanger.

Il est faux de dire que les pétrolières ont fait de l'obstruction, plaide Me Bélanger. Oui, les pétrolières ont contesté la divulgation de l'écoute électronique jusqu'en Cour suprême, mais la transmission des autres éléments de preuve n'a pas été contestée.

La défenderesse Ultramar se dit «peut-être» prête à régler le premier recours, qui regroupe seulement quatre villes, lorsque le dommage sera établi.

Faits saillants des recours collectifs (du 1er janvier 2001 au 12 juin 2008)

> DIVISÉ EN DEUX PROCÉDURES DISTINCTES:

- Une pour les territoires de Sherbrooke, de Magog, de Victoriaville et de Thetford Mines (autorisée le 30 novembre 2009)

- Une pour 22 autres territoires, notamment Québec, Lévis, Drummondville, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, la Beauce, Montmagny, le Bas-Saint-Laurent et Sept-Îles (autorisée le 6 septembre 2012)

- Environ 1,2 million d'automobilistes qui ont acheté de l'essence durant la période pourraient être indemnisés.

> QUELLE INDEMNITÉ?

Le montant est encore indéterminé. Des études déposées chiffrent à 200 millions $ la somme payée en trop par les conducteurs.

> QUI INTENTE LES RECOURS?

Deux automobilistes, Simon Jacques et Daniel Thouin, accompagnés de l'Association pour la protection automobile

> LES PRINCIPALES PÉTROLIÈRES ET ENTREPRISES POURSUIVIES:

Ultramar, Olco, Irving, Couche-Tard, Pétroles Cadrin, Pétroles Global, Philippe Gosselin (Shell)

Après une enquête du Bureau de la concurrence du Canada, une quarantaine d'employés et d'entreprises ont été accusés au pénal d'avoir comploté pour fixer les prix à la pompe.

> 11 JUIN 2008:

Ultramar plaide coupable d'avoir comploté pour réduire indûment la concurrence dans la fourniture de l'essence à Victoriaville et à Thetford Mines entre mars et juin 2005. Elle a payé une amende de 1 850 000 $. Une quarantaine d'autres accusés (employés et entreprises) ont depuis plaidé coupables.

TAUX D'INTÉRÊT

BANQUES	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
La Banque HSBC Canada	5,000	0.40	0.50	0.55	0.60	1,000	0.95	1.00	1.10	1.30	1.65	2.95	6.20	4.45	6.35	3.54	3.04	3.54	4.24	4.94
Banque Nationale du Canada	5,000	0.40	0.45	0.50	0.60	1,000	0.65	0.95	1.10	1.30	1.45	2.85	6.70	4.40	6.70	3.14	3.04	3.75	4.39	4.79
Banque Laurentienne	3,000	0.25	0.25	0.35	0.50	500	0.60	0.85	1.00	1.15	1.50	2.85	6.70	4.40	6.30	3.14	3.14	3.50	4.39	4.79
Banque Royale	5,000	0.40	0.50	0.50	0.55	1,000	1.00	1.10	1.10	1.30	1.50	2.85	6.30	3.14	6.30	3.14	3.14	3.80	4.54	4.84
Banque Scotia	5,000	0.40	0.50	0.55	0.60	1,000	0.90	1.10	1.15	1.30	1.50	2.85	6.45	4.55	6.50	3.29	3.09	3.39	3.89	4.49
TD Canada Trust	5,000	0.40	0.50	0.55	0.60	1,000	1.00	1.05	1.10	1.20	1.30	2.85	-	3.14	6.30	2.99	2.94	3.44	3.94	4.79
BMO Banque de Montréal	5,000	0.50	0.65	0.65	0.75	1,000	1.00	1.05	1.15	1.25	1.50	2.85	6.30	4.00	6.30	3.14	3.04	3.80	4.39	4.79
CIBC	1,000	0.25	0.25	0.30	0.50	1,000	0.65	0.85	0.95	1.15	1.50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	2.85	6.70	4.45	6.35	2.89	2.84	3.55	4.14	4.99
Manulife Bank	25,000	0.75	0.90	0.90	1.00	2,500	1.25	1.45	1.60	1.85	2.05	2.55	-	4.45	3.35	3.00	3.04	2.94	2.99	2.99
FIDUCIES																				
Home Trust Company	5,000	1.15	1.20	1.30	1.30	5,000	1.50	1.70	1.80	1.90	2.05	2.50	-	3.95	-	2.69	2.69	2.79	2.79	2.84
Oaken Financial	1,000	1.75	1.75	1.75	1.75	1,000	1.90	2.20	2.35	2.50	2.60	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Le Groupe Desjardins	5,000	0.40	0.50	0.50	0.60	1,000	1.00	1.05	1.10	1.25	1.50	2.85	6.50	4.40	6.30	3.14	3.24	3.75	4.39	4.79
Fiducie Desjardins	5,000	0.40	0.50	0.50	0.60	1,000	1.00	1.05	1.10	1.25	1.50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	2.85	6.50	4.20	6.30	3.14	3.14	3.75	4.39	4.79
Sun Life - Assurance	0	-	-	-	-	1,000	r0.75	r0.80	r0.85	r1.05	r1.30	-	-	-	-	-	-	-	-	-
London Life	0	-	-	-	-	10,000	0.55	0.55	0.55	0.60	0.65	2.85	6.50	4.20	6.30	3.14	3.14	3.75	4.39	4.79
Épargne Placements Québec	0	-	-	-	-	100	1.15	1.30	1.50	1.70	1.90	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Informations fournies le 4 février 2015, 15 h 20 par les services Cannex qui les ont transmises au Le Nouvelliste hier.
Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante : **www.cannex.com**.
Les abréviations suivantes sont : 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.

La Tuque aura une microbrasserie



AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale



La microbrasserie La Pécheresse verra le jour à La Tuque grâce aux promoteurs Marc-André Ayotte et Michael Martineau. — PHOTO: AUDREY TREMBLAY.

LA TUQUE — La ville de La Tuque ne sera pas épargnée par la vague de popularité des microbrasseries. Dès le printemps prochain, les Latuquois pourront déguster des bières artisanales locales de la Microbrasserie La Pécheresse. Les deux jeunes entrepreneurs, Marc-André Ayotte et Michael Martineau, ont fait l'annonce officielle du projet qui nécessitera un investissement de 225 000$.

La microbrasserie lancera au printemps la production et la distribution de bières artisanales allant de légères à corsées. Les noms et les saveurs prendront leur inspiration dans la région.

«Il y a des camerises ici, du miel, et même des fraises au Lac-Édouard. C'est sûr qu'on va essayer le plus possible de travailler en partenariat avec les gens de La Tuque», a souligné Marc-André Ayotte.

«On a déjà un fermier qui voudrait les drêches (résidus de l'orge qui a servi à la fabrication de la bière) pour ses animaux. Il paraît qu'ils tripent!», a ajouté Michael Martineau.

Les produits seront dans un premier temps distribués dans certains commerces, épiceries et pourvoiries de la Haute-Mauricie. Dans la deuxième et troisième année ce sont les marchés de la Mauricie entière et du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui seront ciblés pour goûter les saveurs latuquoises. Quelques emplois seront également créés.

«On veut aussi s'inscrire dans les circuits touristiques de la bière. C'est intéressant pour le rayonnement et la visibilité», estime M. Ayotte.

«Il y a des camerises ici, du miel, et même des fraises au Lac-Édouard. C'est sûr qu'on va essayer le plus possible de travailler en partenariat avec les gens de La Tuque.»

L'entreprise pourra produire plus de 1000 litres par semaine, donc près de 65 000 litres annuellement dans leurs nouveaux locaux situés sur la rue Saint-Zéphirin. Les locaux anciennement occupés par le restaurant Ti-Croc.

«On est chanceux d'avoir trouvé un aussi beau local. On n'a pas beaucoup d'amélioration locative à faire. Il y a déjà certains équipements qui vont nous être utiles pour le brassage», a expliqué Marc-André Ayotte.

Les deux jeunes entrepreneurs n'étaient pas les seuls heureux lors de l'annonce, hier, le maire de La Tuque se réjouissait de l'implantation d'une microbrasserie sur son territoire.

«Il n'y en avait pas ici et ça manquait. J'allais à Shawinigan le maire Angers m'agaçait avec ça, et c'était la même chose à Saint-Tite. Quand je vais y retourner, ils vont le savoir», a conclu en riant le maire de La Tuque, Normand Beaudoin.

Journée carrière à l'UQTR

TROIS-RIVIÈRES (BT) — Le Service d'aide à l'emploi de l'UQTR invite le public à participer à la Journée Carrière UQTR 2015 qui se tiendra au CAPS le 17 mars, entre 11 h et 16 h.

Les entreprises de tous les secteurs d'activités peuvent y prendre part.

Un maximum de 15 entreprises par secteur seront toutefois acceptées.

Pour compléter le formulaire d'inscription, il faut télécharger le lien *www.uqtr.ca/jcemployeurs*. Le formulaire peut être renvoyé par courrier électronique à *marie.st-hilaire@uqtr.ca*.

La date limite d'inscription est le 20 février, à 16 h 30.

Centre prévention suicide les Deux Rives
VOUS PENSEZ AU SUICIDE?
1 866-APPELLE (277-3553)

Résultats des tirages du : 2015-02-04

Loto-Québec — lotoquebec.com/loteries

Lotto 6/49 : 06 08 10 22 30 43 — compl. 23
LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 28922579-01

Québec 49 : 12 19 20 25 34 36 — compl. 06

Extra 6209995

La Boule aux Œufs d'OR

1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
441205	102108 décomposables	832474

Numéro boni : 12

Numéros «Télé» : 801890 | 848147 non décomposables | 946068

Numéro « Votre participant » : AUCUN

Tout ou Rien : 03 04 05 06 07 09 11 14 16 17 19 21

La Quotidienne : 3 792 — 4 7666

Loto Poker : 2♣ 3♢ 6♠ 9♠ D♢

Banco — **Turbo x4** : 06 08 09 11 15 16 17 18 30 37 40 41 42 52 53 59 60 62 63 70

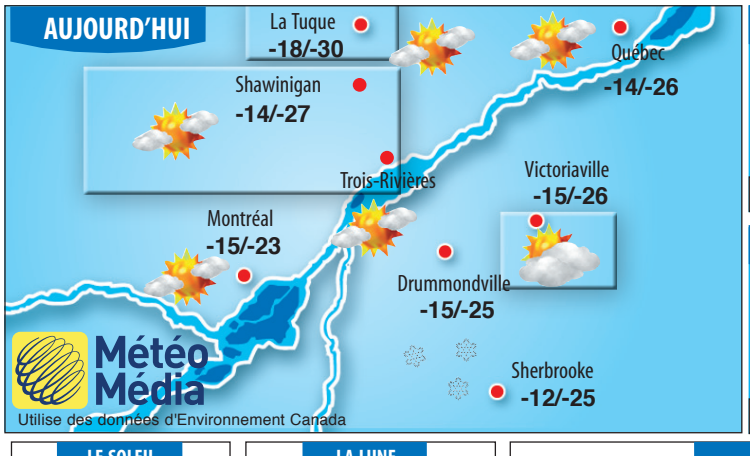
Sprint 10 : 01 10 19 20 43

Lotto D : 5 2 6 6 2 5 5 6

Triplex : 01 03 05 22 38

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 15 DÉCEMBRE 34 LION

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



DEMAIN — PRÉC. 30% — MAX: -14 MIN: -21

SAMEDI — PRÉC. 20% — MAX: -13 MIN: -26

DIMANCHE — PRÉC. 20% — MAX: -17 MIN: -23

LUNDI — PRÉC. 10% — MAX: -14 MIN: -21

LE SOLEIL
7h08 — 17h00
Durée totale du jour: 9h52

LA LUNE
11 fev. — 18 fev. — 25 fev. — 5 mars.

AU SOLEIL

Acapulco	Sol	30/19	Martinique	Ave	28/22
Bermudes	Plu	20/19	Myrtle Beach	Ave	13/-2
Barbades	Ave	29/25	Montego Bay	Ave	28/23
Cancun	Ave	28/20	Orlando	Plu	20/10
Fort Lauder.	Plu	23/17	Puerto Plata	Sol	29/21
Freeport	Ora	24/19	Puerto Vallarta	Var	28/18
Key West	Ora	24/17	Tampa	Ave	18/10
La Havane	Ave	26/17	West Palm B.	Plu	23/15

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Nei	-12/-25
Barrage Gouin	Var	-23/-30
Chibougamau	Var	-23/-30
Gaspé	Nei	-5/-22
Gatineau	Sol	-16/-23
Iles de la Mad.	Nei	-2/-15
Joliette	Sol	-14/-25
La Grande	Var	-26/-29
La Malbaie	Sol	-16/-28
La Tuque	Sol	-18/-30
Maniwaki	Sol	-16/-24
Québec	Sol	-14/-26
Rimouski	Nei	-11/-24
Rivière-du-loup	Nei	-13/-24
Saguenay	Nei	-19/-29
St Georges	Sol	-14/-26
St-Hubert	Sol	-15/-23
St-Hyacinthe	Sol	-15/-23
St-Jean	Sol	-15/-23
St-Jérôme	Sol	-15/-25
Sept-Iles	Nei	-10/-26
Sorel	Sol	-14/-27
Val d'Or	Sol	-20/-23
Valleyfield	Sol	-15/-23
Victoriaville	Var	-15/-26

LE MONDE

Amsterdam	Sol	2/-1
Athènes	Sol	16/8
Bruxelles	Var	1/-2
Buenos Aires	Sol	29/21
Hong Kong	Sol	19/12
Lisbonne	Sol	11/6
Londres	Ave	5/-1
Los Angeles	Sol	25/11
Madrid	Sol	6/-2
Mexico City	Var	19/8
Moscou	Nua	-6/-12
New York	Nei	-1/-13
Paris	Sol	2/-1
Rio	Ora	32/26
Rome	Plu	11/5
Tokyo	Plu	6/3

LE VENT
NO 15 km/h

FACTEUR VENT
-22

INDICE UV
1.4 (Bas)

AU CANADA

Calgary	Nei	-10/-18
Charlottetown	Nei	1/-19
Edmonton	Nei	-16/-19
Fredericton	Nei	-4/-20
Halifax	Mel	4/-16
Ottawa	Sol	-15/-23
Québec	Sol	-14/-26
Régina	Sol	-13/-16
Saint-Jean	Nei	-1/-2
Toronto	Sol	-11/-15
Victoria	Plu	11/9
Yellowknife	Nua	-27/-35

LES MARÉES

La Perade Hre	La Perade Ht/m	Trois-Rivières Hre	Trois-Rivières Ht/m
7h21	0.9	8h54	0.9
11h00	1.6	12h00	1.1
19h09	0.8	20h45	0.9
23h00	1.8	23h54	1.2

ALMANACH

Max Normal		-6°
Min Normal		-18°
Max Record	1964	5°
Min Record	1948	-34°

MRC DE NICOLET-YAMASKA

Deux mises à pied confirmées

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

NICOLET — Tel que révélé par *Le Nouvelliste*, la MRC de Nicolet-Yamaska a confirmé les deux mises à pied découlant de la réorganisation de ses services.

«Le mois de janvier fut consacré à faire un premier et difficile exercice de rationalisation au niveau des ressources humaines qui œuvrent au sein du CLD. Celui-ci s'est soldé, sur un total de cinq postes à temps plein, par un résiduel de deux postes à temps complet et deux postes à temps partiel», a expliqué la directrice générale, Marie-Line St-Arnaud.

Concrètement, la structure légale et administrative du CLD est toujours existante, et ce, jusqu'à l'adoption de la loi 28 prévue au courant du mois de mars prochain. Un poste de réceptionniste dédié aux deux organismes a néanmoins été créé.

Les services liés au développement rural et culturel sont conservés et rattachés à un seul poste de travail qui sera assumé par Marthe Taillon. Le milieu culturel s'était mobilisé pour réclamer son maintien au sein de l'organisation.

Quant aux services conseils en développement commercial et industriel, ils sont appelés à être maintenus de même que l'aide financière accordée par le biais des programmes de support à l'entrepreneuriat et aux entreprises.

«Cependant, ce volet de services est d'ores et déjà inévitablement modulé en fonction des coupures annoncées», précise Mme St-Arnaud.

Celle-ci souligne que les nouvelles modalités de fonctionnement et de gouvernance pour le service de développement local et économique au sein de la MRC, après l'adoption de la loi 28, restent donc à déterminer.

«Ce travail de réflexion débutera très prochainement avec nos partenaires. Parallèlement, la MRC sera aussi à revoir la teneur de sa participation et de sa représentation particulièrement pour les secteurs du développement touristique, de l'agroalimentaire et de l'économie sociale», ajoute Mme St-Arnaud.

Lors de l'adoption du budget de la MRC de Nicolet-Yamaska le 26 novembre dernier, une résolution concernant l'avenir du CLD avait été adoptée en vue «d'intégrer dans la MRC les services actuels du CLD et sa mission de développement local et économique et ce, dès janvier 2015».

Cette décision faisait suite à l'annonce de coupes budgétaires faites par le gouvernement québécois au début du mois de novembre 2014 et aux modalités d'application de la future loi 28.

Du côté de la MRC de Bécancour, le couperet est aussi sur le point de tomber par rapport à son CLD. Le conseil des maires se penche d'ailleurs ces jours-ci sur les décisions à prendre.

DERNIER APPEL POUR LE FONDS CULTUREL

La MRC de Nicolet-Yamaska et la Ville de Nicolet, partenaire du Fonds de soutien aux initiatives culturelles de la MRC, rappellent que la dernière date de tombée de ce Fonds est le 31 mars 2015. Il vise à soutenir les projets des différents acteurs du milieu culturel du territoire au profit de l'ensemble de ses résidents.

«Ce Fonds de 54 000 $ est un incitatif pour favoriser l'émergence de nouveaux projets en culture dans nos municipalités. Depuis son lancement, ce sont 22 projets qui furent soutenus sur l'ensemble du territoire», a fait savoir le préfet de la MRC, Marc Descôteaux.

C'est un comité de sélection qui a la charge de déterminer, sur la base d'une dizaine de critères, la liste de projets qui seront soutenus. Des sommes d'un maximum de 2000 dollars seront ainsi attribuées aux initiatives retenues. Le formulaire d'inscription de même que la liste des règles et conditions sont à la disposition du milieu via Internet au *www.mrcny.ca* ou *www.nicolet.ca*.

Pour la MRC de Nicolet-Yamaska, il est possible de joindre Marthe Taillon, agente de développement culturel et rural, au (819) 293-2997, ou *m.taillon@cldny.ca*.

Pour la Ville de Nicolet, on peut contacter Geneviève Duval, chargée de projet Culture, au (819) 293-4498, poste 248, ou *g.duval@nicolet.ca*.





SiriusXM
LES RECRUES DODGE
FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

L'ÉVÉNEMENT

PREMIÈRE

BONNE AFFAIRE DE L'ANNÉE

2015



Prix de départ du modèle
Dodge Grand Caravan Crew 2015 montré: 30 850 $**

PRENEZ LE VOLANT D'UNE VRAIE BONNE AFFAIRE

DODGE GRAND CARAVAN SE 2015

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS DEPUIS PLUS DE 31 ANS

DODGE GRAND CARAVAN

À PARTIR DE :
19 995 $‡
LE PRIX INCLUT 8 100 $* DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LES FRAIS SUR LE CLIMATISEUR.

OU CHOISISSEZ

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :
111 $±
AUX DEUX SEMAINES
POUR 96 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT ET FRAIS SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :
3,49 %±
JUSQU'À 96 MOIS
ET AUCUN ACOMPTE

MOI AUTO 2014 MEILLEUR ACHAT MINI-FOURGONNETTE

2013 IIHS TOP SAFETY PICK
«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'*IIHS*

CHRYSLER



Prix de départ du modèle
Chrysler 200C 2015 montré: 27 550 $**

CHRYSLER 200 LX 2015

LA BERLINE INTERMÉDIAIRE LA PLUS ABORDABLE AU PAYS◊

2015 IIHS TOP SAFETY PICK+
«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+» SELON L'*IIHS*
Lorsque muni de l'alerte de collision avant livrable.

À PARTIR DE :
19 995 $‡
LE PRIX INCLUT 3 000 $* DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LES FRAIS SUR LE CLIMATISEUR.

TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :
3,49 %±
JUSQU'À 96 MOIS
ET AUCUN ACOMPTE

DODGE DART



Prix de départ du modèle
Dodge Dart GT 2015 montré: 24 350 $**

DODGE DART SE 2015

LA VOITURE LA PLUS ÉVOLUÉE SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE DE SA CATÉGORIE➤

COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA AUX ESSAIS DE COLLISIONS LATÉRALE ET FRONTALE†

2014 IIHS TOP SAFETY PICK
«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'*IIHS*

À PARTIR DE :
17 495 $‡
LE PRIX INCLUT LES FRAIS DE TRANSPORT DE 1 695 $.

OU CHOISISSEZ

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :
97 $±
AUX DEUX SEMAINES
POUR 96 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT INCLUS.

TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :
3,49 %±
JUSQU'À 96 MOIS
ET AUCUN ACOMPTE

DODGE JOURNEY



Prix de départ du modèle
Dodge Journey Crossroad 2015 montré: 31 450 $**

DODGE JOURNEY SE 2015

LE MULTISEGMENT PRÉFÉRÉ AU PAYS√

2013 IIHS TOP SAFETY PICK
«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'*IIHS*

À PARTIR DE :
19 995 $‡
LE PRIX INCLUT 2 000 $* DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LES FRAIS SUR LE CLIMATISEUR.

OU CHOISISSEZ

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :
111 $±
AUX DEUX SEMAINES
POUR 96 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT ET FRAIS SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :
3,49 %±
JUSQU'À 96 MOIS
ET AUCUN ACOMPTE

dodge.ca/offres PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP® | DODGE | RAM DU QUÉBEC **chrysler.ca/offres**

CHRYSLER DODGE Jeep RAM

Le consommateur avisé lit les petits caractères : ‡, *, ±, **. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants à compter du 3 février 2015 et pendant le mois en cours seulement, et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 695 $) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à l'achat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Les prix d'achat annoncés s'appliquent aux modèles Dodge Grand Caravan SE 2015 (RTKH53 + 29E)/Chrysler 200 LX 2015 (UFCE41 + 28A)/Dodge Dart SE 2015 (PFDH41 + 25A)/Dodge Journey SE 2015 (JCDH49 + 22F + WFU), respectivement : **19 995 $/19 995 $/17 495 $/19 995 $.** Le prix d'achat comprend les frais de transport de 1 695 $ et, le cas échéant, les frais sur le climatiseur de série. Le prix d'achat ne comprend pas les frais sur le climatiseur négocié avant l'application des taxes. Une remise au comptant de 8 100 $ est applicable sur le modèle Dodge Grand Caravan SE 2015 (RTKH53 + 29E). Une remise au comptant de 3 000 $ est applicable sur le modèle Dodge Journey SE 2015 (JCDH49 + 22F + WFU). ± Le taux de financement à l'achat à partir de 3,49 % jusqu'à 96 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD et est applicable sur certains modèles 2015 sélectionnés. Exemples : Dodge Grand Caravan SE 2015 (RTKH53 + 29E)/Chrysler 200 LX 2015 (UFCE41 + 28A)/Dodge Dart SE 2015 (PFDH41 + 25A)/Dodge Journey SE 2015 (JCDH49 + 22F + WFU) avec un prix d'achat de **19 995 $/19 995 $/17 495 $/19 995 $**, financé à un taux de 3,49 % pour 96 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 110,23 $/110,23 $/96,45 $/110,23 $, des frais de crédit de 2 932,84 $/2 932,84 $/2 566,60 $/2 932,84 $ et une obligation totale de 22 927,84 $/22 927,84 $/20 061,60 $/22 927,84 $. ** Prix de départ du modèle Dodge Grand Caravan SE 2015 (RTKH53 + 29E) montré, incluant une remise au comptant de 7 000 $ et un boni au comptant de 1 500 $: 30 850 $. Prix de départ du modèle Chrysler 200C 2015 (RTKP53 + 29K) montré, incluant une remise au comptant de 3 000 $: 27 550 $. Prix de départ du modèle Dodge Dart GT 2015 (PFDR41 + 27S) montré : 24 350 $. Prix de départ du modèle Dodge Journey Crossroad 2015 (JCDR49 + 28V) montré, incluant une remise au comptant de 2 000 $: 31 450 $. Les prix de départ des véhicules montrés incluent les remises/bonis au comptant et n'incluent pas les options (par exemple, certaines teintes de peinture). Les options sont disponibles moyennant des coûts additionnels. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. ◊ Selon le segment inférieur des berlines intermédiaires 2014 de *Ward's*. Selon le PDSF des modèles de base. Exclut les autres véhicules conçus et construits par FCA US LLC. † Selon le programme d'évaluation des nouvelles voitures utilisé par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). √ Selon les données tirées du recensement de *IHS Automotive: Polk* disponibles en date du mois de juillet 2014 sur le segment de gamme supérieure 2014 coûtant moins de 25 000 $ de *Ward's*. ➤ Selon la catégorie des petites berlines de gamme intermédiaire. Ces

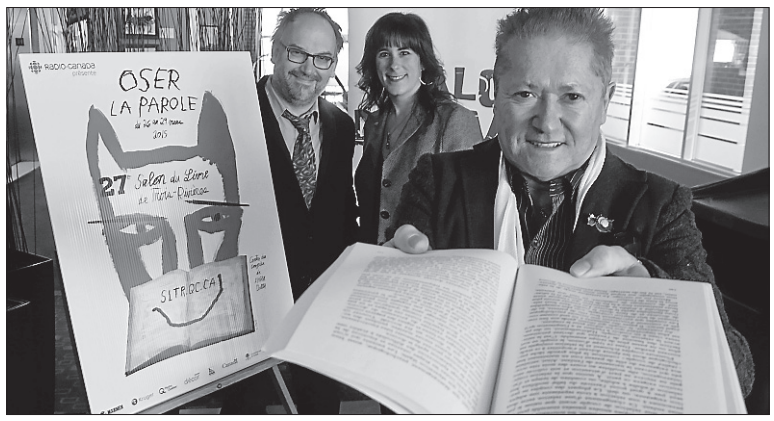
SALON DU LIVRE DE TROIS-RIVIÈRES, DU 26 AU 29 MARS

La parole aussi célébrée lors de la 27e édition

Le poète Jean-Paul Daoust assumera la présidence d'honneur



LINDA CORBO
linda.corbo@lenouvelliste.qc.ca



À l'avant, on aperçoit le président d'honneur du Salon du livre 2015, le poète Jean-Paul Daoust. À l'arrière: la directrice générale du Salon, Julie Brosseau, et l'éditeur qui sera en vedette cette année, Antoine Tanguay, fondateur de la maison d'édition Alto. L'affiche a été réalisée par l'illustrateur Lino.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — C'est sous le thème *Oser la parole* que se déroulera cette année le Salon du livre de Trois-Rivières au Centre des congrès de l'hôtel Delta, du 26 au 29 mars. Le thème rejoint invariablement l'actualité récente, mais se colle tout aussi bien au profil du président d'honneur de cette 27e édition, soit le poète Jean-Paul Daoust, un habitué de la ville qui est reconnu pour avoir le verbe généreux et pour habiter aisément l'espace public.

Les invités d'honneur du vendredi et du dimanche sont aussi reconnus pour ne pas avoir la langue de bois. L'animateur et communicateur Jean-Luc Mongrain sera l'homme de la situation vendredi pour la journée des aînés, lui qui publiera son premier livre quelques jours plus tôt sous le titre *Prendre la parole*, justement, alors que le dimanche, Gabriel Nadeau-Dubois sera l'invité d'honneur de la journée des nouvelles voix de la littérature. Pour ce dernier, l'occasion sera belle de présenter le collectif *Libres d'apprendre: plaidoyers pour la gratuité scolaire*, paru en 2014.

Dans un registre plus intimiste, Dominique Demers sera l'invitée d'honneur de la journée du samedi. Bien connue en littérature jeunesse, domaine où elle a remporté de nombreux prix, elle a touché particulièrement les adultes en 2014 avec *Chroniques d'un cancer ordinaire: Ma vie avec Igor*, dans lequel elle relate en courts billets la période où elle a affronté une tumeur maligne.

Cela dit, les jeunes ne seront pas en reste puisque l'invité d'honneur de la journée jeunesse du jeudi sera le prolifique auteur Simon Boulerice, qui baigne tout autant dans la poésie, le théâtre, les romans pour adultes et la série web que dans les romans pour adolescents ou enfants. En 2014, il a remporté le Prix jeunesse des libraires du Québec (catégorie 6-11 ans) avec *Edgar Paillettes* alors que du côté des adolescents, il offre sa série *M'as-tu vu?*, dont il vient de faire paraître le troisième tome.

C'est par ailleurs la très belle maison d'édition Alto qui a été choisie cette année pour recevoir le titre d'Éditeur à l'honneur, une entreprise qui célèbre ses dix ans cette année, qui a été fondée et qui est dirigée par Antoine Tanguay.

Notons qu'on ajoutera une nouveauté cette année avec la création de la formule de l'écrivain en résidence. Cette formule sera initiée par l'auteur de la région Sébastien Dulude, qui publiera quelques jours plus tôt un recueil de poésie intitulé ouvert l'hiver. Or, pendant le Salon, il sera appelé à relever le défi d'écrire un texte inédit chaque jour de l'événement, texte qu'il récitera sur scène.

OSER LA PAROLE

La présidente du conseil d'administration du Salon du livre, Stella Montreuil, a souligné l'importance du slogan adopté cette année, un thème qui, soit dit en passant, avait été choisi avant les événements qui se sont déroulés dans les locaux de *Charlie Hebdo*.

«Par les années passées, nous étions un peu plus axés sur une note légère avec les spectacles et la folie, mais cette année, on s'en va vers une tendance qui est davantage dans le courant de l'année. Les événements récents nous ont prouvé à quel point il est important de défendre la prise de parole», a noté hier Mme Montreuil.

La parole sera d'ailleurs célébrée sous toutes ses formes, dit-elle, qu'elle soit engagée, libératrice, enivrante ou percutante. «Cette thématique promet des échanges intéressants et colorés. Elle ajoute une note nouvelle à la gamme festive que nous avons développée ces dernières années», poursuit la présidente. «Nous allons donc être un peu plus sérieux, en apparence...»

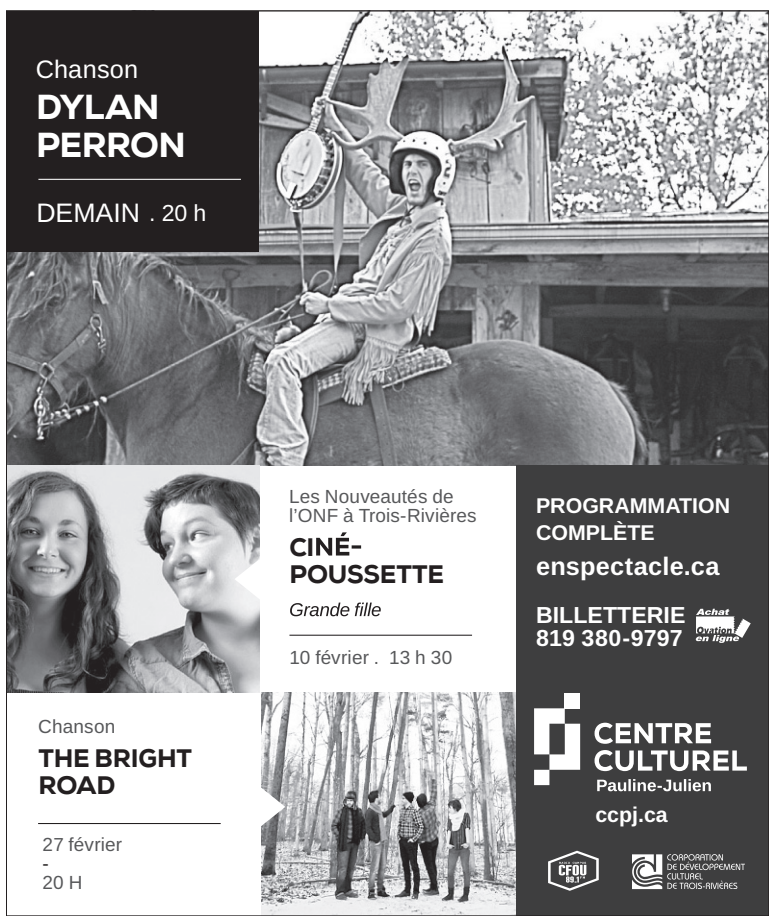
«Les événements récents nous ont prouvé à quel point il est important de défendre la prise de parole»

Le poète Jean-Paul Daoust endosse totalement le thème de cette 27e édition. «On a vu cette année à quel point a liberté d'expression, que l'on croit coulée dans le béton, est si fragile», disait-il hier en conférence de presse.

Fidèle participant du Festival de la poésie de Trois-Rivières, il s'est dit très touché d'assumer la présidence d'honneur d'un salon du livre dans une ville qu'il fréquente depuis 30 ans et qu'il a vue se transformer de belle manière au fil de ces décennies, une ville qui est la capitale de la poésie certes, mais qui a aussi été la capitale du papier, a-t-il précisé. À Trois-Rivières, en mars, l'homme en sera à son premier salon depuis la sortie du troisième tome de ses *Odes radiophoniques*.

Soulignons enfin que des milliers de jeunes sont attendus encore cette année et qu'un menu d'animations scolaires a été élaboré pour eux avec les Simon Boulerice, Fernande Lamy, Tristan Demers et compagnie.

Comme par les années passées, le prix d'entrée sera de 3$ et l'accès sera gratuit pour les jeunes de 12 ans et moins. La gratuité sera aussi en vigueur le jeudi soir.



facebook.com/lenouvelliste

CES GARS-LÀ REVIENT À L'ANTENNE LUNDI PROCHAIN, À V

Pousser la formule un peu plus loin

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca



Les adeptes de la série *Ces gars-là* retrouveront avec plaisir les deux comparses que sont Simon-Olivier Fecteau, à gauche, et Sugar Sammy avec la deuxième saison de la comédie qui débutera lundi prochain, à V. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

TROIS-RIVIÈRES — Pour de nombreux téléphages, la comédie *Ces gars-là* a été une des révélations de l'année 2014. Pour ceux-là comme pour ceux qui en ont simplement entendu parler, la date du lundi 9 février est cochée sur le calendrier puisqu'elle marque le début de la deuxième saison de la série, dès 20 h, sur V.

Le succès de la série a été critique mais aussi populaire, au point d'être une des locomotives de la chaîne avec une moyenne de près de 500 000 spectateurs par épisode à la télé, mais aussi 80 000 sur Internet et un autre 150 000 visionnements sur Illico TV.

«C'est certain que le succès des cotes d'écoute est une motivation, soulignait Sugar Sammy en entrevue au *Nouvelliste* avec son comparse Simon-Olivier Fecteau hier. C'est l'*fun* d'avoir de bonnes critiques mais en bout de ligne, le plus important, ça reste l'opinion du public. L'idéal, c'est d'avoir les deux.»

À quoi attribuent-ils ce succès? Les deux compères penchent pour la qualité des textes. «Ça reste le noyau d'une série, soutient Simon-Olivier Fecteau. Tout part de là. Cela dit, il faut dire que nous travaillons avec une équipe vraiment formidable en partant des autres comédiens jusqu'aux techniciens.»

Or, pour la seconde saison, l'équipe d'écriture s'est agrandie. En plus de Fecteau et Sugar Sammy, quatre personnes sont venues se greffer à l'équipe. «En fait, ça tient d'abord à un manque de temps, explique Fecteau. On a été pressés par le temps au moment d'écrire et on est allé chercher Maxime Caron, Simon Cohen, François Camirand et René Brisebois. Ça a vraiment aidé. Très honnêtement, la saison deux est vraiment bonne. On connaît mieux les paramètres de la série, on est plus confiants dans notre jeu, on connaît mieux nos personnages.»

«Aussi, rajoute Sugar Sammy, on connaît mieux nos collègues comédiens. On sait ce qu'ils aiment, ce qu'ils font le mieux. Ainsi, on s'est aperçu que le personnage de mon père a eu beaucoup de succès parce qu'il a une façon exceptionnelle de lancer ses répliques. Il est tellement efficace qu'on s'est dit qu'il fallait absolument lui en écrire davantage. Mélissa Désormeaux-Poulin aussi est excellente, elle a d'ailleurs gagné un Gémeau pour sa performance dans la série. C'est l'*fun* d'écrire pour d'aussi bons interprètes.» Les auteurs savent aussi par la magie de Twitter et Facebook à quel point ils sont aimés du public qui réagit massivement et en direct aux apparitions de leurs préférés lors des diffusions.

Fecteau, encore réalisateur pour cette seconde saison, estime qu'ils sont allés plus loin avec cette deuxième. «Ça se voit dans les thèmes abordés: on traite de certains sujets qui ne sont pas tellement traités en comédie. On se permet d'aller aussi un peu plus loin dans l'absurde. On pousse juste un peu plus nos limites. Ce serait moins intéressant pour nous et le public de reprendre intégralement une formule. On a bâti un univers avec la première saison et là, on peut se permettre de l'explorer davantage. Des fois, on va jouer sur la limite d'un sujet scandaleux mais ça doit forcément avoir un sens. Il n'est pas question d'être déplacés juste pour être déplacés.»

«On se permet d'aller aussi un peu plus loin dans l'absurde. On pousse juste un peu plus nos limites.»

Cela dit, aucune des deux têtes d'affiche ne pense qu'un spectateur qui découvrirait la série cette année ne sera perdu. «Il y a un tout petit rappel de la première saison au début du premier épisode mais pour le reste, notre structure est simple et en général, chaque épisode se suffit à lui-même.»

Pour les fans qui se posent déjà la question: oui, ils travaillent déjà à élaborer les épisodes d'une éventuelle troisième saison.





LES NOUVEAUTÉS DE L'ONF PRÉSENTAIENT *LOIN D'EUX-MÊMES, LOIN DES AUTRES* HIER SOIR

Une réalité d'une sidérante complexité

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Si le sort des personnes atteintes de maladie mentale qui ont commis un crime violent a été ramené au cœur de l'actualité au cours des dernières années, bien peu de gens se sont penchés sur le traitement dont ces malades font l'objet. Le cinéaste John Kastner l'a fait en tournant son documentaire *Loin d'eux-mêmes, loin des autres* dans un centre médicolégal ontarien et le document a été présenté hier à la Maison de la culture dans le cadre des Nouveautés de l'ONF.



Spécialiste en psychiatrie légale, la Dre Marie-Frédérique Allard est venue répondre aux questions du public à la suite de la projection du film *Loin d'eux-mêmes, loin des autres* à la Maison de la culture de Trois-Rivières, hier.
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Le sujet est certes délicat mais le réalisateur a su faire preuve de doigté pour nous faire partager cette réalité avec réalisme sans pour cela verser dans un sensationnalisme qui aurait entaché la crédibilité de sa démarche. Kastner ne s'attache à défendre aucune thèse même s'il offre un regard plutôt optimiste sur le processus. Parmi les quelques individus qu'il nous fait connaître, il s'en trouve un, Mike, qui se fraye, non sans difficultés, un chemin vers une libération inconditionnelle qui semble prometteuse.

Le film réussit à nous faire partager le difficile quotidien des intervenants en santé mentale tout en nous sensibilisant sans manipulation grossière à la douleur morale que peuvent vivre les patients. On sent le regard vrai, chaleureux mais sans complaisance. On en ressort troublé, forcément.

La soirée d'hier a été rendue d'autant plus intéressante et pertinente qu'elle impliquait, au terme du visionnement, une discussion avec la psychiatre Marie-Frédérique Allard, spécialiste en psychiatrie légale et psychiatre au CH du Centre-de-la-Mauricie. Tant elle que le film auront contribué à offrir une vision plus juste de la réalité que celle que bien des médias ont véhiculé en marge des retentissants procès qui ont soulevé les questions de la responsabilité criminelle d'accusés de crimes violents et du sort qui leur est réservé.

La réalité, c'est notamment que chez les accusés souffrant de maladie mentale et ayant suivi un traitement qui les a menés vers une libération inconditionnelle, le taux de récidive est infime, inférieur à 1›%. C'est aussi que dans moins de 5 % des expertises psychiatriques les psychiatres concluent à une non-responsabilité criminelle et dans les cas des meurtres, c'est moins de 1 %. Par ailleurs, seule une petite minorité de gens souffrant de maladie mentale commettent des actes violents et ils s'en prennent rarement à la population en général.

Marie-Frédérique Allard a aussi témoigné de la difficulté qu'il y a à traiter des personnes atteintes de maladie mentale, une maladie qui touche tous les aspect de la vie des personnes atteintes, d'où la nécessité d'une très vaste gamme de spécialités différentes travaillant en coordination les unes avec les autres.

Le film a d'ailleurs habilement mis en relief la très grande difficulté pour Mike, un patient schizophrène en voie de réhabilitation, de vivre normalement avec le poids de la culpabilité ressentie suite au meurtre qu'il a commis lors d'un épisode psychotique. Le patient avait tué sa propre mère et sa libération impliquait un contact régulier avec les autres membres de sa famille et avec la douleur atroce qu'il leur avait causé. Et ce, malgré leur pardon apparemment sincère. Parmi les choses qu'on retient du film comme de la discussion qui s'en est suivie, c'est l'extrême complexité du traitement de la maladie mentale et de l'énorme écueil que constituent les conclusions hâtives et les préjugés si souvent véhiculés. Sans parler de la difficulté de conjuguer les exigences du système judiciaire avec celles de la médecine.

Il n'y a pas plus de solution miracle que de monde ou d'individus parfaits.

Cadillac

SAISISSEZ LE BON MOMENT.

NOUS PAYONS LES DEUX PREMIERS VERSEMENTS DE LOCATION AUX DEUX SEMAINES[1].

DU 3 FÉVRIER AU 2 MARS 2015



ATS 2,5 L 1SA À PROPULSION
LOUEZ À 168 $[2] AUX DEUX SEMAINES PENDANT 36 MOIS À 0,9 %
1 425 $ DE COMPTANT PRIX À L'ACHAT DE 35 410 $

SRX À TRACTION AVANT
LOUEZ À 218 $[2] AUX DEUX SEMAINES PENDANT 48 MOIS À 0,9 %
2 000 $ DE COMPTANT PRIX À L'ACHAT DE 40 430 $

CTS 2,0 L TURBO À PROPULSION
LOUEZ À 268 $[2] AUX DEUX SEMAINES PENDANT 48 MOIS À 1,5 %
4 000 $ DE COMPTANT PRIX À L'ACHAT DE 49 630 $

Comprend le transport et la taxe de climatisation

LES PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES REÇOIVENT JUSQU'À 1 500 $ EN RABAIS POUR PROPRIÉTAIRES SUR UN NOUVEAU MODÈLE CADILLAC[3]

PROGRAMME D'ENTRETIEN DE 4 ANS/80 000 KM SANS FRAIS[4]
AVANTAGES DE LA PROTECTION CADILLAC

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CADILLAC. *contactercadillac.ca*

TROIS-RIVIÈRES: 4201, BOUL. GENE-H.-KRUGER, **819 376-3791**

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2015 neufs suivants : ATS 2,5 L à propulsion (6AB69/1SA), CTS 2,0 L à propulsion (6AF69/1SC) et SRX 2015 à traction avant (6NG26/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 800 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM et taxes applicables en sus. 1. Offre applicable uniquement aux particuliers admissibles résidant au Canada ayant obtenu une approbation de crédit de la Financière GM, qui ont conclu une entente de location avec la Financière GM et qui ont accepté la livraison, entre le 3 février et le 2 mars 2015, d'un nouveau modèle 2015 admissible (à l'exclusion des modèles Escalade 2015). La General Motors du Canada paiera les deux premiers versements de location aux deux semaines (y compris les taxes). Après les deux premiers versements de location aux deux semaines, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. 2. Location basée sur un prix à l'achat de 35 410 $ pour ATS (incluant un rabais à la location de 2 000 $), 49 630 $ pour CTS (incluant un rabais à la location de 1 000 $) et de 40 430 $ pour SRX (incluant un crédit de livraison de 1 500 $ et un rabais à la location de 1 000 $). Paiements aux deux semaines basés sur une location de 36 mois à un taux de 0,90 % avec versement initial de 1 425 $ pour ATS ; basés sur une location de 48 mois à un taux de 1,50 % avec versement initial de 4 000 $ pour CTS ; basés sur une location de 48 mois à un taux de 0,90 % avec versement initial de 2 000 $ pour SRX. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,20 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 3. Offre en vigueur du 12 janvier au 2 mars 2015 seulement (la « durée du programme »). Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais de 1 000 $ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat de tout véhicule Cadillac 2015 (à l'exception de l'Escalade 2015) neuf admissible livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule de marque Pontiac, Saturn, Saab, Oldsmobile, Hummer, Chevrolet Cobalt/HHR/Avalanche, BMW, Mercedes Benz, Audi, Lexus, Acura, Infiniti, Lincoln, Jaguar, Porsche, Land Rover ou Volvo 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs, des véhicules dont le client est propriétaire depuis les six derniers mois. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 4. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez cadillac.ca.**

La Ville dévoile les six belles restaurations architecturales de 2014

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Ville de Trois-Rivières dévoilait hier les plus belles restaurations et rénovations de 2014 en honorant leur propriétaire.

Cette année, six bâtiments de plusieurs styles architecturaux et de différentes époques figurent parmi ce palmarès.

Remplacements de la maçonnerie, des ouvertures et des revêtements extérieurs, restaurations des galeries ou réfections des toitures ne sont que quelques exemples d'interventions qui ont permis à ces bâtiments patrimoniaux de retrouver une seconde jeunesse, et ce, grâce à trois programmes de financement.



Le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, en compagnie des propriétaires honorés: Paul Gélinas et Jean-Claude Marchand (presbytère de Pointe-du-Lac), Chantal Richard (248-250 Hertel), Normand Newbury (116 Hertel), Marie-France Dion (521 Sainte-Angèle) et Pierre Pagé (460-466 Saint-Paul).

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Le 521, Sainte-Angèle ▶ Construction vers 1939





Le 460-466, Saint-Paul ▶ Construction vers 1913





Le presbytère de Pointe-du-Lac ▶ Construction vers 1914





Les 167-169, Notre-Dame Est ▶ Construction vers 1930





Le 116, Hertel ▶ Construction vers 1905





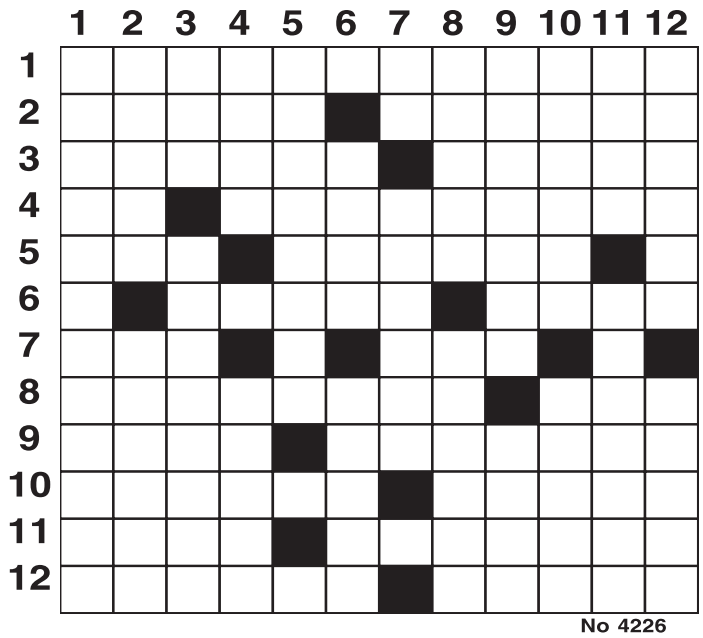
Les 248-250, Hertel ▶ Construction vers 1885





MOTS CROISÉS

www.hannequart.com



No 4226

Horizontalement

1 Très émouvant.
2 Refuges – Chien de chasse.
3 Agrandi – Forêt équatoriale dense.
4 C'est-à-dire – Oiseaux grimpeurs.
5 Consentement donné à – Ensemble des routes.
6 Sociable – Propagé.
7 Ornement architectural – Whisky canadien.
8 Galvanisée – Flan breton.
9 Se lit au bas d'un texte – Qui a des angles égaux.
10 Agile – Passionné.
11 Formation militaire supplétive recrutée par la France au Maroc (1908-1956) – Utilisateurs.
12 Arrêté – Factures.

Verticalement

1 Action d'enduire d'une préparation pharmaceutique.
2 Boule-de-neige – Instrument de musique.
3 Adresse internet – Celui qui va aux urnes.
4 Partie inférieure du système jurassique – Principe fondamental des religions indiennes.
5 Qui a lieu en été.
6 Ville de Grande-Bretagne – Unité de longueur.
7 Conjugaison – Valeurs mobilières.
8 Effleurer – Petit propriétaire de l'Angleterre médiévale.
9 Représenté avec une volonté de style – En abondance (A ...).
10 Frottée d'ail – Futaie.
11 Partie amont d'un glacier – Détour tortueux.
12 Nattes – Coule en Suisse.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	I	R	O	I	R	C	A	I	S	S	E
2	E	N	O	R	M	E	■	A	N	T	A	N
3	N	O	T	A	■	P	E	R	C	A	N	T
4	D	U	■	G	O	U	T	■	A	L	T	O
5	A	I	R	E	R	■	E	S	S	I	E	U
6	N	E	O	■	N	A	S	E	■	N	■	R
7	C	■	S	T	E	M	■	P	L	E	B	E
8	I	B	E	R	E	■	A	S	O	■	A	■
9	E	U	R	A	S	I	E	■	N	A	J	A
10	U	B	A	C	■	B	R	U	G	N	O	N
11	S	O	I	E	R	I	E	■	E	T	U	I
12	E	N	E	E	■	S	E	V	R	E	E	S

CITATION SECRÈTE

par Isabelle Vadeboncoeur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Thème : Citation de Marie-Jean Hérault de Séchelles

SEAI	LST	EL	END	ME	EPA	STIR	RSE	MAE	GID	MIE	ROET	TD	EPR
		■			■		■					■	
		■		■					■				
			■					■		■			
	■			■								■	

SOLUTION
du dernier numéro

Citation de Pierre Choderlos de Laclos : Le ridicule qu'on a augmente toujours en proportion qu'on s'en défend.

MOT MYSTERE

MYTHOLOGIE - Un mot de 8 lettres

L	G	A	I	A	J	A	X	E	L	O	I	L	C	U
S	S	E	M	E	L	E	C	T	R	E	R	H	E	A
E	E	E	N	O	T	A	L	R	O	T	S	E	N	R
D	T	E	D	I	A	N	E	C	I	N	P	O	T	I
I	A	E	L	O	E	T	A	R	O	I	P	E	A	A
N	T	R	M	F	I	E	F	I	D	E	P	E	U	N
A	U	E	I	E	E	E	X	E	N	G	T	G	R	E
E	E	N	D	Y	M	I	O	N	D	I	N	E	E	P
C	T	F	A	U	N	E	A	R	A	D	O	N	I	S
O	J	A	S	O	N	P	Y	I	N	E	O	N	A	M
R	T	E	R	E	E	A	C	M	A	E	D	R	P	A
E	S	A	S	E	D	A	H	R	E	E	S	R	I	R
C	H	E	R	E	R	Y	T	H	E	R	A	S	S	S
C	E	T	S	E	R	O	E	U	R	O	P	E	U	U
S	C	I	V	A	E	V	A	N	I	D	N	A	C	S

Solution du dernier problème : XYLOPHONE MM4307

ADONIS
AJAX
ANTEE
APIS
ARIANE
ASES
CENTAURE
CHARON
CIVA
CLIO
CORE
CREON
DANAE
DEITE
DIANE
DORIS
DRYADE
EFRIT
EGEE
EGIDE
ELECTRE
ELFE
ENDYMION
EPONA
ERATO
ETEOCLE
EUROPE
FAUNE
GAIA
HADES
HERA
ICARE
IOLE
IXION
JASON
LATONE
MARS
MIDAS
MUSES
NAIN
NAPEE
NEREE
NESSUS
NESTOR
OCEANIDES
OEDIPE
OETA
ONDINE
ORESTE
PINDE
RHEA
SCANDINAVE
SEMELE
TEUTATES
TYR
YMER

Défiez notre
Mégagrille du samedi
dans l'édition Week-end

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

		3			6		5	9
		1	9					2
			5		4		7	
		9	1	6	5		2	
2		5						
	4						3	
	7	4						
			3	2		4		1
			4					

Niveau de difficulté : MOYEN 2951

Solution du dernier sudoku

4	7	5	8	9	3	2	1	6
6	9	2	1	5	7	8	3	4
3	8	1	2	6	4	5	7	9
5	6	7	4	3	9	1	2	8
9	2	8	5	7	1	6	4	3
1	3	4	6	8	2	9	5	7
7	5	3	9	2	8	4	6	1
2	4	9	7	1	6	3	8	5
8	1	6	3	4	5	7	9	2

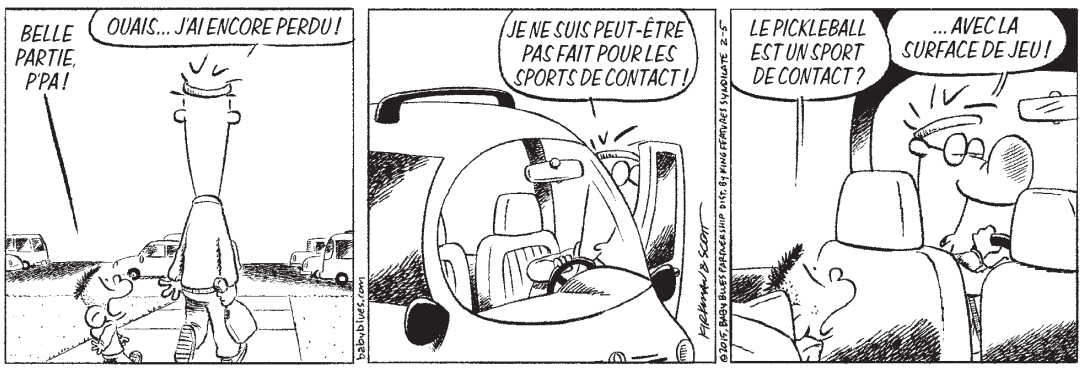
Par Fabien Savary 2950

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

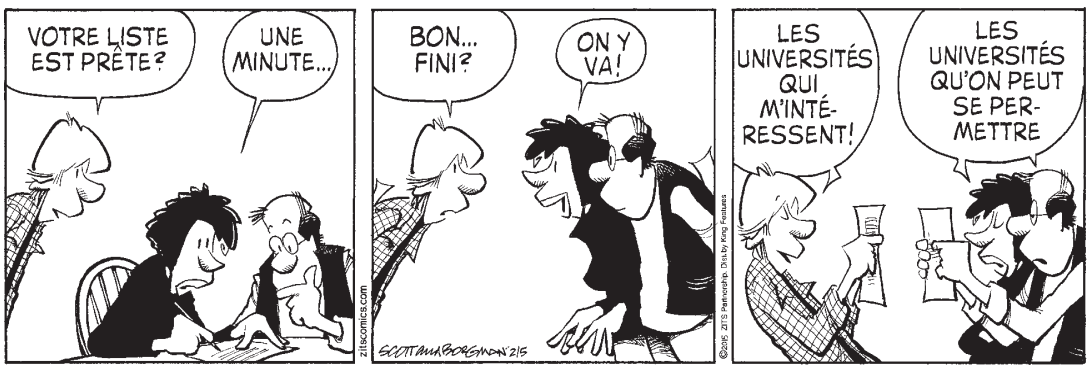
MANDRAKE



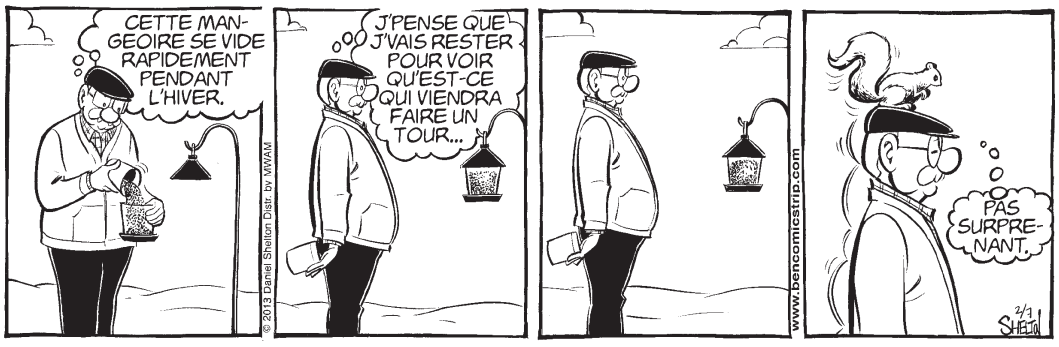
BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

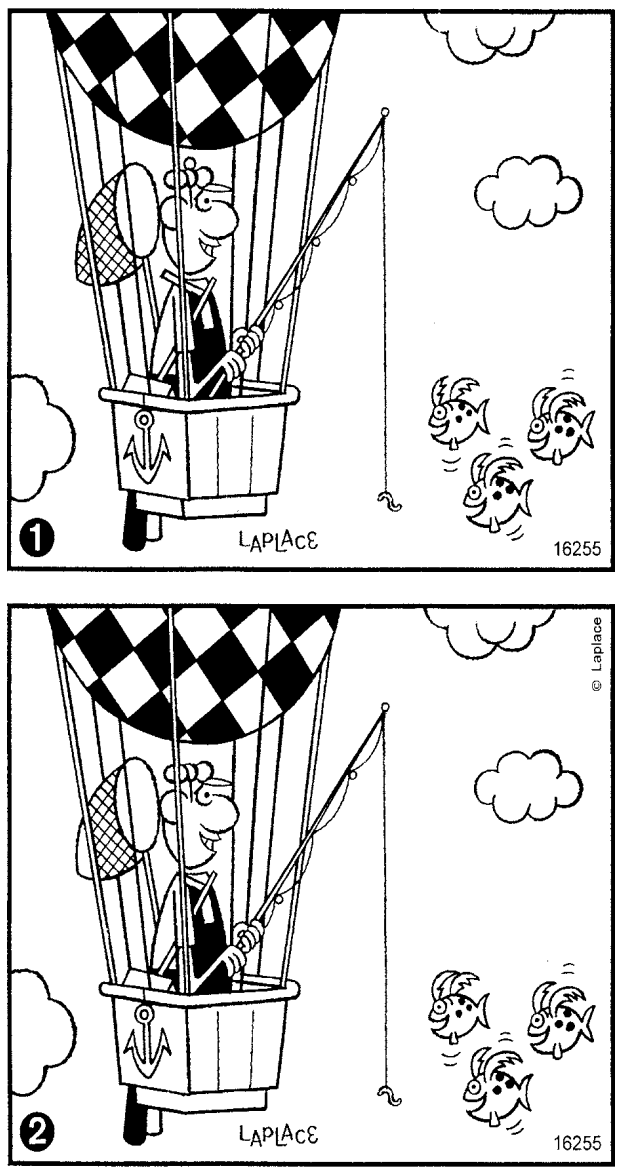


BEN



Êtes-vous observateurs?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION

1 Arrière du col de l'homme plus court. **2** Pas de bouton sur la casquette. **3** La poignée de la canne n'est pas indiquée. **4** Un guide en moins sur le milieu de la canne. **5** Pas de mailles sur le fond de l'épuisette. **6** Un filin plus court sur la partie gauche du ballon. **7** Socle de la nacelle incomplet. **8** Les ailes du premier poisson volant.

Horoscope

Bélier (21 mars au 19 avril)

Avec l'arrivée du cycle de la Lune en Vierge, voici un jeudi qui semble indiqué pour faire de nouvelles rencontres et approfondir des liens récemment tissés. Il est également possible de sympathiser avec de gens que vous considériez jadis difficiles d'approche. Par ailleurs, vous ne devriez pas craindre d'obtenir la réponse à une question qui vous tracasse.

Taureau (20 avril au 20 mai)

C'est en restant humble qu'on est supérieur aux autres. Il serait préférable de ne pas vanter vos propres mérites. Les autres se chargeront de le faire pour vous, car votre efficacité vous rendra indispensable au sein d'un groupe. La Lune arrive en Vierge, et votre organisation méthodique vous permettra d'accomplir bien des choses en peu de temps.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

La Lune en Vierge se trouve au carré de votre Signe, et cela peut vous donner l'impression d'avoir peu de marge de manoeuvre. Une situation pourrait comporter une contrainte à laquelle vous n'aviez pas pensé. Cependant, vous avez suffisamment de présence d'esprit pour vous tirer d'affaire rapidement sans perdre la face. Faites-vous confiance.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Vu qu'Uranus en Bélier se trouve toujours angulaire à votre Signe, les demi-mesures ne sont pas de mise. Peu importe de quoi il s'agisse, si votre coeur ne peut s'y investir sincèrement, mieux vaudrait y renoncer pour le moment. Le pire serait de consentir à faire quelque chose qui ne vous plait pas dans le seul but de ne pas peiner quelqu'un ou de vous mériter son approbation.

Lion (23 juillet au 22 août)

Voici une bonne étape en perspective, durant laquelle vous devriez parvenir à obtenir ce que vous désirez. Si vous le demandez avec le sourire, les autres auront du mal à vous le refuser. Compte tenu de Jupiter en Lion avec le Soleil en Verseau juste en face, le principal défi consistera à savoir quand s'arrêter. Lorsque trop ne semble pas suffisant, il commence à ne plus y avoir de plaisir.

Vierge (23 août au 22 septembre)

Ce n'est pas quand le cycle de la Lune arrive en Vierge qu'il faut espérer apporter de grands changements au déroulement d'activités ou à la façon habituelle de procéder. L'heure est à la flexibilité. Vous éviterez les contrariétés en vous adaptant au rythme des autres et en suivant le flot plutôt qu'en essayant d'imposer des exigences...

Balance (23 septembre au 23 octobre)

Votre indécision risque de refaire surface si vous vous attardez à peser le pour et le contre. Votre première idée est probablement la meilleure et il semble inutile d'en douter et de revenir en arrière. Les choses peuvent évoluer différemment que prévu. Vous pourriez donc recevoir ce que vous avez demandé, mais pas forcément de la façon dont vous l'aviez envisagé.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

Il n'y a pas d'astres en Scorpion, mais votre charme pourrait quand même vous ouvrir des portes. C'est le temps de confirmer une hypothèse et de passer du doute à la certitude. Tandis que le dénouement d'une impasse est lié à la recherche d'informations, l'opinion d'un expert pourrait mettre fin à une période de questionnement et d'hésitation.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

Le passage de la Lune en Vierge, au carré de Saturne en Sagittaire, ne devrait pas vous décourager à prendre votre place. Il y a de ces choses que personne ne peut faire comme vous, et qui n'auraient pas autant d'impact si d'autres les effectuaient. Pour obtenir ce que vous désirez, vous aurez tout intérêt à vous extérioriser et à oser prendre l'initiative.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

Vous serez en mesure d'amener les autres à partager votre point de vue, mais avec la Lune en Vierge, cela risque d'être plus facile en essayant de les conquérir par la voie de la raison que par celle des émotions. Les arguments logiques au sujet de questions d'ordre pratique. Inutile d'exagérer les faits, d'autant plus que cela risque de miner votre exposé.

Verseau (20 janvier au 18 février)

On dit qu'il faut provoquer son destin et non le subir, et le Soleil + Mercure en Verseau vous donneront les outils nécessaires pour faire une percée significative. Vos opportunités multipliées, possibilité de recevoir des nouvelles encourageantes concernant un projet. Et avec le clin d'oeil de Jupiter en Lion, les bonnes surprises sont possibles...

Poissons (19 février au 20 mars)

Juste en face de votre Signe, la Lune en Vierge vous sensibilisera, vous offrant une ou deux journées plus marquantes. Vous aurez peut-être le plaisir de voir se réaliser un de vos plus cher désir. Et avec l'actuelle présence de Neptune, Vénus et Mars en Poissons, soyez fièrement vous-même et moquez-vous de ce que les gens peuvent dire ou penser.

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 ET 17 H AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

100 IMMOBILIER
200 MARCHANDISE
300 SERVICES
400 EMPLOIS
500 AFFAIRES
600 VÉHICULES
700 LOISIRS +
800 AVIS
900 DÉCÉS +

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

100 IMMOBILLIER

102 Condominiums, copropriétés à vendre

GRAND condo, 3½, face Centre Les Rivières, ascenseur, piscine chauffée, stationnement, 114 000$ nég. **819 701-8023**

104 Propriétés à vendre

Secteur Normanville, unifamiliale, 3 paliers, 32 x 42, 3 côtés brique, avec garage, 3 chambres, 819 692 0139

De nouvelles chaque jour ! CONSULTEZ-LES Les petites annonces Le Nouvelliste cyberpresse.ca 819 378-VEND-U / 819 537-VEND-U

106 Propriétés à louer ou demandées

2 À 5 CHAMBRES, financement par proprio **819 379-7480**

A Trois-Rivières, beau bungalow à louer, zoné agricole, 15 min. du centre-ville, vérification du crédit, liste sélection, 925$/mois, libre 1er juillet 2015, 819 909-0663.

110 Condominiums, copropriétés à louer

4½, près Les Rivières, super, tranquille, ensoleillé, à l'étage, idéal 55 ans, libre mai. 819 371-2169

114 Locaux, bureaux à louer

100 PI² À 5000 PI² Locaux commerciaux industriels ou bureaux stationnement. 376-9909 **www.bel-rive.com**

3000 pi² en béton, 2e étage centre-ville, Trois-Rivières, Denis Beaudry, 819 373-6701, 819 371-2346.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER 819 691-5650. **duguayimmobilier.com**

Local à louer 6487 boul. des Chenaux, 1350 pi² Alain 819 995-0167

117 Terrains à vendre

100 NOUVEAUX TERRAINS Notre-Dame-du-Mont-Carmel, promotion/printemps, installation septique gratuite, aussi vous prévoyez vous construire dans quelques années? Financement 3% **819 379-7480**

Place Benoît, terrain à vendre, 20 000 pi² environ, secteur jeune et paisible. À qui la chance? 819 372-1090.

TERRASSE DES CAPITALES pour autoconstruction unifamiliale, prêts à construire, fond de sable, 819 609-7884 **www.vagasinc.ca**

123 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, Trois-Rivières et secteur Cap, libre ou juillet, pas de chien. **819 374-0917.**

1½, 295$ à 325$, meublé, chauffé, éclairé, centre-ville, Cégep et UQTR. 3½ à 550$. **819 376-3372, 819 696-0642**

1½ À 5½ - PROMO secteurs Cap et Trois-Rivières, **www.alouertr.com** 819 694-7147, 807-7147

123 Logements à louer

1 mois gratuit si signé avant 15 mars 2015, 5½ de Mésy, 3½ et 4½ des Jonquilles, grand, bon prix, références 819 690-8108, 909-1422

2½, 1er étage, secteur Cap, meublé, chauffé, éclairé, 340$/mois. 819 373-1927

2½, 3½, 4½, 5½, Trois-Rivières et secteur Cap, 819 372-4835

2½, 3½, refaits à neuf chauffés, éclairés, stationnement, buanderie, libres. Avis aux plus de 50 ans, prix imbattables, 819 372-4835.

2 MOIS GRATUITS 5½, **775$,** comme neufs, spacieux, grand balcon, près des services, **819 668-1376**

2½, RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE chauffés,éclairés, semi-meublés, à partir de 340$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

2½, repeint à neuf. Bienvenue aux 55 ans et + **819 996-6452, 819 374-2184**

3½, 360$; 4½, 460$; 5½, 480$. SECTEUR CAP, SHAWINIGAN-SUD 819 380-4782

3½- 4½- 5½ près Galeries du Cap remise, conciergerie. **819 691-7020**, **692-3117**

3½-4½-5½, semi-meublé ou non, rénovés, planchers de bois franc. **819 378-9325**

3½, 4½, **690 L'Esplanade, style condo,** chauffés, libre ou juillet, piscine ext., meublé ou non, 819 374-2454.

3½, 4½, centre de Trois-Rivières, à partir de 380$/mois 819 698-3195 ou 371-2346, Denis Beaudry.

3½ centre-ville, chauffé, éclairé, intercom, rénové à neuf, non fumeur, entrées laveuse/sécheuse, déneigé, 485$, juillet. 819 609-0009

3½ ET 4½ DISPONIBLES promotion exceptionnelle, paisible, près de plusieurs services et Uqtr, chauffés, éclairés, **819 696-7454**

NOUVELLE ANNONCE

3½, MEUBLÉS OU NON très grands, rangement intérieur, plancher flottant, Place P.-E. Trudeau, secteur Cap 819 379-5126

3½ secteur Trois-Rivières-Ouest, 375$; 4½ secteur Cap, 425$; rénovés, libres. **819 228-1681**

3½, semi-meublé, libre et juillet, , 1635,12e Rue, près Les Rivières, frais peint, conciergerie. 819 840-4190

Faut VOIR !

4½ 3½ RABAIS PROMO Très grands, modernes, insonorisés,intercom, conciergerie, près services et du centre-ville. **819 609-0425**

4½, LUXUEUX, NEUF secteur Trois-Rivières-Ouest (rue Mariette-Duval),style condo, climatiseur, garage, balayeuse centrale, près de tous les services. **www.maskbec.com 819 377-1008**

4½, LUXUEUX, STYLE CONDO, secteur Cap, climatiseur, aspirateur central, garage, près des services, libre, 819 377-1008www.maskbec.com

123 Logements à louer

4½, MAISON DE VILLE Domaine du Boisé, Trois-Rivières, 2 salles de bains, conciergerie, 2 stationnements, près des services. **819 244-6673, 376-0119 constructionschaine.com**

4 ½ NEUFS JUILLET 2015 Secteur Pointe-du-Lac (rue des Cavaliers) style condo 2 étages ou plain-pied, climatisé, balayeuse centrale, près des services **domainebeauvallon.com 819-448-0692**

4½, NEUFS, STYLE CONDO, secteur Pointe-du-Lac, vue sur le lac Saint-Pierre, libres **819 692-4944**

ATTENTION

4½ PROMO, RUE RADISSON 475$/mois, libre maintenant fraichement repeint, très grand et très éclairé, 2 balcons, intercom, stationnement, conciergerie. **819 609-0425**

NOUVELLE ANNONCE

4½, RUE LAVIOLETTE, rénové, semi-meublé, 400$, libre immédiatement, stationnement. **514 241-1089**

5½, demi-sous-sol, chauffé, 625$/mois, près de Centre Les Rivières, cégep, uqtr. **819 373-1829**

5½, meublé, chauffé, près Centre Les Rivières, cégep,uqtr, 900$/mois, 819 373-1829

5½, RÉNOVÉ, 1ER JUILLET près Les Rivières, tranquille bois flottant, remisage, cour, 2 stationnements, 697-8555

5½, rez-de-chaussée, rue Louis-1X, construction 2009, ensoleillé, grande cour, garage privé, libre maintenant, 730$/mois. **819 383-0162**

BORD FLEUVE, NEUFS 3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

DOMAINE DES RÉCOLLETS 4½, près: uqtr, polyclinique de tous les services. 2 stationnements, conciergerie. **819 373-3049, 370-7507 constructionschaine.com**

Résidence Saint-Jean-de-Brébeuf, retraités, 55 ans et plus, rue de la Terrière, Trois-Rivières, **3½** rénové, 2e étage, planchers flottant, libre immédiatement; **4½**, rénové, planchers bois, 2e étage, libre 1er juillet. **819 840-4031**

124 Logements à louer Centre-Mauricie

4½, 2e étage, tranquille, entrées laveuse/sécheuse, près des services, Shawinigan, 350$, 819 539-6478.

4½, MONT-CARMEL libre, grand, rénové, frais peint, piscine, foyer, 1 mois gratuit. **819 536-4108**

CE QUI FAIT LA FORCE DES PETITES ANNONCES Le Nouvelliste cyberpresse.ca Publiées chaque jour (Pour une fréquence rapide et élevée auprès des consommateurs)

NOUVELLE ANNONCE

4½, NEUF, GRAND-MÈRE échangeur d'air, remise, près Maxi, bien éclairé, déneigé, 595$. **819 247-3919**

À SHAWINIGAN 3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, **819 539-3897.**

127 Chambres à louer

35$,** jour, chambre, studio, travailleurs, 20$, 30 jours, cuisine, laveuse-sécheuse, **819 696-0642, 376-3372

A partir de 200$, au mois et à la semaine, chauffées, éclairées, câble compris, **819 694-0445** après 19h.

131 Résidences, centres accueil

NOUVELLE ANNONCE

1½ à partir de 750$, après crédit d'impôt maintien à domicile, 819 996-6452 ou 819 374-2184.

RÉSIDENCE GENTILLY Une chambre et une suite, libres maintenant. Tous services inclus, Surveillance 24/24.. 819 298-3081 819 696-5072

200 MARCHANDISES

237 Appareils électroménagers

BEAUDET MEUBLES Appareils, neufs et usagés. pièces, 164 Sainte-Madeleine, Cap. 819 374-5031

266 Vêtements, fourrures

NOUVELLE ANNONCE

Manteaux de loutre et de vison pour femme, Medium, 1500$, chacun, 693-9982.

285 Bois de chauffage

BOIS de chauffage sec: érable, merisier, hêtre, 16po ou en longueur; livré. **418 289-2064**

298 Marchandises diverses

FILMS 8MM ET SUPER 8 Faites transférer vos souvenirs sur DVD. Cassettes VHS, BETA **GILLES: 819 693-6290**

300 SERVICES PERSONNELS

309 Messages personnels

NOUVELLE ANNONCE

TANYA, 34 DD . Duo disponible. **819 266-9300**

NOUVELLE ANNONCE

MÉLINA, BOMBE SEXUELLE plaisir & service garantis. 819 995-0406

10H AM, SEXY, 819 701-6046 reçoit et se déplace

Shawinigan, Monia, bottom, transexuelle, blonde, yeux bleus, 20 ans. **819 731-9420**

312 Massage

NOUVELLE ANNONCE

❤ **266-2128** ❤ **38DD ARIANE** dentelle et talons hauts, frisson et discrétion. 6 jrs/7

312 Massage

944-1375 MASSAGE COMPLET secteur Trois-Rivières

NOUVELLE ANNONCE

CORALIE te reçoit pour ton bon plaisir. **819 690-4921**

NOUVELLE ANNONCE

Duo - noire et blanche - massage douche, Lise et Valérie vous reçoivent. 819 697-2166

Homme mature offre massage de type suédois pour femme seulement. Votre conjoint peut assister si vous le désirez. **819 696-3108**

NOUVELLE ANNONCE

MASSAGE de détente, de 9 h à 17 h. Lynn : 819 380-8596

NOUVELLE ANNONCE

NATHALIE Massage de détente complet. **819 609-4233**

NOUVELLE ANNONCE

❤ **SABRINA** ❤ **819 383-8209**

NOUVELLE ANNONCE

SÉBASTIEN 28 ANS, Bienvenue 3e âge ou en surplus poids 819 269-9921

NOUVELLE ANNONCE

❤ **SHELLEENA** ❤ "Lady" reçoit XXX, 24h/7j **R-V: 819 266-5329 :)**

315 Massothérapeutes

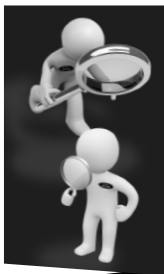
373-3305 Accorde-toi du bon temps. Bon massage. Jour et soir.

698-7014, MURIELLE massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 20h.

312 Massage

JOLIES CHINOISES MASSAGE **819 375-1688** 3035, boul. des Forges, Trois-Rivières - 7/7 www.massage-asie.com

413 Emplois divers



AVIS DE RECHERCHE

Nous sommes à la recherche de:

TECHNICIEN DIESEL

TECHNICIEN TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Accréditation Ford un atout.

Tout dossier sera traité dans la plus stricte confidentialité. agirardeau@trford.com, 7100, boul. Gene-H.-Kruger, Trois-Rivières G9A 5A7, 819 370-3315 à l'attention de M. André Girardeau.

Trois-Rivières FORD • LINCOLN

315 Massothérapeutes

819 698-8084 dès 8 h besoin d'une pause... très bon massage/détente

CE QUI FAIT LA FORCE DES PETITES ANNONCES Le Nouvelliste cyberpresse.ca La courte période de production

THERAPIE Buenas Manos Assurances. Digitopuncture (819) 995-6603

326 Paysagistes, déneigement

Déneigement de toiture. Résidentiel, commercial, industriel. Estimation gratuite, assurances, 819 699-6786.

400 OFFRES D'EMPLOIS

Les postes annoncés dans le secteur offres d'emplois, sont assujettis à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

402 Personnel de restauration

NOUVELLE ANNONCE

Cuisinier avec expérience dans la pizza demandé. Se présenter au 2711, rang Saint-Charles, Trois-Rivières. Lyne, **819 383-1638**

Cuisinier demandé. Se présenter 4130 12e ave Shawinigan-Sud ou téléphonez Stéphane 819 536-7000.

NOUVELLE ANNONCE

RESTO DE SHAWINIGAN recherche chef-cuisinier dynamique. Bon salaire. **819 609-3039**

312 Massage

JOLIES CHINOISES MASSAGE **819 375-1688** 3035, boul. des Forges, Trois-Rivières - 7/7 www.massage-asie.com

413 Emplois divers

AVIS DE RECHERCHE

Nous sommes à la recherche de:

TECHNICIEN DIESEL

TECHNICIEN TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Accréditation Ford un atout.

Tout dossier sera traité dans la plus stricte confidentialité. agirardeau@trford.com, 7100, boul. Gene-H.-Kruger, Trois-Rivières G9A 5A7, 819 370-3315 à l'attention de M. André Girardeau.

Trois-Rivières FORD • LINCOLN

402 Personnel de restauration

NOUVELLE ANNONCE

RESTO DE SHAWINIGAN recherche cuisinier de jour, pour déjeuners et dîners. Salaire selon expérience. **819 609-3039**

412 Personnel demandé

CHAUFFEUR de tracteur demandé, avec expérience, pour déneigement résidentiel. 819 377-0725.

413 Emplois divers

NOUVELLE ANNONCE

COUTURIÈRES ou groupe de couturières pour travail à domicile. Demangez Pierrette : 819 379-6429

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

503 Impôts, comptabilité

RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT D'IMPÔT FÉDÉRAL IMMÉDIATEMENT. 30 ans d'expérience, impôts fédéral et provincial, à partir de 44$ (aide sociale seulement 28$). 819 378-8951

520 Services financiers

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE? Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire. 1 seul paiement , sans intérêt. Appelez-nous: 1-800-465-3809 819 370-2020 Jean Fortin et associés syndic de faillite.

504 Occasions d'affaires

PETRO T

À VENDRE
OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES
STATION LIBRE-SERVICE AVEC DÉPANNEUR

Description :

- Située à l'entrée de la ville de La Tuque
- Endroit stratégique à fort potentiel
- Dépanneur entièrement rénové ayant une superficie approximative de 2 200 pi ca
- Propriété de 2 étages avec 2 grands logements à l'étage supérieur
- Installation pétrolière entièrement rénovée en 2012 (fibre de verre)
- Superficie totale du bâtiment : 2 858 pi ca (265,53 m ca)
- Superficie totale du terrain : 32 400 pi ca (3010,1 m ca)
- Évalutation municipale : 453 900 $

Prix demandé : 459 000 $
(excluant l'inventaire du dépanneur)

PÉTRO-T est une entreprise gagnante établie depuis plus de 50 ans au Québec. Si vous désirez en savoir plus sur cette excellente opportunité d'affaires, n'hésitez pas à communiquer avec :

Daniel Leblond
Les Pétroles Therrien Inc.
514 942-0492 ou
Courrier électronique : dleblond@petro-t.ca

520 Services financiers

CONSOLIDATION DE DETTES **1 seul paiement par mois.** Cartes de Crédits, Impôts, TPS/TVQ, Hydro, Téléphone Saisies, Marges, Câble, etc. **Consultation gratuite et sans obligation.** **1-888-371-0661**

NOUVELLE ANNONCE

PRÊT DE 500$ Aucune enquête de crédit. **www.creditcourtage.ca 1-866-482-0454**

600 TRANSPORTS VÉHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

623 Autos, camions demandés

ACHAT de véhicules pour recyclage. Prix compétitifs. Remorquage disponible. Accréditée S.A.A.Q. **1 844-KENNYUP 536-6987**

625 Autos à vendre

Honda Accord 2003, 4 portes, 132 000 km, 4100$. **819 380-6676 ou 377-5496**

700 SPORT - PLEIN AIR VÉHICULES RÉCRÉATIFS

702 Articles de sport

ACHETONS armes à feu de toutes sortes. Service en règle et professionnel. **819 314-2441**

504 Occasions d'affaires

895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, suite au décès de **M. RENAUD MAHEUX-KÈGLE**, en son vivant domicilié au 899, rue Émile-Baril, Trois-Rivières QC, survenu le **24 novembre 2014**, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, **M. Pierre Kègle**, le 3 février 2015, devant Mᵉ Marc Damphousse, notaire, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de **Mᵉ Marc Damphousse**, notaire, 240, rue Bonaventure, Trois-Rivières (Québec) G9A 2B1.

Donné ce 3 février 2015.
Pierre Kègle, liquidateur

895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la société 2962-7270 Québec inc. ayant son siège social à Louiseville QC demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre.
Michel Vallières, président

895 Avis, soumissions, appels d'offres

Le Traversier
Centre de jour et d'entraide en Santé Mentale
Tous les après-midis de 13h à 17h
2096, Avenue A, Trois-Rivières
Tous les matins de 9h à 11h30
361, rue Notre-Dame Est, secteur Cap
Point de services à Saint-Stanislas
Renseignements : 819 371-2721
www.letraversier.org

895 Avis, soumissions, appels d'offres



Emploi Québec Mauricie — Le Nouvelliste

CHRONIQUE D'OFFRES EMPLOI

www.emploiquebec.gouv.qc.ca
www.emploietudiant.qc.ca

- **TRSA-4453438 — MÉCANICIEN/MÉCANICIENNE DE CAMIONS ET DE VÉHICULES DE TRANSPORT;** Mécanique générale ainsi que l'entretien et la réparation des camions, des remorques et des chariots élévateurs, faire l'entretien préventif des véhicules lourds selon les échéanciers préétablis et remplir les rapports, faire la maintenance préventive des véhicules lourds (huile, graissage, etc.), changer les pneus des véhicules, effectuer des chargements / déchargements de camions à l'aide d'un chariot élévateur, peut être appelé à effectuer des réparations sur la route. Scolarité : Secondaire professionnel (DEP); 3 à 5 années d'expérience. Permis de conduire classe 5 valide obligatoire (classe 1 un atout). Certification PEP (atout). Salaire à discuter; 40 heures/sem.
- **TRSA-4453754 — COORDONNATEUR(TRICE) MAISON DE JEUNES;** Tâches de gestion financière en collaboration avec le comptable; Préparer et assisté aux rencontres du Conseil d'administration; Gérer une équipe de travail; Faire les horaires; S'assurer que l'équipe rempli les mandats donnés; Collaborer dans divers projets avec d'autres organismes; Coordonner et s'assurer du fonctionnement global de l'organisme Intervenir auprès d'une clientèle de 12 à 17 ans. Scolarité : Collégial (DEC) terminé; 1 à 2 années d'expérience. Connaissance du domaine de l'animation, de l'intervention et de la gestion, connaissances Word, Excel et Internet, expérience en gestion d'équipe et avoir un permis de conduire. Salaire selon expérience de 12,00$ à : 14,00$/heure; 35 heures/sem.
- **TRSA-4453798 — CONSEILLER/CONSEILLÈRE TECHNIQUE**; Accueillir les clients, de recueillir l'information nécessaire afin d'identifier et définir les besoins en matière de réparation et d'entretien de leur véhicule, d'ouvrir les bons de réparation tout en expliquant clairement les travaux à effectuer, de faire le suivi des travaux et fermer les bons de réparation. Scolarité : Diplôme d'études secondaires (général) (DES); 1 à 2 années d'expérience; posséder un permis de conduire de classe 5 valide. Salaire à discuter; 42 heures/sem.
- **TRSA-4454126 — CAISSIER / CAISSIÈRE AU COMPTOIR;** Servir la clientèle; préparer les sandwichs; opérer la caisse; percevoir les paiements; tenir l'aire de travail propre. Scolarité : Secondaire non terminé; années d'expérience reliées à l'emploi : un atout. Salaire 10,35$/heure; 32 heures/sem.
- **TRSA-4454141 — AGENT/AGENTE DE VENTE ET DE SERVICE À LA CLIENTÈLE**; Répondre de manière professionnelle aux appels entrants des clients Écouter et analyser les requêtes des clients dans le but de jouer un rôle conseil et de répondre avec précision aux besoins exprimés Répondre aux demandes de renseignements des clients avec courtoisie Proposer et conclure une entente de vente des produits et services qui répondent aux besoins des clients. Scolarité : Secondaire; Expérience en vente et en centre d'appel (un atout); Bilingue (Français et Anglais). Salaire 12,00$/heure; 40 heures/sem.
- **BÉCA-4456001 — CONSEILLER/ÈRE GESTION MATIÈRES RÉSIDUELLES,** salaire à discuter, contrat 1 an avec possibilité renouvellement, 28 h/sem, DEC ou Bac discipline pertinente, 1 à 2 ans exp., expertise en gestion matières résiduelles un atout, logiciels Suite Office, connaissance du territoire (MRC Bécancour et Nicolet/Yamaska)
- **BÉCA-4455889 — SOUDEUR/EUSE,** salaire à discuter, perm. 40 h/sem, DEP, 3 à 5 ans exp., carte CWB, lecture et interprétation de plans ou instructions de soudage, utiliser appareils manuels et semi-automatiques (Bécancour)
- **BÉCA-4455867 — SOUDEUR/EUSE – ASSEMBLEUR/EUSE,** salaire à discuter, perm. 40 h/sem, DEP, 3 à 5 ans exp., carte soudeur CWB, lecture et interprétation de plans ou instructions de soudage, utiliser appareils manuels et semi-automatiques, autres (Bécancour)
- **BÉCA-4455832 — MAGASINIER/ÈRE,** salaire à discuter, perm. 37,5 h/sem, 6 à 9 ans exp., à l'aise avec informatique, connaître produits et services de l'entreprise, bilingue, responsable approvisionnement, saisir données, inventaire, autres (Bécancour)
- **NICO-4456385 — COMMIS RÉCEPTION ET EXPÉDITION (H/F),** salaire à discuter, assurances collectives, 1 à 6 mois exp., conduite chariot élévateur un atout, gestion du magasin, inventaire, expédition et réception de toutes marchandises de l'entreprise (St-François-du-Lac)
- **CMA-4455939 — COMMIS VENDEUR;** permanent, temps plein, de jour, de fin de semaine; salaire à discuter + commission ou prime au rendement; 40 hres/semaine; secondaire DEP terminé; 1 à 6 mois d'expérience. (Shawinigan)
- **STG-4554699 — CONCIERGE,** permanent, temps partiel, soir, nuit; secondaire; 7 à 11 mois d'expérience, 15 heures semaine; salaire à discuter. (Ste-Anne-de-la-Pérade)
- **STG-4453434 — CAMELOT,** permanent, temps plein, jour;secondaire non terminé;12 heures semaine, 225,00$ par mois. Cet employeur invite les personnes de 55 ans et plus à poser leur candidature. (Champlain)
- **STG-4332454 — CAMELOT,** permanent, temps plein, jour, fin de semaine; secondaire non terminé;24 heures semaine, 1200,00$ par mois. Cet employeur invite les personnes de 55 ans et plus à poser leur candidature. (St-Narcisse)
- **STG-4455200 — CHAUFFEUR/CHAUFFEUSE DE CAMION SEMI-REMORQUE,** permanent, temps plein, jour, soir; secondaire; langues parlées français et anglais; 1 à 2 années d'expérience; 60 heures semaine, salaire à discuter. (St-Maurice)
- **STG-4455297 — CHAUFFEUR/CHAUFFEUSE DE CAMION SEMI-REMORQUE,** permanent, temps plein, jour, soir, fin de semaine; secondaire; 3 à 5 années d'expérience; langues parlées français et anglais; 60 heures semaine, salaire à discuter. (St-Maurice)
- **STG-4454757 — COMMIS PRINCIPAL/COMMIS PRINCIPALE À LA COMPTABILITÉ,** permanent, temps plein, jour; DEP; 1 à 2 années d'expérience, français anglais parlés écrits; 37,5 heures semaine, salaire à discuter. (St-Narcisse)
- **STG-4454744 — TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN COMPTABILITÉ,** permanent, temps plein, jour; DEC; 1 à 2 années d'expérience, français anglais parlés écrits; 37,5 heures semaine, salaire à discuter. (St-Narcisse)
- **STG-4449795 — MÉCANICIEN/MÉCANICIENNE DE MACHINERIE AGRICOLE,** permanent, temps plein, jour; DEP, 3 à 5 années d'expérience, 40 heures semaine, salaire à discuter. (St-Luc-de-Vincennes)
- **STG-4388787 — AIDE-OPÉRATEUR/AIDE-OPÉRATRICE-TRAITEMENT DES PRODUITS CHIMIQUES,** permanent, temps plein, jour, nuit, fin de semaine; secondaire terminé; 40 heures semaine, 12,00$ l'heure. (Champlain)
- **STG-4456840 — COMMIS AUX REGISTRES COMPTABLES-PAYE,** permanent, temps plein, jour; DEC technique en administration; 6 à 9 années d'expérience; 32 heures semaine, salaire à discuter. (St-Maurice)
- **STG-4450632 — ORGANISATEUR-ORGANISATRICE D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX,** occasionnel ou temporaire, temps partiel, jour, soir, fin de semaine; secondaire; 1 à 2 années d'expérience; 15 heures semaine, salaire à discuter. Cet employeur invite les personnes de 55 ans et plus à poser leur candidature. (St-Prosper)
- **STT-4456152 — MÉCANICIEN/MÉCANICIENNE D'ENTRETIEN,** permanent, temps plein, jour, soir; 43 hres/semaine; salaire à discuter; DEP mécanique d'entretien; 1 à 2 ans d'expérience. (Saint-Adelphe)
- **STT-4348275 — ÉLECTROMÉCANICIEN/ÉLECTROMÉCANICIENNE,** permanent, temps plein, jour, soir; 40 hres/semaine; salaire à discuter; collégial; 1 à 2 ans d'expérience. (Saint-Adelphe)
- **STT-4347929 — PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN D'USINE,** permanent, temps plein, jour, soir, 43 hres/semaine; salaire à discuter; secondaire; expérience un atout. (Saint-Adelphe)
- **STT-4443865 — CAMELOT,** permanent, temps partiel, jour; 15 hres/semaine; 400,00$ par mois; secondaire non terminé; expérience un atout. (Saint-Tite)
- **STT-4425813 — PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES,** permanent, temps plein, temps partiel, jour, soir, fin de semaine; 30 hres/semaine; salaire à discuter; secondaire non terminé; posséder RCR et PDSB. (Saint-Tite)
- **LSVA-4455882 — PONCEUR/PONCEUSE DE CHAISES :** Permanent, temps plein, jour, 40 hres/sem., salaire à discuter, secondaire, 1 à 2 années d'expérience, avoir du leadership, être soucieux et minutieux. (Louiseville)
- **LSVA-4455934 — MANOEUVRE – PÂTES ET PAPIERS :** Permanent, temps plein, quart de travail, 40 hres/sem., salaire concurrentiel à l'industrie, DES, 1 à 2 années d'expérience. (Louiseville)
- **LSVA-4456056 — CONDUCTEUR/CONDUCTRICE D'ÉQUIPEMENT LOURD :** Permanent, temps plein, jour, 42 hres/sem., salaire à discuter, DEP, 1 à 2 années d'expérience, connaissance des essences de bois franc.(Louiseville)

Pour toute information additionnelle relative à chacun de ces postes, consultez les guichets d'emploi du Centre local d'emploi de votre territoire ou communiquez avec le Centre d'assistance au placement au numéro **819 371-6656** ou sans frais le **1 866 640-3059**.



CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

Banc d'honneur pour l'UQTR

Deux podiums en génie industriel

OLIVIER GAMELIN
olivier.gamelin@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'Université du Québec à Trois-Rivières peut se targuer de former une excellente relève estudiantine, du moins dans le domaine du génie industriel. Deux équipes d'étudiants viennent effectivement de remporter les grands honneurs lors du Congrès canadien de génie industriel qui s'est déroulé du 22 au 24 janvier à l'École de technologie supérieure de Montréal.

Le trio formé par Dominic Grand Maison, Vincent Dorval et Jean-Daniel Laplante, tous étudiants au baccalauréat en génie industriel, a monté sur la plus haute marche du podium dans le cadre de la compétition de simulation. Les trois comparses ont été plongés au cœur des opérations d'une salle d'urgence et devaient présenter au jury des solutions modélisées à l'aide du logiciel Arena. «Nous avons analysé plus de 50 scénarios. C'est un travail colossal dont nous sommes très fiers», s'est réjouit l'un des lauréats, Dominic Grand Maison.

C'est un quatuor de l'UQTR, formé par Magalie Marcoux-Clément, Éloïse Goudreau, Lydia Veillette et Audrey Ann Cloutier, qui s'est hissé sur la deuxième marche du podium dans la catégorie étude de cas. Une seconde victoire qui n'est pas passée inaperçue aux yeux du directeur du Département de génie industriel de l'UQTR, François Gauthier.

«Les étudiants font honneur à tous ceux qui les ont précédés et qui, comme eux, ont montré le dynamisme, la compétence et l'esprit d'équipe qui ont fait la marque des étudiants en génie industriel de l'UQTR.»

AGROACTIVITÉS

JOURNÉE GESTION

Soyez du rendez-vous pour la troisième édition de la Journée Gestion le 5 février 2015 à Shawinigan. Pour l'occasion, des conférenciers de renom seront présents afin de partager leur expertise et de fournir des éclairages concrets sur la gestion agricole. Producteurs : 30 $, intervenants : 50 $. Informations et inscriptions: *www.mauricie.upa.qc.ca/gestion2015*.

AGRI-DÎNERS

Formation Un cours d'eau, c'est vivant! (10 février, Saint-Séverin), Vie de famille, vie d'affaire! (24 février, Yamachiche) et Travail à forfait (10 mars, St-Luc-de-Vincennes). Coût : 15 $ incluant le dîner. Inscription au www.mauricie.upa.qc.ca/agridiner.

FORMATIONS

Voici les prochaines formations agricoles offertes par le CRFA de la Mauricie. Il faut vous inscrire à l'avance. Information: Nicole Tanguay, répondante en formation agricole, CRFA Mauricie, 819 378-4033 poste 242. ou *www.formationagricole.com* section Mauricie.

Évaporation pour une transformation de l'eau réussie : 31 janvier; Entaillage et désentaillage de l'érable : 7 février; Fabrication des produits de l'érable Débutant : 7 et 8 février; Utilisation rationnelle des pesticides en milieu agricole Certificat E exploitation : 1,18 et 25 février; Programme de contrôle des membres et des pieds (Entretien des onglons) : 13 février.

BABILLARD

ACTIVITÉ

The English Circle
Rencontre de femmes parlant couramment anglais ou anglophone, jeudi 5 février, 9 h 55 à 11 h 45, Centre Landry, 1954 Saint-François-d'Assise, Trois-Rivières. Info: 819 373-7424.

RENCONTRES - CONFÉRENCES

AQDR
Vendredi 6 février à 10 h à la salle des loisirs Christ-Roi au 1452, Gigaire à Shawinigan: causerie avec Pauline Champagne qui parlera de son expérience d'aide humanitaire. Confirmez votre présence au 819 729-3175. 12$/membres, 15$ non-membres.

L'Accorderie Shawinigan
Atelier-conférence sur le Japon, jeudi 5 février, 18 h 30, Revitalisation des quartiers St-Marc/Christ-Roi/St-Paul, 383 rue Frigon, Shawinigan. Coût: accordeurs 1 h, non-membres 2 $. Inscription obligatoire.

nécrologie

AVIS DE DÉCÈS

AUBÉ BOURQUE, Mme Rolande
90 ans, Saint-Gérard-des-Laurentides

AUBIN, Mme Marie-Josée
52 ans, Shawinigan-Sud

BAREIL, M. Germain
76 ans, Québec

BÉCHARD, M. Jean-Marc
71 ans, Longueuil

BÉDARD, M. Gaston
82 ans, Sainte-Thècle

BÉLIVEAU, M. Lucien
78 ans, Saint-Germain-de-Grantham

BELLEMARE, Mme Lise
74 ans, Trois-Rivières

BÉRUBÉ RICHARD, Mme Marielle
80 ans, Trois-Rivières

BLANCHETTE DUBUC, Mme Cécile
102 ans, Nicolet

BOISVERT, M. Robert
76 ans, Grand-Mère

BOURQUE CHEVALIER, Mme Fernande
88 ans, Trois-Rivières

BUREAU PERRON, Mme Thérèse
89 ans, Trois-Rivières

CHAMBERLAND, M. Jacques
65 ans, Grand-Mère

CHARETTE, M. Émile
90 ans, Trois-Rivières

CHARLAND GENDRON, Mme Pauline
77 ans, Montréal

COSSETTE, M. Louis-Georges
85 ans, Saint-Narcisse

COURCHESNE JUTRAS, Mme Yolande
96 ans

DESPINS BOILY, Mme Suzie
80 ans, Batiscan

DESPRÉS DIAMANTIS, Mme Michèle
59 ans, Trois-Rivières

DIAMOND, M. Richard
71 ans, Shawinigan

DOUCET, M. Jean-Guy
82 ans, Saint-Jean-des-Piles

DROUIN, M. Jacques
48 ans, La Tuque

DUFOUR, M. Marc
73 ans, Trois-Rivières

DUPUIS, M. Marcel
86 ans, Trois-Rivières

FRANCOEUR, Mme Sylvie
58 ans, Trois-Rivières

GAGNON, M. Maurice
91 ans, Trois-Rivières

GAUDREAULT, M. Maurice
64 ans, Shawinigan-Sud

GERVAIS, Mme Yolande
72 ans, Bécancour

GUILLEMETTE JOURDAIN, Mme Yolande
89 ans, Longueuil

LAFRENIÈRE, M. Julien
84 ans, Bécancour

LAMBERT, M. Claude
78 ans, Trois-Rivières

LAMOTHE, M. Richard
88 ans

LAMPRON LYNCH, Mme Brigitte
97 ans, Grand-Mère

LAPLANTE GIRARD, Mme Virginie
79 ans, Trois-Rivières

LAUZIÈRE, Mlle Marie-Jeanne
96 ans, Sainte-Monique

LAVERGNE GAGNON, Mme Jeannine
83 ans, Saint-Élie-de-Caxton

LAVOIE, M. Pierre
92 ans, Shawinigan

LEBLANC, Mme Jacqueline
74 ans, Saint-Léonard d'Aston

LECLERC HÉROUX, Mme Marguerite
82 ans, Grand-Mère

LEFEBVRE BEAULAC, Mme Jeanne-D'arc
91 ans, Nicolet

MARCOTTE , M. Jean-Paul
85 ans, Shawinigan

MARCOTTE, Mme Marie-Berthe
88 ans, Trois-Rivières

MILOT ST-ARNAULT, Mme Nicole

PAQUIN, M. Bruno
84 ans, Grand-Mère

PARADIS, M. Lucien
83 ans, Trois-Rivières

PELLETIER, M. Fernand
87 ans, Shawinigan-Sud

PÉPIN , M. Gilbert
85 ans, Trois-Rivières

PHILIBERT, M. Pierre
81 ans, Saint-Justin

RAICHE, Mme Huguette
79 ans, Sainte-Perpetue

SYLVESTRE, M. Jean-Marie
91 ans, Louiseville

TURCOTTE, M. Jean-Guy
84 ans

MONUMENTS
BOUCHER
De père en fils nous fabriquons dans notre atelier les monuments.
275, Dessureault
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
819 379-3366
LETTRAGE AU CIMETIÈRE

LE FAR
MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES
819 378-2990
www.maisonlefar.ca
Gratuit et confidentiel



AUBÉ
BOURQUE
MME ROLANDE
1924 - 2015

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre d'hébergement Cooke, le 27 janvier 2015, est décédée à l'âge de 90 ans et 6 mois, Mme Rolande Bourque, épouse de feu Roland Aubé, demeurant à Saint-Gérard-des-Laurentides.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Oscar St-Ours ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan
G9N 2L5

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février 2015 à 11 h en l'église Saint-Charles Garnier de la paroisse Sainte-Marguerite d'Youville de Shawinigan.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan à une date ultérieure.

L'ont précédée, son fils Paul Aubé, ses soeurs et ses frères : Bibiane (Armand Landry), Louis-Georges (Antoinette Garand), Simone (Georges Genest), Bertha (Maurice St-Pierre), Adrien (Andrée Desfosses), Ernest (Carmen Houle), Paul (Gisèle Demers).
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Gilles Aubé (Andrée Beaupré), Claude Aubé (Nicole Brousseau), Jean Aubé (Denyse Ducharme mère de ses enfants) et Pierre Aubé (Jacqueline Bourque); ses petits-enfants : Larry (Marjolaine Bourassa), Dany, Véronique (Vincent Mercier), Jean-Sébastien (Cindy Longval), Jonathan (Caroline Dessureault), William (Joanie Drapeau) et Jérémie (Stéphanie Mailhot); ses arrière-petits-enfants : Billy, Martine, Philippe, Mélissa, Dominic, Nicolas, Rosalie, Félix, Alexis, Constance et Édouard; ses soeurs : Monique Bourque (feu Robert Mongrain) et Colette Bourque (feu Robert Defoss); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Un merci tout particulier à sa soeur Monique pour sa présence auprès de notre mère. La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du D2 du CSSS de Trois-Rivières - Centre d'hébergement Cooke.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer lequel serait apprécié par la famille.
Renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel :
salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



AUBIN
MME
MARIE-JOSÉE
1962 - 2015

À son domicile, le 31 janvier 2015 est décédée subitement à l'âge de 52 ans, Mme Marie-Josée Aubin, fille de feu M. Germain Aubin et de feu Mme Laurette Martel et conjointe de M. Gaétan Bordeleau. Elle demeurait à Shawinigan-Sud.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

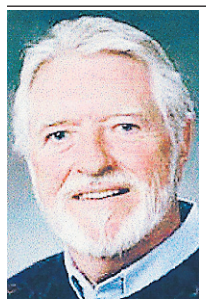
Coopérative funéraire
de la Mauricie
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud
G9P 1P1

Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 10 h

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 7 février 2015 à 15 h 15 à la coopérative funéraire.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

L'a précédée son frère Sylvain Aubin.
Marie-Josée laisse dans le deuil son fils Marc-André Gagnon; son conjoint Gaétan Bordeleau; la fille de son conjoint Annie Bordeleau; ses frères : Pierre Aubin, Jean-Marc Aubin (Chéryl Aubin) et Michel Aubin (Diane Aubin); ses soeurs : Danielle Aubin et Colette Aubin (Réjean Gaudet); son neveu Alexandre Gaudet (Jessica Gauthier); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, collègues de travail et ami(e)s, particulièrement Yolaine Mélançon.
Renseignements : (819) 537-8828
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



BAREIL
M. GERMAIN

À l'Hôpital Saint-Sacrement de Québec, le 26 janvier 2015, est décédé à l'âge de 76 ans, M. Germain Bareil, fils de feu M. Denis Bareil et de feu Mme Éliane Trempe, demeurant à Québec et originaire de Louiseville.
La famille se rendra directement à l'église, pour l'heure des funérailles.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février 2015 à 11 h en l'église de Louiseville.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

L'ont précédé, ses soeurs : Suzanne (feu Roland Lemieux) et Lucie (feu René Boisvert).
Il laisse dans le deuil son frère René (Thérèse Lamirande); ses soeurs : Rollande (feu Paul Savoie), Claudette et Hélène; ses belles-soeurs : Marie-Paule Lemay (feu Rosaire Bareil), Lise Boulanger (feu Jacques Bareil), Lise-Marie Noël (feu Pierre Bareil); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la fondation de votre choix seraient grandement appréciés.
La direction des funérailles a été confiée à la :

Résidence funéraire
Louis Richard et fils ltée
140, rue Saint-Aimé
Louiseville

Renseignements : (819) 228-4822.
Extérieur : 1-888-558-4822.
Télécopieur : (819) 228-3653.
Courriel : louis.richard@qc.aira.com



BÉCHARD
M. JEAN-MARC

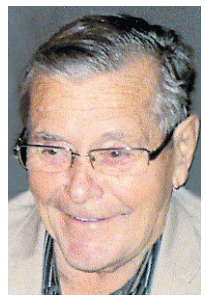
À l'hôpital Pierre Boucher de Longueuil, est décédé le 26 janvier 2015, à l'âge de 71 ans, M. Jean-Marc Béchard époux de Mme Claire Doucet, fils de feu M. Joseph Béchard et de feu Mme Liane Vadeboncoeur, demeurant à Longueuil, autrefois de Saint-Tite.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
J.M. Lacoursière et fils inc.
341, rue du Moulin
Saint-Tite

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février 2015 à 14 h en l'église de Saint-Tite.

Il laisse dans le deuil son épouse Claire; ses filles : Johanne (Eric Poirier), Marie-Lyne (Don Chandler); ses petits-enfants : Marie-Pier, Gabrielle et Catherine; ses frères et soeurs , beaux-frères et belles-soeurs : Gilles (Renée-Louise Simard), Fabien (Jo-Anne Séguin), Suzanne, Raynald Doucet (Lise Roy), Solange Doucet, Rosiane Doucet (René Brouillette), Gisèle Doucet , Ursule Doucet (Roland Normandin), Pierre Doucet et Nestor Doucet (Denise Martineau); il laisse aussi plusieurs neveux et nieces, cousins cousines et de nombreux ami(e)s.
Renseignements: (418) 365-6322.
Télécopieur: (418) 365-6000.
Courriel : salonlac@cgocable.ca



BÉDARD
M. GASTON

Au CSSS Vallée-de-la-Batiscan - site Foyer Mgr Paquin, le 3 février 2015 est décédé à l'âge de 82 ans, M. Gaston Bédard, époux de Mme Jeannine Jobin demeurant à Sainte-Thècle.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
St-Amand et fils ltée
281, rue Dupont
Sainte-Thècle
G0X 3G0

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h 30, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février 2015 à 11 h 30 en l'église de Sainte-Thècle.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Monsieur Bédard laisse dans le deuil son épouse Jeannine Jobin; les enfants de son épouse : Roger Perron, Nicole Perron, Jean-Yves Perron (Pierrette Delisle), Denise Perron (feu Réjean Martel), Lise Perron (Paul Pageau), Johanne Perron (Stanley Bédard); ses frères et soeurs : Mariette Bédard (feu Gérard Lapointe), Lise Bédard (feu Luc Bizier), Monique Bédard (Georges Paquin), Francine Bédard (feu Alain Darveau), Nelson Bédard (Mireille Lapointe), Rollande Julien (feu Jean-Baptiste Bédard), Muriel Piché (feu Ginette Bédard, Viviane Paquin); ses beaux-frères et belles-soeurs : Marina Jobin (feu Henri-Paul Gauthier), Gabrielle Jobin (Pierre Trottier), Conrad Perron (feu Alma Jobin); ses petits-enfants : David Perron, Yan, Alex et Laurence Martel, Valérie Perron, Joannie et Olivier Lachance, et leurs conjoint(e)s; ses arrières petits-enfants : Justin, Hugo et Lidia; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel de l'unité de soins palliatifs du CSSS Vallée-de-la-Batiscan et du CSSS de l'Énergie, ainsi qu'à la Dre Dominique Caron pour les soins apportés à M. Bédard.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Renseignements : (418) 289-2411.
Télécopieur : (418) 289-3963.
Courriel :
stamandetfils@globetrotter.net

Les avis de décès publiés dans
Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
sont inscrits gratuitement sur
cyberpresse.ca



BÉLIVEAU
M. LUCIEN
1936 - 2015

À Drummondville, le 31 janvier 2015 est décédé à l'âge de 78 ans, M. Lucien Béliveau, époux de dame Louise Lacourse, demeurant à Saint-Germain-de-Grantham, autrefois de Saint-Wenceslas.
La crémation a eu lieu au crématorium Yves Houle.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Yves Houle
700, Boul. Patrick
Drummondville.
Heures d'accueil : dimanche de 12 h à 15 h
Une célébration liturgique aura lieu
le dimanche 8 février 2015 à 15h
en la chapelle
du Mausolée Le Patrimoine.
Les cendres seront déposées au columbarium du même endroit.
M. Béliveau laisse dans le deuil outre son épouse Mme Louise Lacourse; ses enfants : Johanne, Sylvain et David Béliveau; ses petits-enfants : Sam et Zack; ses soeurs, frères, beaux-frères, belles-soeurs : feu Réjeanne Béliveau (feu Gaston Fleurent), feu Marie-Rose Béliveau (feu Lucien Fleurent), Cécile Béliveau, feu René Béliveau (Lise Bureau), Réal Béliveau (Lucille Teasdale), Roger Béliveau (Louise Vandal), Armand Béliveau (Diane Martin), Rita Béliveau (Jean-Paul Béliveau), Raynald Lacourse (Nicole Dupuis), Micheline Lacourse (Clément Poisson), Violette Lacourse, Pierre Lacourse; ses neveux, nièces ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.
Direction funéraire :
Centre funéraire Yves Houle
Renseignements : (819) 478-0222 / 1-800-561-2881
Télécopieur : (819) 477-4289
Site internet : www. yveshoule.com



BELLEMARE
MME LISE

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 22 janvier 2015, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Lise Bellemare, fille de feu Françoise Désaulniers et de feu Irénée Bellemare, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Heure d'accueil : samedi, à partir de 13 h.
Un moment de recueillement aura lieu
le samedi 7 février 2015 à 16 h
au complexe funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière
Saint-Michel-des-Forges
à une date ultérieure.
Elle est allée rejoindre sa fille Céline Veillette; son arrière-petit-fils James; sa soeur Lauraine (feu Robert Godin). Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marc Veillette (Sophie Roy) et Josée Veillette (Vital Marois); ses petits-enfants : Cindy Veillette, Marie-Josée Veillette (Martin Desmarais), Arlysse Veillette, David Marois (Roxanne Aubry) et Josiane Marois (Sébastien Boivin); ses arrière-petits-enfants : Alyssia, Noha et Mia Grandmont, Vincent Roy; ses soeurs, frères, belles-soeurs et beaux-frères : Jean-Guy Pellerin (feu Hélène Bellemare), Jean-Pierre (Thérèse Hubert), Jean-Jacques (Carole Charette), Claudette Leroux (feu Michel Bellemare), Nicole, Diane (feu Jean-Pierre Comeau), Danielle (Camille Proulx), Ginette (Claude Deschamps), Jocelyne (feu André Hamel), France et Réjean (Frédérique Lecourt); le père de ses enfants, Jos Veillette; sa belle-soeur Colette Veillette; ainsi que ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le Dr Lemay ainsi que le personnel de la clinique de cardiologie du CSSS de Trois-Rivières.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.
Renseignements: (819) 378-3838
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès : complexe@jphilibert.com



BÉRUBÉ
RICHARD
MME MARIELLE
1934 - 2015

C'est le coeur rempli de tristesse que nous vous annonçons le décès de Mme Marielle Bérubé, survenu le 25 janvier 2015, au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, à l'âge de 80 ans, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 13 h 30
Le service religieux aura lieu
le samedi 7 février 2015 à 16 h
en la chapelle
du complexe funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière
Sainte-Marie-Madeleine
à une date ultérieure.
Marielle, veuve de Florent Richard, laisse dans le deuil ses quatre enfants : Louise, Gabrielle, Alain (Nathalie Trépanier) et Yves Richard, ainsi que ses petits-enfants adorés : la « petite » Gaby et « Nico » Nicolas.
Elle laisse aussi dans le deuil et la peine son « petit » frère Rémi (Ginette Lainesse) et sa jeune soeur Michelle (Marcel Laforge); son beau-frère René Noiseux dit le cook (feu Thérèse Bérubé); ses belles-soeurs et compagnes de route de toujours avec qui elle a beaucoup partagé : Gabrielle et Laure Richard, Corinne Rondeau et Norma Pelletier. Elle a quitté aussi ses précieuses amies Mireille Gamache, Lise Boisclair, Cécile Villemure et Ginette Lainesse, sa compagne de voyage.
Marielle était très attachée à la famille et à son coin de pays, le Bas Saint-Laurent. Elle laisse donc dans le deuil de nombreux neveux, nièces et filleuls pour qui elle avait une grande affection ainsi que ses cousins et cousines dont Danielle Malenfant et Murielle Dionne.
Nous tenons à remercier les accompagnateurs de Maison Carpe Diem (Sébastien, Lucie, Nicolas, Marie Josée et Jacynthe) qui ont été un soutien constant et un grand réconfort dans notre vie et celle de notre mère. Nous tenons aussi à remercier les employés de la Maison Jean XXIII pour leur dévouement.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Maison Carpe diem.
Renseignements : (819) 376-3731
Télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel : jdgarneau@arbormemorial.com
Site internet: www.maisongarneau.ca
Pour plus d'informations, visitez le site internet : www.domainefuneraire.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



BLANCHETTE
MME CÉCILE
DUBUC
1913 - 2015

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 30 janvier 2015, est décédé à l'aube de ses 102 ans, Mme Cécile Dubuc, épouse de feu Roméo Blanchette, demeurant à Nicolet.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire
J. N. Rousseau et frère ltée
1370, boul. Louis-Fréchette
Nicolet
J3T 1K8
Heures d'accueil : jeudi de 19 h à 22 h vendredi, jour des funérailles, à partir de 12 h 30
Les funérailles seront célébrées le vendredi 6 février 2015 à 15 h 30
en la Cathédrale de Nicolet.
L'inhumation aura lieu
au cimetière de Nicolet.
Elle a rejoint sa fille chérie Louise ainsi que plusieurs frères et soeurs.
Elle laisse dans le deuil sa fille Francine Blanchette (Marcel Pratte) et leurs enfants : Solange (Martin Paquette) et Sylvain (Elise Courcelles); sa petite-fille, dit sa fille Michelle Biondi (Martin Auger) et ses enfants : Félix-Antoine (Virginie Picard) et Isadora Bolduc; ses arrière-petits-enfants : Émile et Rémi Paquette, Jules et Marie Pratte; sa soeur Anne-Marie Dubuc (feu Louis Longval) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
La famille désire remercier le Dr Sébastien Thibault et l'équipe du 4e étage du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional pour l'accompagnement et les bons soins prodigués ainsi que le personnel de la Résidence Au soleil levant de Précieux-Sang pour l'affection durant les dernières années.
Renseignements : (819) 293-4511.
Condoléances par télécopieur : (819) 293-8212.
Courriel : jn_rousseau@sogetel.net
Site internet : www.jnrousseau.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



BOISVERT
M. ROBERT

Au CSSS de l'Énergie, le 3 février 2015, est décédé à l'âge de 76 ans, M. Robert « Puce » Boisvert, époux de Régina Désaulniers, demeurant à Grand-Mère.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1300, Principale
Saint-Étienne-des-Grès
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 12 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le samedi 7 février 2015 à 14 h
au salon funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial
à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse; son fils Francis (Guylaine Ménard); ses beaux-fils : Patrick Milette (Annie Gélinas) et feu Denis Milette; ses deux petites-filles : Élisabeth et Marie-Pier; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : feu Gilles (feu Raymonde Juneau), Mariette, Colombe (Jacques St-Cyr), Colette (Jean-Paul Vincent), Micheline, Pierre, Jean Jacques (Rolande Paquet), feu Daniel (Ginette Ayotte), Carole, Jacques Boisvert (feu Monique Désaulniers), Jean-Claude Désaulniers, Denise Désaulniers (feu Roger Maranda), Gilles Désaulniers (Denise Trancrède), Solange Désaulniers (Rosaire Olivier), Michelle Désaulniers (René J. Lemire), Camille Tellier (feu Ginette Désaulniers) (Lise Désilets), Luc Désaulniers (feu Germanine Soucy) (Diane Mélançon); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient grandement appréciés.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel : complexe@jphilibert.com



BOURQUE
MME FERNANDE
CHEVALIER

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, entourée de l'amour de sa famille, le 30 janvier 2014, à l'âge de 88 ans, est survenu le décès de Mme Fernande Chevalier, épouse bien-aimée de M. Eddy Bourque, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 10 h
Le service religieux aura lieu
le samedi 7 février 2015 à 13 h 30
en la chapelle
du complexe funéraire.
Elle laisse dans le deuil son époux M. Eddy Bourque; ses enfants : Jacques Bourque (Lucie Paquin), Carole Bourque (Serge Godon), Daniel Bourque (Marjolaine Pelletier); ses petits-enfants : Jean-François Godon (Annie Lessard), Michel Godon (Tania Giffard Boily), Valérie Paquin Bourque, Audrey Paquin Bourque (Sylvain Lemay), Caroline Bourque, Catherine Bourque (Gabriel Moreau), Benoit et Philippe Laurent; ses arrière-petits-enfants : Kevin, Emmie-Rose, Florence, Marilou; sa soeur et ses frères : Rita Chevalier (feu Yvon Paillé), Donat Chevalier (Huguette Dupuis), Jean-Guy Chevalier (Pierrette Boudreault); sa belle-soeur et beau-frère : Cécile Bourque (feu André Héon), Maurice Bourque (Louise Aubé); son filleul Denis Paillé; ainsi que plusieurs neveux et nièces qu'elle affectionnait, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional pour les boins soins progigués.
Renseignements : (819) 376-3731
Télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel : jdgarneau@arbormemorial.com
Site internet: www.maisongarneau.ca
Pour plus d'informations, visitez le site internet : www.domainefuneraire.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



BUREAU
MME THÉRÈSE
PERRON

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre d'hébergement Cooke, le 31 janvier 2015, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Thérèse Perron, épouse de M. Bruno Bureau, demeurant à Trois-Rivières (secteur Cap de la Madeleine) autrefois de Saint-Adelphe.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon funéraire
St-Amand et fils ltée
470, rue Principale
Saint-Adelphe
G0X 2G0
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h
Les funérailles auront lieu
le samedi 7 février 2015 à 14 h
en l'église de Saint-Adelphe.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.
Madame Perron laisse dans le deuil outre son époux Bruno Bureau; ses enfants : Lorraine (Camille Julien), Marcel (Hélène Cantin), Luc (Jocelyne Gaudreau), Louise (Denis Livernoche), Aline (André Dessureault), Jeannine (Michel Brouillette), Brigitte (Bertrand Brouillette), Fernande (Guy-Paul Carpentier), Claire (Jean-Claude Lessard), Claudette (Yves Roberge); ses 22 petits-enfants et ses 31 arrière-petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux ami(e)s.
Renseignements : (418) 289-2411 .
Télécopieur : (418) 289-3963.
Courriel : stamandetfils@globetrotter.net

In memoriam
En souvenir de ceux qui nous ont quittés et pour la santé de nos sept millions de cœurs
Merci
FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC
À la conquête de solutions.
1 888 473-INFO
www.fmcoeur.qc.ca



CHAMBERLAND
M. JACQUES
1949 - 2015

Jacques nous a quitté par une belle journée ensoleillée d'hiver, en paix entouré de ceux qu'il aimait. L'espoir a toujours fait parti de sa vie et il est parti avec sérénité vers un monde meilleur.

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, , le 3 février 2015, est décédé à l'âge de 65 ans, M. Jacques Chamberland, fils de feu M.Léo-Charles Chamberland et de feu Mme Gertrude Jacob. Il demeurait à Grand-Mère.

Il a été confié à la :

Coopérative funéraire
de la Mauricie
1250, 6e Avenue
Grand-Mère
G9T 2J5

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h

Les funérailles auront lieu
le samedi 7 février 2015 à 14 h
en l'église Saint-Paul
499, 6e Avenue, Grand-Mère
G9T 2H3
L'inhumation aura lieu
à une date ultérieure
au cimetière Saint-Paul

L`ont précédé ses frères : Gilbert, Yvon, Pierre-Paul, Denis et André-Marie, ainsi que sa soeur Odette.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Reine (feu Conrad Perron), Estelle (Pierre Gauthier), Alain (feu Pierrette Gervais), Jocelyne, Gaétan (Carolle Marcouiller), Céline (Yves Gaillardetz) et Sylvie (Alain Brière); sa belle-soeur Andrée Benoit (feu Denis); son filleul Julien Dugal; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

En sa mémoire, des dons au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional pour le département de dialyse seraient grandement appréciés.

Renseignements : (819) 538-8555
Télécopieur : (819) 537-8829
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com

Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



CHARETTE
M. ÉMILE
1924 - 2015

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 1er février 2015, est décédé à l'âge de 90 ans, M. Émile Charette, époux de Mme Jeannine Houle, demeurant à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine).

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire Châteaudun
971, boul. Thibeau
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)

Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 13 h.

Les funérailles auront lieu
le dimanche 8 février 2015 à 15 h
en la chapelle
du centre funéraire

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Mme Jeannine Houle; sa fille Carole (Raymond Mayrand); son fils Christian (Nathalie Mineau); ses petits-enfants : Christine (Christophe Grenier), Jason et Anthony; ses 3 arrière-petits-enfants : Samuel, Mathieu et Délia; sa belle-soeur Noëlla Houle Dufresne; ainsi que plusieurs neveux, nièces cousins, cousines et ami(e)s.

Renseignements: (819) 375-2414.
Télécopieur : (819) 375-2695.
Courriel :
cfchateaudun@videotron.ca

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



CHARLAND
MME PAULINE
GENDRON
1936 - 2015

À Montréal, au CHUM - Hôpital Saint-Luc, est décédée le 1er février 2015 à l'âge de 77 ans et 8 mois, Mme Pauline Charland, épouse de feu M. Gérard Gendron. Elle demeurait à Montréal, autrefois de Sainte-Sophie-de-Lévrard.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, à partir de 10 h

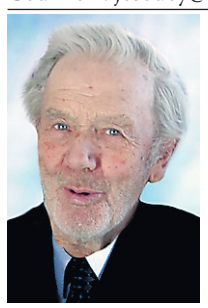
Le service religieux sera célébré
le samedi 7 février 2014 à 11 h
en l'église de
Sainte-Sophie-de-Lévrard,
174, rue Saint-Antoine
Sainte-Sophie-de-Levrard.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil son fils Guy (Lucie Lacroix) ; ses petits-enfants: Mélissa et Kellie-Anne; ses frères et soeurs : Simon (Françoise Demers), Réal, Georgette, Sr Lucette s.p., Jean-Charles (Marie-Claire Leblanc), Yolande (feu Roland Gendron), Gilles (Colette Lemay); ses beaux-frères et belles-soeurs : Jeannine Rodrigue (feu Roger Charland), Jeanne-d'Arc Brisson (feu Jean-Paul Gendron), Simone Gendron (feu Marc Mallet), Jacqueline Trottier (feu Noël Gendron), Pierre Gendron (feu Hélène Maheux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et nombreux amis(es).

Direction des funérailles :

Salon funéraire Soucy et fils

Renseignements : (819) 356-2519.
Télécopieur : (819) 356-2727.
Courriel : jcsoucy@lino.com



COSSETTE
M.
LOUIS-GEORGES
1929 - 2015

Paisiblement, au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 4 février 2015, est décédé à l'âge de 85 ans et 8 mois, M. Louis-Georges Cossette, fils de feu M. Ernest T. Cossette et de feu Mme Éva L'Heureux, demeurant à Saint-Narcisse, comté Champlain.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire
André Trudel Béland
181, rue Principale
Saint-Narcisse
G0X 2Y0

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 7 février 2015 à 15 h
en l'église de Saint-Narcisse.
L'inhumation aura lieu
au cimetière de Saint-Narcisse
à une date ultérieure.

À son départ, M. Cossette laisse dans le deuil son frère M. André Cossette (sa compagne Mme Claudette Papineau); sa soeur Mme Marie-Rose Cossette (son compagnon M. André Laquerre); ses belles-soeurs : Mme Diane Monette (feu M. Benoit Cossette) et Mme Pauline Bélair (feu M. Justin Cossette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, pour tous les bons soins prodigués.

Des dons à la Fabrique de Saint-Narcisse seraient appréciés.

Renseignements : (418) 328-4142.
Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 538-3074.
Courriel : rfatb@hotmail.com

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



COURCHESNE
MME YOLANDE
JUTRAS
1918 - 2015

Au CHSLD, Centre Christ-Roi de Nicolet, le 29 janvier 2015, est décédée à l'âge de 96 ans, Mme Yolande Jutras, fille de feu Omer Jutras et de feu Béatrice Allard, épouse de feu Roger Courchesne, autrefois de Baie-du-Febvre.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
J.N. Rousseau et frère ltée
33, rue de l'Église
Baie-du-Febvre
J0G 1A0

Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h

Les funérailles seront célébrées
le samedi 7 février 2015 à 11 h
en l'église de Baie-du-Febvre.
L'inhumation aura lieu
au cimetière de Baie-du-Febvre.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Céline (feu Jean-Claude Jutras) (Michel Auger), Monique (André Bélisle), André (Marielle De Grandpré) et feu Réjean; ses 9 petits-enfants, 25 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants; ses soeurs : Marie-Jeanne (Donatien Courchesne), Thérèse (feu Georges-Henri Côté) et Gisèle; ses belles-soeurs : Dolores Courchesne (feu Marcel Béliveau), Monique Lavallière (feu Julien Courchesne) et Cécile Proulx (feu Jean-Noël Jutras), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux autres parents et ami(e)s.

La famille remercie le Dr Sylvain Gamelin ainsi que le personnel du 5e étage du CHSLD.

Renseignements : (819) 293-4511.
Condoléances par télécopieur : (819) 293-8212.
Courriel : jn_rousseau@sogetel.net
Site internet : www.jnrousseau.com

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.

ARCHIVES

Vous pouvez consulter les archives des avis de décès parus dans Le Nouvelliste sur

cyberpresse.ca



DESPINS
MME SUZIE
BOILY

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 28 janvier 2015, est décédée à l'âge de 80 ans, Mme Suzie Boily, épouse de Paul Despins, demeurant à Batiscan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 7 février 2015 à 11 h
en l'église de Batiscan.
L'inhumation aura lieu
à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil son époux Paul Despins; ses enfants : Hubert Despins (Claudine Lacour), Caroline Despins (Jean-François Côté), Lucie Despins (René Montplaisir), Sylvie Despins (Robert Massicotte); ses petits-enfants : Valérie, Olivier, Mathieu (Alexia), Gabrielle et Dominik; ses frères et soeurs : Jules Boily, Marie-Paule Boily, Francine Boily (Émilien Lebel), Réjean Boily (Renée Verreault), Monique Boily, Lise Boily (Jean Proulx), Alain Boily, Micheline Boily; sa belle-soeur; ses 2 filleules : Manon Tremblay et Chantal Beaudet; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s, particulièrement Rachel Latour, Louisette Pidgeon et Christiane Pépin.

Des dons à la Fabrique de Batiscan seraient appréciés.

Direction des funérailles et services professionnels :

Maison Roland Hivon inc.
225, rue Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade

Renseignements : (418) 325-2462.
Condoléances par télécopieur : (418) 325-3566.
Courriel :
rolandhivon@globetrotter.net

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



DESPRÉS
DIAMANTIS
MME MICHÈLE

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 2 février 2015, est décédée à l'âge de 59 ans, Mme Michèle Després, épouse de M. Michel Diamantis, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 11 h 30

La liturgie de la Parole aura lieu
le samedi 7 février 2015 à 13 h 30
en la chapelle
du centre funéraire.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux; ses fils : Dimitri (Julie Arseneault et Angelo; ses petits-enfants : Mikael et Mélina; ses frères et soeurs : Léger (Mariette), Gisèle, Colombe (Jacques), Richard (Lise), Magella (Suzie); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Diamantis, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de l'unité de soins palliatifs du CSSS de Trois-Rivières pour les bons soins prodigués.

Renseignements: (819) 378-3838
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès :
complexe@jphilibert.com



DIAMOND
M. RICHARD
1943 - 2015

À la suite d'une longue maladie, entouré de sa famille au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 1er février 2015, est décédé à l'âge de 71 ans, M. Richard Diamond, époux de Pierrette Boisvert, fils de feu Gratien Diamond et de feu Armandine Dufresne, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Oscar St-Ours ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan
G9N 2L5

Heures d'accueil : samedi de 19 h à 22 h, dimanche, jour de la liturgie, à partir de 9 h 30

Une liturgie de la Parole
sera célébrée le
dimanche 8 février 2015 à 11 h 30
au salon funéraire.
Les cendres seront déposées
au columbarium.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse des 50 dernières années Pierrette Boisvert; son fils unique Stéphane (Marie-Eve Ayotte); sa petite-fille adorée Stéphanie Diamond (Gabriel Hérard); sa soeur Micheline (Jacques Goulet); son frère Claude (Louise Martel); ses belles-soeurs : Denise Lafrenière (feu Jacques Diamond), Cécile Boisvert (feu Rosaire Tessier), Fernande Collin (feu Jean-Paul Boisvert), Lucille Gélinas (feu Roger Boisvert) et Huguette (Michel Desharnais); ses beaux-frères Jacques Boisvert (feu Rita Lesage), Léo Boisvert (Cécile Mailloux) et feu Marcel Boisvert (feu Monique Salois); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de très bons ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dr José Dufresne, chirurgien cardio-vasculaire et Dr Richard Turcot, néphrologue et leurs équipes du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, la Dre Caroline Beaulé, médecin interne et le personnel de la clinique d'insuffisance cardiaque du CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, aux infirmières du CLSC de Shawinigan et l'équipe qui s'occupe du coumadin, son médecin de famille Dr Maurice Lauzière, et sans oublier le personnel de l'Institut de cardiologie de Montréal pour tous les soins extraordinaires qui lui ont été prodigués tout au long de sa vie.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC ou à la Fondation du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional ou à la Fondation du CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud lequel serait apprécié par la famille.

Renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel :
salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.
690, Mgr-Panet, bureau
107, Nicolet
J3T 1W1 - 819 293-6416
Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale



DOUCET

M. JEAN-GUY

1932 - 2015

Au CSSS de l`Énergie de Shawinigan-Sud, le 1er février 2015, est décédé à l'âge de 82 ans et 5 mois, M. Jean-Guy Doucet, époux de Mme Andrée Désaulniers, demeurant à Saint-Jean-des-Piles.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire
de la Mauricie
1250, 6e Avenue
Grand-Mère
G9T 2J5
Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, de 10 h 30 à 14 h 30.
Les funérailles auront lieu
le samedi 7 février 2015 à 15 h
en l'église Saint-Jean-des-Piles
1551, rue Principale, G0X 2V0
Il laisse dans le deuil son épouse Andrée Désaulniers; ses enfants : Mario (Carole Vallée), Manon (André Arcand), Guy (Lyne Veillette); ses petits-enfants : Isabelle et Philippe Doucet, Marie-Andrée et Maggie St-Pierre, Jérémy et Alexis Doucet; ses arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs : Gaston (Denise Aubry), Denise (feu Robert St-Onge, feu Gaston Cournoyer), Robert (Christine Boisvert), Paul (Micheline Bergeron), Jacques (Jeanne-Mance Gélinas), Louise, f.j., Cécile, f.j., Pierrette, f.j., Gisèle (Claude Ouellet), Roger (Guylaine Marcotte), Nicole (Raymond Gélinas), Claude (Renée Houde), Lise (André Giroux), Jean-Louis (Lucie Tremblay); sa belle-soeur : Micheline Asselin et la famille Désaulniers; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel du CSSS de l'Énergie, pour les bons soins prodigués.
En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fabrique de Saint-Jean-des-Piles (1551, rue Principale Saint-Jean-des-Piles, QC G0X 2V0.
Renseignements : (819) 538-8555
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



DROUIN

M. JACQUES

Au CHUQ - Hôtel-Dieu de Québec, le 28 janvier 2015, est décédé à l'âge de 48 ans et 2 mois, M. Jacques Drouin, fils de feu Gérard Drouin et de dame Lucille Beaudin, demeurant à La Tuque.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire
Perreault et fils inc.
602, rue Commerciale
La Tuque
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 7 février 2015 à 10 h 30
en l'église Marie-Médiatrice
de La Tuque.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Jean-Baptiste
de Rivière-aux-Rats
à une date ultérieure.
M. Drouin laisse dans le deuil outre sa mère, son jumeau et complice de tous les jours, Jean (Doris Ducharme); ses soeurs et frères : Diane (Richard Demontigny), Madeleine (feu Maurice Gagné), Richard (Francine Gagné), Michel (Sylvie Dontigny), Line, Charles (Chantal Trahan), Lise (Sylvain Couture), Lucie (Denis Hébert) et Renée (Paul Paradis); son filleul Philippe Lévesque; sa filleule Valérie Drouin; ses oncles et tantes, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s, en particulier son équipe de travail de Construction régionale.
Des dons à la Fondation du CSSS du Haut-Saint-Maurice et/ou à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Renseignements: (819) 523-3566.
Télécopieur: (819) 523-2701.
Courriel:
rf.perreault@tlb.sympatico.ca



DUFOUR

M. MARC

À son domicile, le 23 janvier 2015, est décédé subitement à l'âge de 73 ans, M. Marc Dufour, demeurant à Trois-Rivières.
La famille se recueillera
lors d'une cérémonie privée
à une date ultérieure.
L'inhumation des cendres aura lieu
au cimetière Saint-Michel
de Trois-Rivières.
La direction des funérailles a été confiée au :
Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Le défunt laisse dans le deuil ses filles Linda, Diane (Michael Barkhouse) et Natalie (Benoît Lavigne); ses petits-enfants : Joshua et Madison Reed et Alexandre Lavigne; sa belle-soeur Denise Surprenant (feu Claude Dufour); ainsi que ses deux nièces et plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.
Renseignements: (819) 378-3838
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès :
complexe@jphilibert.com



DUPUIS

M. MARCEL

À Trois-Rivières, le 30 janvier 2015, est décédé à l'âge de 86 ans et 11 mois, M. Marcel Dupuis, époux de Mme Gisèle Lacoursière, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Heure d'accueil : dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 10 h
Une liturgie de la Parole
sera célébrée
le dimanche 8 février 2015 à 15 h
en la chapelle
du complexe funéraire.
Par la suite,
les cendres seront déposées
au columbarium.
Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mme Gisèle Lacoursière; ses enfants : Pierre (Ginette Lajoie), Ginette (Jean Patenaude), Jean (Gloriose Ntatundi) et Sylvie (Jacques Lavoie); ses petits-enfants : Patrick (Nathalie) et Stéphane Dupuis (Julie), Caroline Patenaude (Jean-Marc), Karelle (Philippe), Benjamin et Samirah Dupuis (Romario), Simon (Laurie) et Gabriel Lavoie; ses arrière-petits-enfants : Alexandre, Ariane, Marilou, Eliane, Bastien et Colin; sa soeur Marguerite Dupuis (feu Claude Cossette); ses belles-soeurs et beaux-frères : Eloïse Lord (feu Gaston Dupuis), Thérèse Lacoursière (Jean-Claude Lacroix), Aline Lacoursière (feu Fernand Hamelin), Jean-Paul Lacoursière, Lucille Lacoursière, André Lacoursière (Marie-Andrée Benoit), Lise Lacoursière (Fernand Tourigny) et Claude Lacoursière; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire exprimer sa reconnaissance à la Dre Catherine Beaudoin ainsi qu'au personnel du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional pour leur dévouement et les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (unité de soins palliatifs).
Renseignements: (819) 378-3838
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès :
complexe@jphilibert.com



FRANCOEUR

MME SYLVIE

1956 - 2015

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre d'hébergement Roland-Leclerc, le 2 février 2015, est décédée à l'âge de 58 ans, Mme Sylvie Francoeur, épouse de Christian Doucet, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Cap-de-la-Madeleine.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7
Heure d'accueil : vendredi, jour de la cérémonie, à partir de 14 h.
Un service religieux aura lieu
le vendredi 6 février 2015 à 16 h
en la chapelle
du complexe funéraire.
L'inhumation aura lieu privément
au cimetière
Sainte-Marie-Madeleine
à une date ultérieure.
Elle laisse dans le deuil son époux Christian Doucet; ses filles : Annick (Éric Cossette) et Véronique (Maxime Garceau-Fleury); ses petites-filles : Maïly et Rose; sa soeur Denise (Fernand Lenneville); sa grande amie Hélène Lessard (Gaétan Huard); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Doucet : Michel (Huguette Veillette), Nicole (André Rochefort), Carmen (Yves Rochefort), Carole (André Roy) et Luc (Jo-Anne Verrette); son filleul Jimmy; ainsi que plusieurs autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier sincèrement le personnel de l'unité Des Chênes du CSSS de Trois-Rivières - Centre d'hébergement Roland-Leclerc, pour leur dévouement et les bons soins apportés à Sylvie.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles à la maison funéraire.
Renseignements : (819) 376-3731
Télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel :
jdgarneau@arbormemorial.com
Site internet: www.maisongarneau.ca
Pour plus d'informations,
visitez le site internet :
www.domainefuneraire.com
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.

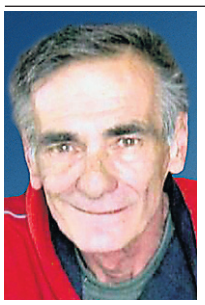


GAGNON

M. MAURICE

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre Cloutier-du Rivage, le 28 janvier 2015, est décédé à l'aube de ses 91 ans, M. Maurice Gagnon, époux de Jeannine Hébert, demeurant à Trois-Rivières.
Il était un ancien combattant.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6
Heure d'accueil ; samedi, jour de la cérémonie à partir de 10 h.
Une liturgie de la Parole
sera célébrée
le samedi 7 février 2015 à 14 h 15
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Michel
de Trois-Rivières.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse Jeannine Hébert; ses enfants : Ginette, Raymond (Diane Noël), Elaine, Jean-Claude (Diane Lamy), Martin (Irène Dalcher); ses petits-enfants : Cécile Fiset (Christopher Gougeon), Élisabeth Yang Chun Fiset (Simon Labbé), Patrick Gagnon, Myriam Gagnon (Jean-Frédéric Pelletier), Lisa Fiset, Audrey-Anne Lamy-Gagnon (Marc-André Bergeron), Félix Gagnon; ses arrière-petits-enfants : Nathan et Maya Gougeon; ses soeurs, ses belles-soeurs, ses beaux-frères : Françoise Gagnon (feu Fernand St-Pierre), Louisette Gagnon (feu Wilfred Lagassey), Jeannine Gagnon (feu Maurice Bergeron), Louisette Hébert (René Beauchesne), Roger Hébert (Carmen Galarneau), Maurice Hébert, Raymonde Larivière (feu Jacques Hébert), Philippe St-Germain (feu Thérèse Gagnon); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel du 5e étage du CSSS de Trois-Rivières - Centre Cloutier-du Rivage.
Toute marque de sympathie peut se traduire par des fleurs ou un don à la Fondation Maison Carpe Diem-Centre de ressources Alzheimer (1765 boul. Saint-Louis, Trois-Rivières QC G8Z 2N7).
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur :
(819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.

Centre prévention suicide les Deux Rives
INQUIET POUR UN PROCHE?
1 866-APPELLE (277-3553)



GAUDREAULT

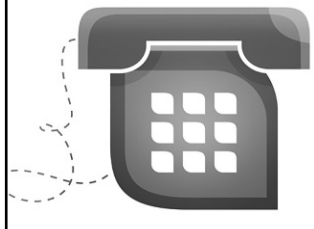
M. MAURICE

1950 - 2015

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 3 février 2015, est décédé à l'âge de 64 ans, M. Maurice Gaudreault, fils de feu M. Philippe Gaudreault et de feu Mme Annette Maurice. Il demeurait à Shawinigan-Sud.
La famille accueillera parents et ami(e)s, pour un dernier adieu, à la :
Coopérative funéraire
de la Mauricie
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud
G9P 1P1
le samedi 7 février 2015
de 9 h à 12 h
L'a précédé, son frère Jacques.
Il laisse dans le deuil ses filles : Nathalie, Caroline, Nadine et Mylène; ses soeurs et son frère : Huguette (Marinos Tzortzis), Monique (Mario Gélinas), Odette (Jacques Lafrenière), Louise (René Vincent) et Guy (Nicole Brousseau); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité des soins palliatifs Dr-Gaston-Brunelle du CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, pour les bons soins prodigués.
Des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient grandement appréciés.
Renseignements : (819) 537-8828
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.

Le deuil : en parler pour mieux le vivre

LIGNE D'ÉCOUTE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCES SUR LE DEUIL



1 888 LE DEUIL

maison Monbourquette

infos@maisonmonbourquette.com
maisonmonbourquette.com

ARCHIVES

Vous pouvez consulter les archives des avis de décès parus dans Le Nouvelliste sur

cyberpresse.ca



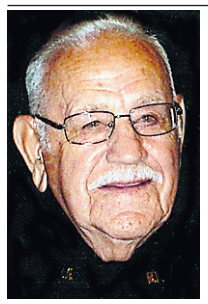
GERVAIS
MME YOLANDE

Au CSSSBNY - Centre d'hébergement Fortierville, le 2 février 2015, est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Yolande Gervais, épouse de Robert Beaudoin et fille de feu Rosaire Gervais et de feu Rose-Ange Jacob, demeurant à Bécancour (secteur Gentilly).
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, vendredi, jour des funérailles, à partir de 13 h 30.
Les funérailles auront lieu le vendredi 6 février 2015 à 14 h 30 en l'église de Gentilly.
L'a précédée, sa fille Chantale (Michel Nolet).
Elle laisse dans le deuil son époux Robert Beaudoin; son fils Michel (Isabelle Asselin); ses petits-enfants Sébastien, Frédérique et Laurianne Beaudoin, Daphnée Nolet-Beaudoin; ses frères et soeurs : Laurencia (feu Gilbert Laquerre), Simon (Colette Daigle), feu Céline (Léger Greffard) Nelson (Claudette Bazinet); ses beaux-frères et belles-soeurs : Thérèse (André Deshaies), Hélène (Pierre Houle), feu Gilles (feu Nicole Lavallières), Raymonde (Michel Blanchette), feu Denis (Marie-France Labonté), Sylvie (André Grenier); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'hébergement Fortierville pour les excellents soins prodigués à Yolande.
Direction des funérailles :
Funérarium L.G. Gaudet
8685, Parc Industriel
Bécancour
(secteur Sainte-Gertrude)
Heures d'accueil:
Renseignements : (819) 297-2928.
Télécopieur : (819) 297-2727.
Courriel : info@lgastongaudet.ca
Site internet : www.lgastongaudet.ca



GUILLEMETTE JOURDAIN
MME YOLANDE
1925 - 2015

Entourée de l'amour de ses proches, au Centre d'hébergement du Chevalier-De-Lévis de Longueuil, le 29 janvier 2015, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Yolande Guillemette, épouse de feu M. Henri Jourdain, demeurant à Longueuil, autrefois de Shawinigan-Sud.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire
de la Mauricie
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud
G9P 1P1
Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 13 h 30
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 7 février 2015 à 16 h à la coopérative funéraire.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Michel, Sylvie, Carole (Paul-André Lessard) et Claude (Brigitte Gagnon); ses petits-enfants : David, Marie-Joëlle et Valérie; ses soeurs et frères : Marielle (feu Emmanuel Giguère), Réjean (feu Huguette Dion), Madeleine (François Gélinas), Diane (Jacques Normandin), Francine (François Turmel); ses belles-soeurs et beaux-frères : Louisette Lessard (feu André Guillemette), Marielle Pagé (feu Yvon Guillemette), Florence Paradis (feu Roland Jourdain), Larry Maheux (feu Claire Guillemette); ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.
La famille désire remercier chaleureusement le personnel du Centre d'hébergement du Chevalier-De-Lévis de Longueuil pour leurs soins professionnels.
En sa mémoire, des dons à la Fédération Québecoise des Sociétés Alzheimer seraient grandement appréciés.
Renseignements : (819) 537-8828
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



LAFRENIÈRE
M. JULIEN
1930 - 2015

À Trois-Rivières, le 31 janvier 2015, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Julien Lafrenière, époux de feu Fernande Plante, fils de feu Charles Lafrenière et de feu Aurore Lefebvre, demeurant à Bécancour, autrefois de Sorel-Tracy.
La crémation a eu lieu au crématorium Yves Houle.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire
Descôteaux /Yves Houle
8, rue Descôteaux
Pierreville
Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi, à partir de 12 h
Les funérailles auront lieu le samedi 7 février 2015 à 14 h en l'église de Pierreville.
M. Lafrenière laisse dans le deuil ses enfants : Robert Lafrenière (Johanne Tremblay), René Lafrenière (Solange Plante), Gilles Lafrenière; ses petits-enfants : Dominique, Geneviève, Isabelle, Jean, Dany et Kévin; ses arrière-petits-enfants : Alexanne, Louis-Philippe, Elliot, Elizabeth, Daphnée, Miguel, Mathis, Hugo, Jules, Arthur, Théo et Louis; sa soeur Thérèse Lafrenière (Jean Marcotte); ses beaux-frères, belles-soeurs, ses neveux, nièces ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Renseignements : (450) 568-2305.
Condoléances par télécopieur : (819)477-4289

LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS
6002837-5749
6082, boul. des Hêtres, Shawinigan
819 539-5050
sans frais 1 877 507-5051
MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903
YVON CROTEAU
REPRÉSENTANT
HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492
RÉGION DE LA TUQUE
LES MONUMENTS Trudel INC.
2778773
monumentstrudel@cgocable.ca
MANUFACTURIER DE MONUMENTS

Courriel : yveshoule@cgocable.ca
Site internet : www.yveshoule.com



LAMBERT
M. CLAUDE

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 28 janvier 2015 est décédé à l'âge de 78 ans, M. Claude Lambert, époux de Jeanne D'Arc Bégin, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 7 février 2015 à 15 h 30 au Mémorial du centre funéraire.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse Jeanne D'Arc Bégin; sa fille Line (Daniel Cloutier); ses fils : Yves et Marc (Julie Thibeault); ses petits-enfants : Claudie et Mélodie Lambert, Kévin Lambert-Paillé (Pamela Tardif) et son père Stephane Paillé; sa soeur, son beau-frère et sa belle-soeur : Lise Lambert (Léon Paradis), Carole Beaumier (feu Yvon Bégin); sa tante Yolande Godbout; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, tout particulièrement Léo Pellerin et Bernard Champagne.
Un merci spécial au personnel du 5J du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional pour leurs bons soins.
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



LAMOTHE
M. RICHARD

Le 11 janvier 2015, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Richard Lamothe, époux de feu Mme Jeannine Arseneault.
M. Lamothe était cadre retraité de l'Alcan.
La famille recevra les condoléances à
l'Auberge des Gouverneurs
de Shawinigan
le dimanche 8 février 2015
de 13 h 30 à 17 h.
Une cérémonie commémorative aura lieu à 16 h 30.
Il laisse dans le deuil ses enfants : Nicole et Claude (Dominique); ses petits-enfants : Josianne, Ugo, Laurie (Nathaniel) et Véronique; ses frères : André (Jacqueline), feu Roland (feu Gisèle); ses belles-soeurs et beaux-frères : feu Fleurette, Jean-Marie (Marguerite), Madeleine (feu Paul), feu André (Pauline), Cécile (Michel), Suzanne (Bernard) et Micheline (Raymond); ainsi que beaucoup d'autres parents et ami(e)s.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme (290, rue Montigny, Saint-Jérôme, QC J7Z 5T3).



LAMPRON LYNCH
MME BRIGITTE
1917 - 2015

Entourée de l'amour de ses enfants, au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 25 janvier 2015, est décédée à l'âge de 97 ans et 11 mois, Mme Brigitte Lampron, épouse de feu Hervé Lynch, demeurant à Grand-Mère.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire
de la Mauricie
1250, 6e Avenue
Grand-Mère
G9T 2J5
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 7 février 2015 à 14 h 30 en l'église Saint-Jean Baptiste
1251, 5e Avenue
Grand-Mère, G9T 2N6.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Paul de Grand-Mère.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jeanine Lynch (feu Conrad Pelletier), Murielle Lynch (Paul Pelletier), Réjean Lynch (Ginette Mathieu), Huguette Lynch (Raymond Fafard), Solange Lynch (Denis Lahaye), Alain Lynch (Sylvie Lahaye), Suzanne Lynch (Denis Noël), France Lynch (Dany Gagnon) et Line Lynch (Jacques Lefebvre); ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants; ses soeurs : Pauline Lampron et Lisette Lampron (Richard Stater); ses belles-soeurs et beaux-frères : Rosane Gélinas (feu Gérard Lampron), Albert Boucher (feu Mariette Lampron) et Yvette Lynch (Jean-Paul Dessureault); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel des soins palliatifs du CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud.
En sa mémoire, des dons à l'association de votre choix seraient grandement appréciés.
Renseignements : (819) 538-8555
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



LAPLANTE
MME VIRGINIE GIRARD

À Trois-Rivières, le 3 février 2015 est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Virginie Girard, épouse de feu M. Julien Laplante, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Heure d'accueil : vendredi, à partir de 13 h
Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 6 février 2015 à 15 h en la chapelle du complexe funéraire.
La défunte laisse dans le deuil son compagnon M. Laurent Desmarais; ses enfants : Marc et Manon (Jean-Yves Gervais); ses petits-enfants: Jean-Michel, Émy, Marianne; ses frères et soeurs :Yolande (feu Séverin Noël), Rosaire (Johanne Crête), Jacques (Ghyslaine Boucher), Denis (Hélène Mayrand); sa belle-soeur et ses beaux-frères : Francine Béland (feu Gérald Girard), Jean-Marc Laplante et Jean-Claude Laplante; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Renseignements: (819) 378-3838
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès :
complexe@jphilibert.com



LAUZIÈRE
MLLE
MARIE-JEANNE
1918 - 2015

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 2 février 2015, est décédée à la suite d'une courte maladie, à l'âge respectable de 96 ans, dame Marie-Jeanne Lauzière, demeurant à Sainte-Monique.
Récipiendaire en 2014 de la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour son action communautaire, Mlle Lauzière est demeurée impliquée dans son milieu jusqu'à tout récemment.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire
J. N. Rousseau et frère ltée
1370, boul. Louis-Fréchette
Nicolet
J3T 1K8
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h
Les funérailles seront célébrées le samedi 7 février 2015 à 14 h en l'église de Sainte-Monique.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Monique.
Elle laisse dans le deuil trois générations de neveux et nièces ainsi que de nombreux ami(e)s.
Renseignements : (819) 293-4511.
Condoléances par télécopieur : (819) 293-8212.
Courriel : jn_rousseau@sogetel.net
Site internet : www.jnrousseau.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

amnistie.ca
Écrire, ça libère.
Donner, ça libère.
AMNISTIE INTERNATIONALE



LAVERGNE

MME JEANNINE

GAGNON

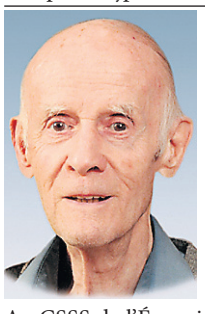
Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 1er février 2015 est décédée à l'âge de 83 ans, Mme Jeannine Gagnon, épouse de M. Jean-Paul Lavergne, demeurant à Saint-Élie-de Caxton.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heure d'accueil : samedi, à partir de 12 h

Une liturgie de la Parole
sera célébrée
le samedi 7 février 2015 à 15 h
en la chapelle
du complexe funéraire.
Par la suite,
les cendres seront déposées
au columbarium.

L'ont précédé ses enfants adorés : Marie-Jeanne et Daniel.
La défunte laisse dans le deuil son époux M. Jean-Paul Lavergne; sa fille France (Richard Beausoleil); ses petits-enfants : Alexandre Paquin (Gabrielle Messier) et Maxime Paquin; ses soeurs et ses frères : Gisèle (Jean Pilon), Marcel, Denis (Gisèle Tourigny), Denise (Fernand Gagnon), Maurice (Solange Houde), Marie-Thérèse, Robert (Luce Gagnon), Georges (Patricia Gravel), André; sa belle-soeur Thérèse Lavergne (Roger Rivard); sa nièce Sylvie Gélinas; ainsi que plusieurs autres neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont Madeleine Garceau.
La famille désire exprimer sa reconnaissance au Dr Sirois, au Dr Gervais ainsi qu'au personnel du CSSS de l'Énergie pour les bons soins prodigués
Renseignements: (819) 378-3838
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès :
complexe@jphilibert.com



LAVOIE

M. PIERRE

1922 - 2015

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 29 janvier 2015, est décédé à l'âge de 92 ans, M. Pierre Lavoie, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6

Heure d'accueil : dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 12 h

Une liturgie de la Parole
sera célébrée
le dimanche 8 février 2015 à 14 h
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Michel
de Trois-Rivières
à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Pierre (Louise Lafontaine), Chantal; ses petits-enfants: Karianne Lavoie (Daniel Charrette), Maxime Bastien (Laura F. Bouchard) et son père André Bastien, Xavier Parenteau (Tania Desaulniers); ses soeurs, son frère, ses beaux-frères et belles-soeurs : Madeleine Lavoie (feu Lucien Lampron), Gisèle Lavoie (feu Bertrand Turgeon), Mariette Lavoie (Viateur St-Germain), Margo Lavoie (Claude Ménard), Jacques Lavoie (Denise Bornais), Roméo Gervais (feu Carmen Lavoie), Marie Simard (feu Lorenzo Lavoie); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à Guy pour son soutien et sa présence bienfaisante ainsi qu'à tout le personnel du CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, tout particulièrement à l'infirmière Mireille Mongrain et au Dr Pierre-Luc Tremblay, pour leur humanité et les bons soins prodigués.
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



LEBLANC

MME JACQUELINE

1940 - 2015

À Trois-Rivières, le 1er février 2015, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Jacqueline Leblanc, fille de feu Lucienne Tourigny et de feu Raphael Leblanc, demeurant à Saint-Léonard d'Aston.
Mme Leblanc repose au :

Centre funéraire
A. Lauzière / Yves Houle
236, rue Principale
Saint-Léonard d'Aston

Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 à 22 h, samedi, à partir de 12 h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 7 février 2015 à 14 h30
en l'église de
Saint-Léonard d'Aston
et de là au crématorium
Yves Houle.

Mme Leblanc laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Daniel (Huguette Lethiecq), Brigitte (Jean-Lévis Toupin) Diane (André Champoux), Jean (feu Solange Lupien), Claude (Louise Dupuis), Florette, Lucille (feu André Martin), feu Benoit, Paul (Lucie Cayer) et Gaétan (Johanne Leblanc); ses neveux, nièces ainsi que de nombreux autres parents et ami(e)s.
Un merci spécial à Thérèse et Simone Guévin ainsi qu'à Cécile Joubert, au personnel du CSSS de Trois-Rivières et au personnel du Pavillon Laforest de Saint-Léonard d'Aston.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.
Direction funéraire :

Centre funéraire
A. Lauzière / Yves Houle

Tél : 819-478-0222 / 1-800-561-2881
Télec : 819-477-4289
www.yveshoule.com



LECLERC

HÉROUX

MME

MARGUERITE

1932 - 2015

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 30 janvier 2015, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Marguerite Leclerc, épouse de M. Jean-Claude Héroux, demeurant à Grand-Mère.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
de la Mauricie
1250, 6e Avenue
Grand-Mère
G9T 2J5

Heure d'accueil : samedi, jour de la célébration, à partir de 9 h

Une liturgie de la Parole
sera célébrée
le samedi 7 février 2015 à 11 h 30
à la coopérative funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Théophile
à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil son époux Jean-Claude Héroux avec qui elle a partagé sa vie durant 61 ans; ses enfants : Danièle Héroux (Pierre Gentes), Yves Héroux (Sylvie Boisvert) et Yvon Héroux (Paule Bourgeois); ses petits-enfants : Yannick Gentes (Julie Clermont), Samuel Héroux (Fanny Labrie), Marie-ClaudeHéroux (Sébastien Cossette), Étienne Héroux (CharlieDésaulniers), Charles Héroux, Félix Héroux et Nicolas Boisvert; ses 7 arrière-petits-enfants; ses soeurs : Soeur Rita Leclerc Ursuline et Denise Leclerc (Benoit Lefort); ses belles-soeurs : Chrétienne Veillette (feu Gérard Héroux) et Louise Cadotte (feu Réal Leclerc); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel du 4e étage du CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud pour les bons soins prodigués.
Renseignements : (819) 538-8555
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



LEFEBVRE

MME

JEANNE-D'ARC

BEAULAC

1923-2015

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 30 janvier 2015, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Jeanne D'Arc Beaulac, fille de feu Alphonse Beaulac et de feu Yvonne Geoffroy, épouse de feu Maurice Lefebvre, demeurant à Nicolet, autrefois de Baie-du-Febvre.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
J.N. Rousseau et frère ltée
33, rue de l'Église
Baie-du-Febvre
J0G 1A0

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h 30

Les funérailles seront célébrées
le samedi 7 février 2015 à 14 h
en l'église de Baie-du-Febvre.
L'inhumation aura lieu
au cimetière de Baie-du-Febvre.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs et son frère : Huguette Beaulac (Bertrand Dubuc), Yolande Beaulac (Jean-Louis Bolduc), Gaston Beaulac (feu Lucille Lachapelle), Rosette Beaulac (feu Jos Gosselin) et Pauline Beaulac; ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s.
La famille désire remercier spécialement toute l'équipe de la Résidence Pelletier.
Renseignements : (819) 293-4511.
Condoléances par télécopieur : (819) 293-8212.
Courriel : jn_rousseau@sogetel.net
Site internet : www.jnrousseau.com

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.

Le Nouvelliste cyberpresse.ca
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
Une combinaison imbattable
378-VEND-U / 537-VEND-U



MARCOTTE

M. JEAN-PAUL

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 30 janvier 2015, est décédé à l'âge de 85 ans et 7 mois, M. Jean-Paul Marcotte, (autrefois propriétaire de la poissonnerie Marcotte), époux de Anita Baril, fils de feu Philippe Marcotte et feu Flora Lajoie, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Oscar St-Ours ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan
G9N 2L5

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h

Les funérailles auront lieu
le samedi 7 février 2015 à 13 h 30
en l'église Saint-Pierre
de la paroisse
Sainte-Marguerite d'Youville
de Shawinigan.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Joseph
de Shawinigan
à une date ultérieure.

Il est le dernier d'une grande famille, l'ont précédé ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs.
Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Anita Baril; sa soeur Marcelle Marcotte; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel de l'unité de soins palliatifs du CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud et le personnel de la Maison Albatros centre-Mauricie pour les bons soins prodigués. Un merci spécial à ses deux nièces Denise et Renée qui l'ont accompagné jusqu'à la fin.
Renseignements : (819) 536-3717
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel :
salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



MARCOTTE

MME

MARIE-BERTHE

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre d'hébergement Cooke, le 26 janvier 2015, est décédée à l'âge de 88 ans et 11 mois, Mme Marie-Berthe Marcotte, fille de feu Émile Marcotte et de feu Alice Frenette, demeurant à Trois-Rivières.
Direction des funérailles et services professionnels :

Centre funéraire Châteaudun
971, boul. Thibeau
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)

La famille se rendra directement à l'église pour l'heure de la cérémonie.

Les funérailles auront lieu
le vendredi 6 février 2015 à 14 h
en l'église Sainte-Famille.
L'inhumation aura lieu
au cimetière
Sainte-Marie-Madeleine.

Elle laisse dans le deuil son frère Claude Marcotte; sa belle-soeur Anita Gravel (feu Paul-Philippe Marcotte); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Renseignements: (819) 375-2414.
Télécopieur : (819) 375-2695.
Courriel :
cfchateaudun@videotron.ca

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



MILOT

MME NICOLE

ST-ARNAULT

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous faisons part du décès de Mme Nicole St-Arnault, survenu chez elle, le 29 janvier, en présence de ses proches. Elle laisse dans le deuil son époux le Dr Yvon Milot, ses enfants Emmanuel, Nicolas et Tristan, leurs conjointes Valentina, Maude et Naïma, ses petits-enfants Mathilde, Esteban et Clara; ses frères et soeurs : feu Gaétan (Georgette Ricard), Pierrette (Étienne Courteau), Jean-Pierre (Nicole Boucher), Raymonde (Bill Davis), Louisette, Jacques (Claudette Poirier), Marc (Susan Glendenning), Michel (Ginette Dumas), Denise Dargis une amie très proche de la famille; ses beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Claude Milot (Réjeanne Barbeau), Colette Milot (Michel Doucet), Nicole Milot (Jean-Noël Hains), Raymonde Milot (Pierre Trudel) et plusieurs amies très proches. Son époux et ses enfants tiennent à remercier la famille et les amis pour leur soutien si précieux. La famille tient également à remercier les travailleurs de la santé pour leur appui remarquable, en particulier l'infirmier Pierre-Luc Malouin et l'inhalothérapeute Sylvie Carpentier du service de soins à domicile et la Dre Denise Beauchemin. En sa mémoire, des dons à l'Arche Mauricie seront appréciés.
La famille accueillera parents et amis au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6

Heures d'accueil : vendredi (6 février) de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi, jour de la cérémonie, à partir de 10 h 30.

Les funérailles auront lieu
le samedi 7 février 2015 à 13 h
au Centre communautaire
Jean XXIII
rue de la Montagne
Trois-Rivières.
L'inhumation aura lieu
au cimentière Saint-Michel.

Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.

Fondation RSTR
Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières
DON IN MEMORIAM
En hommage à l'être cher
Pour faire la différence au nom de la santé!
819 697-3333 poste 53582
www.fondationrstr.com
731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1



PAQUIN

M. BRUNO

1930 - 2015

Au CSSS de l'Énergie - Centre Laflèche de Grand-Mère, le 25 janvier 2015, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Bruno Paquin, fils de feu M. Arthur Paquin et de feu Mme Emma Biron, demeurant à Grand-Mère.
Le défunt a été confié à la :
Coopérative funéraire
de la Mauricie
1250, 6e Avenue
Grand-Mère
G9T 2J5
Selon ses volontés,
il n'y aura aucune cérémomie.
L'ont précédé ses fils : Jean-Guy, Gérald et Jean-Guy.
Il laisse dans le deuil son amie de coeur Aldora Paquin; ses enfants : Yvan, Jocelyn (Mado Turcotte), Ghislain (Edith Poitras), Micheline (Michel Lefebvre) et Chantal (René Lefebvre); la mère de ses enfants, Jeannine Bédard; ses neuf petits-enfants et un arrière-petits-fils; les enfants de Aldora Paquin : Monique Ayotte, Jean-Guy Ayotte et son petit-fils Dave Ayotte; ainsi que les membres des familles Paquin, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel de l'unité 2 du Centre Laflèche de Grand-Mère pour les bons soins prodigués.
Renseignements : (819) 538-8555
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



PARADIS

M. LUCIEN

1931 - 2015

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier Régional, le 27 janvier 2015, est décédé à l'âge de 83 ans et 9 mois, M. Lucien Paradis, époux de Mme Louisette Lafortune, demeurant à Trois-Rivières, (secteur Cap-de-la-Madeleine).
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7
Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 9 h
Le service religieux aura lieu
le samedi 7 février 2015 à 11 h
en la chapelle
du complexe funéraire.
La dispersion des cendres aura lieu
dans le fleuve Saint-Laurent
à la hauteur du quai du
Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap
à une date ultérieure.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Louisette Lafortune; sa fille Joanne Paradis (Jean-Pierre Vincent); ses petits-enfants : Audrey et Sébastien ses arrière-petits-enfants : William, Antony et Ariane; son frère Gaston Paradis ; sa belle-soeur Louise Davidson (feu Jean Paradis); ses soeurs : Rollande Paradis (feu Guy Larivière), Huguette Paradis (Pierre-Paul Leblanc) et Denise Paradis (Louis-Georges Thiffault); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Lafortune de Joliette; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s, plus particulièrement une bonne amie de la famille, Mme Denise Carle.
Des dons à la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.
Renseignements : (819) 376-3731
Télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel :
jdgarneau@arbormemorial.com
Site internet: www.maisongarneau.ca
Pour plus d'informations,
visitez le site internet :
www.domainefuneraire.com
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



PELLETIER

M. FERNAND

1927 - 2015

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 2 février 2015 est décédé à l'âge de 87 ans, M. Fernand Pelletier, époux de feu Mme Pierrette Lamy, fils de feu M. Napoléon Pelletier et de feu Mme Clarina Hamelin. Il demeurait à Shawinigan-Sud, autrefois de Montréal.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire
de la Mauricie
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud
G9P 1P1
Heures d'accueil : vendredi de 18 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.
Les funérailles auront lieu
le samedi 7 février 2015 à 11h
en l'église Saint-Sauveur
615, 123e Rue, Shawinigan-Sud
G9P 3R3
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Michel
de Shawinigan-Sud
Il laisse dans le deuil ses enfants: Louis, Claude, Alain, Lorraine et Anne (Richard Bourdon); ses petits-enfants: Isabelle, Charles, Mathieu, Alex, Thierry, Christophe, Nicolas et Lily; ses frères et soeurs : Madeleine, Gisèle, Lucien et Romuald (François Lavoie); sa belle-soeur Françoise Cantin; ses beaux-frères : Robert, Jean-Paul, Claude, Jacques, Gérard et leurs conjointes; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Renseignements : (819) 537-8828
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel :
coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.

GA
GAMBLER ANONYMES
Tu es aux prises avec la maladie du jeu et tu désires en parler.
TROIS-RIVIÈRES
JEUDI SOIR
19 h 30
819 379-7015
SHAWINIGAN
MERCREDI SOIR
19 h 30
819 731-0794



PÉPIN

M. GILBERT

1929 - 2015

À son domicile, le 31 janvier 2015, est décédé à l'âge de 85 ans, M. Gilbert Pépin, époux de Marguerite Bédard, demeurant à Trois-Rivières.
Il était retraité de l'Hôpital Cooke.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie. à partir de 9 h 30.
Une liturgie de la Parole
sera célébrée
le samedi 7 février 2015 à 12 h 30
au Mémorial du centre funéraire.
Les cendres seront déposées
au columbarium Rousseau.
Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Marguerite Bédard avec qui il a partagé 60 ans de bonheur; ses enfants : Micheline Pépin (Michèle Hélène Giguère), Andrée Pépin (Michel Champoux), Guy Pépin; sa petite-fille Ally Champoux; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: Solange Pépin (feu Guy Beauchemin), Gabrielle Pépin (Germain Guillemette), Françoise Pépin (Pierre Lemire), François Pépin (Nicole Boudreault), André Pépin, Marie-Paule Provencher (feu Rosaire Pépin), Patricia Houle (feu Jean-Paul Pépin), Monique Dionne (feu Auguste Pépin, Éloi Montembeault), Gérard Bédard (feu France Coulombe, Denise St-Arneault), Élizabeth Bédard (feu Lionnel Trudel); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à la Dre Renée Berthiaume et à l'équipe du CLSC de l'unité de soins palliatifs à domicile, pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don Société canadienne du cancer (1491 boul. des Forges, Trois-Rivières QC G8Z 1T7).
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



PHILIBERT

M. PIERRE

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 1er février 2015, est décédé à l'âge de 81 ans et 5 mois, M. Pierre Philibert, époux de Mme Bernadette Diamond, demeurant à Saint-Justin.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire
Louis Richard et fils ltée
1101, rue Gérin
Saint-Justin
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole
sera célébrée
le samedi 7 février 2015 à 11 h
à la résidence funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial
à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Manon (Guy Pichette); ses petits-enfants : Marie-Pier (Erik Bergeron) et Yanick; ses soeurs et frères : Jeannette (feu Robert Déry), Pierrette (André Massé), Huguette (feu Claude Champagne), Carmen et Claude (Lise St-Yves); ses belles-soeurs et beaux-frères : Jeannine Lemyre (feu Gabriel Philibert), Italo Scarsella et Marguerite Diamond (feu Jacques Dufresnes); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Un merci particulier au personnel de l'aile 2J du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, pour leur dévouement exceptionnel et les excellents soins.
Des dons à la Société de l'arthrite du Québec seraient grandement appréciés.
Renseignements : (819) 228-4822.
Extérieur : 1-888-558-4822.
Télécopieur : (819) 228-3653.
Courriel : louis.richard@qc.aira.com



RAÎCHE

MME HUGUETTE

À l'hôpital Ste-Croix de Drummondville, le 2 février 2015, est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Huguette Raîche, épouse de feu Paul-Henri Jutras, fille de feu Marie Alie et de feu Roméo Raîche, demeurant à Sainte-Perpétue.
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église de Sainte-Perpétue, vendredi 6 février de 19 h à 22 h, samedi, à partir de 10 h 30
Les funérailles auront lieu
le samedi 7 février 2015 à 15 h
en l'église de Sainte-Perpétue.
Elle laisse dans le deuil ses fils : Mario Jutras (Johane Saucier), Pierre Jutras (Martine Désilets), Stéphane Jutras (Lyne Fournell); ses petits-enfants : Charlie, Francis-Olivier, Marie-Pier, Amélie, Stéphanie et Cloé; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : feu Gratien Raîche (feu Marguerite Morin), Liliane Raîche (feu Paul Lemaire), feu André Raîche, Yvette Raîche (feu Paul Rivard), Simone Raîche (Gilbert Rivest), feu Germaine Raîche (feu Georges Boudreault), feu Louiselle Jutras (Fernand Rajotte), feu Sylvio Jutras (Lise Paradis), feu Huguette Jutras (Georges Lelbanc).
Des dons à la Fondation Ste-Croix /Hériot et/ou à la Fondation médicale Jean-Pierre Despins m.d.
La direction des funérailles a été confiée au :
Salon Denis Roy
de Sainte-Perpétue
Renseignements : (819) 336-6666, poste 221
Télécopieur : (819) 226-6166
Courriel : denisroy45@hotmail.com



SYLVESTRE

M. JEAN-MARIE

1923 - 2015

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 28 janvier 2015, est décédé à l'âge de 91 ans et 3 mois, M. Jean-Marie Sylvestre, époux de feu Gertrude Alarie, demeurant à Louiseville.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire St-Louis
30, rue Saint-Marc
Louiseville
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h
Les funérailles auront lieu
le samedi 7 février 2015 à 13 h 30
en l'église de Louiseville.
L'inhumation aura lieu
à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Florent Sylvestre (Diane Deveault), Jeanne Sylvestre (Jacques Bastien), Maryse Sylvestre, Jacynthe Sylvestre (Alain Houle); ses petits-enfants : Philippe Sylvestre (Manon Gauthier), Julie Sylvestre (Jean De Carufel), Maryline et Simon Bastien, Marc-André Houle, Samuel Houle (Joannie Jalbert) et Justine Houle; son arrière-petit-fils Tommy et son arrière-petite-fille Évelyne; ses soeurs et frères : Marielle Sylvestre (feu André Lebeau), Joseph Sylvestre (Marie-Jeanne Alarie), Claire Sylvestre, Ursuline de Trois-Rivières, François Sylvestre (Blanche Trahan), Marguerite Sylvestre (Abel Bellemare), Edouard Sylvestre (Pascasie Urayénéza), Annette Sylvestre (feu Laurent Grenier), Denise Sylvestre (feu Jules Boisvert), Andréanne Sylvestre (feu Roger Cardinal), Fernand Sylvestre (Lucie Grimard); ses beaux-frères et belles-soeurs: Gilles Ducharme (feu Rita Alarie), Jean-Jacques Alarie (Jeannine Coulombe), Jeanne d'Arc Brissette (feu Maurice Alarie), Rose-Aline Chrétien (feu Henri-Paul Alarie), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Renseignements : (819) 228-3335.
Télécopieur : (819) 228-3345.
Courriel :
condoleances@maisonstlouis.ca
Site internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec.



TURCOTTE

M. JEAN-GUY

1930 - 2015

À Laval, le 1er février 2015, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Jean-Guy Turcotte, époux de Mme Louisette Dussault.
La famille recevra les condoléances à la :
Résidence Funéraire St-Louis Inc.
1284, Chemin Saint-Henri
Mascouche
J7K 2N4
Heure d'accueil : dimanche, à partir de 14 h
Une réunion de prières aura lieu le
dimanche 8 février 2015 à 16 h 30
en la chapelle
du complexe funéraire.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Hélène et Guy (Louise); ses petits-enfants : Sophie, Simon et Myriam; sa soeur Hélène (Jean-Guy); beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.
Renseignements : (450) 471-4092
www.residencefunerairestlouis.ca

Les spécialistes de la
PETITE ANNONCE
Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
cyberpresse.ca
819 378-VEND>U
819 537-VEND>U

Vous cherchez un peu de réconfort
après la perte d'un être cher, on appelle un ami.
Mais si vous cherchez une résidence,
on appelle Visavie.



PARTOUT AU QUÉBEC
DEPUIS PLUS DE 25 ANS
Visavie
Conseillers en résidences pour retraités
www.visavie.com
TROIS-RIVIÈRES 819-862-0072

915 Messes anniversaires

MESSE COMMÉMORATIVE

Le dimanche 8 février, 10 h 30
Centre communautaire Jean-XXIII
Secteur Trois-Rivières-Ouest



MONIQUE JOLIVET (1940-2014)

Mes routes ne sont que des tremblements et j'avance pour continuer de naître

Gatien Lapointe

Très chère Monique, ta lumière brille en nos coeurs comme un chant d'espérance.

Les familles Jolivet et Pagé

915 Messes anniversaires

1 AN DÉJÀ



ÉRICK LAHAIE
(décédé le 8 février 2014)

Les gens que nous aimons ne nous quittent jamais vraiment car ils vivent dans chaque sourire qu'une pensée d'eux dessine sur notre visage.

Une messe 1er anniversaire sera célébrée le samedi 7 février 2015 à 16 h, en l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Parents et amis sont cordialement invités.

Ses parents

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS



MME ESTELLE PAQUETTE LUPIEN
1931-2015

Sincères remerciements à M. le Curé François Doucet et aux virtuoses Valérie Milot, harpiste et Antoine Bareil, violoniste, ainsi qu'à tous les membres des familles Paquette, Dupont et Lupien et aux précieux amis(es) pour votre réconfort dans ces moments de tristesse.

Que ce soit par votre présence, vos messages électroniques ou vos appels téléphoniques, cela nous a fait chaud au coeur.

Affectueusement Louise, André, Pierre, Caroline, Samantha, ainsi que leur conjoint(e) et famille respective

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



Roger, déjà un an que tu nous as quittés. Je te confie ma famille pour que l'amour ne meure jamais. Tu nous manques. Protège-nous et repose en paix.

Une messe 1er anniversaire sera célébrée le dimanche 8 février 2015 à 10 h, en l'église Sainte-Catherine-de-Sienne, à la mémoire de

M. ROGER GOUDREAULT
(décédé le 1er février 2014)

Merci à ceux qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Ton épouse, tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

915 Messes anniversaires

MESSE 1ER ANNIVERSAIRE

CLAUDE BAROLET
1937-2014



Une messe anniversaire sera célébrée en l'église Saint-André à 10 h 15 le dimanche 8 février prochain.

Déjà un an que tu nous as quittés sans même pouvoir nous dire au revoir. Le coeur plein d'amour pour toi, nous ne pourrons jamais t'oublier. Tu as été l'homme de ma vie et tu le resteras jusque dans l'éternité. Tu me manques énormément.

Merci de veiller sur nous comme une étoile au firmament et un ange gardien fidèle et aimant. Repose en paix mon tendre amour.

Ton épouse Céline, tes enfants, ta petite-fille, ta famille, frère et soeurs, tes deux beaux-frères et ta belle-soeur

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS



Que son courage et sa force de vivre inspirent chacune de nos vies.

Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié, lors du décès de

M. JACQUES GERVAIS
(survenu le 2 janvier 2015)

soit par offrandes de messes, dons, fleurs, cartes, télécopies, visites ou assistance aux funérailles.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Son épouse et ses enfants.

Maison Albatros Trois-Rivières inc.
ACCUEIL, RÉCONFORT ET PAIX
SOINS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT EN SOINS PALLIATIFS
2325, 1ère Avenue, Trois-Rivières G8Z 2X4
819 375-3323 • maisonalbatrostr@cgocable.ca

CAVAC Région de la Mauricie
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
Formé pour vous épauler
www.cavac.qc.ca
Aide aux victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins.
Les formes d'aide disponibles au CAVAC sont :
- l'intervention post-traumatique;
- l'information sur le processus judiciaire;
- l'information sur les droits et les recours;
- l'assistance technique;
- l'accompagnement dans le système judiciaire;
- l'orientation vers les services spécialisés.
819 373-0337 1 888 552-2822
Services gratuits et confidentiels

TERRORISME

Peshdary est interdit de communication avec des témoins potentiels

La Presse Canadienne

OTTAWA — Un juge a interdit hier au suspect de terrorisme Awso Peshdary de communiquer pour l'instant avec plusieurs personnes, notamment parce que la Couronne veut éviter que des témoins soient intimidés.

Le résidant d'Ottawa, âgé de 25 ans, avait été arrêté mardi, et a été accusé d'avoir participé à une activité d'un groupe terroriste et d'avoir facilité une activité pour un groupe terroriste. Il a plaidé non coupable aux accusations, hier.

Deux autres hommes d'Ottawa, soupçonnés d'avoir joint des combattants extrémistes à l'étranger, ont aussi été accusés, mardi, dans le cadre de cette enquête de la Gendarmerie royale du Canada.

L'avocat de Peshdary, Richard Morris, a plaidé hier en Cour de l'Ontario que les informations fournies par la Couronne étaient insuffisantes pour émettre une ordonnance de non-communication.

Le procureur fédéral Rod Sonley a affirmé, lui, que l'ordonnance était nécessaire pour prévenir tout geste d'intimidation à l'endroit d'«une douzaine» de personnes qui pourraient être appelées à témoigner au procès. La Couronne veut notamment protéger des membres de l'association des étudiants musulmans au collège Algonquin, d'Ottawa.

Le procureur Sonley a plaidé devant le juge de paix que la requête reposait sur des bases «plus que suffisantes», que rien ne venait contredire.

En vertu de cette ordonnance, qui sera réévaluée lors d'une nouvelle audience lundi, Peshdary ne pourra communiquer non plus avec ses deux coaccusés - John Maguire, 24 ans, et Khadar Khalib, 23 ans, considérés par la GRC comme des membres actifs du groupe armé État islamique.

Peshdary était lié à Maguire, aussi d'Ottawa, et il avait espéré partir avec lui à l'étranger, selon la GRC. La police fédérale croit que Peshdary est tout de même resté en contact avec Maguire, et que les deux hommes ont comploté pour envoyer d'autres Canadiens joindre les rangs des djihadistes en Syrie. Peshdary et Maguire auraient ainsi collaboré avec Khalib, qui s'est rendu en Syrie à la fin de mars 2014 pour se joindre au groupe armé intégriste, croit la police.

La GRC prendra les rênes de la sécurité au parlement

La Presse Canadienne

OTTAWA — Près d'un siècle de tradition parlementaire semble tirer à sa fin alors que la GRC se prépare à prendre les rênes de la sécurité à l'intérieur des édifices du parlement.

Le gouvernement conservateur a en effet donné à la GRC le mandat d'assurer la sécurité dans les couloirs de la Chambre des communes et du Sénat, une tâche jusque-là attribuée à une équipe de sécurité totalement indépendante, selon ce qu'a appris La Presse Canadienne.

Les membres de cette équipe, dirigée par l'ex-sergent d'armes Kevin Vickers, ont réussi à arrêter un tireur dans l'édifice central, en octobre dernier.

Des députés conservateurs ont déclaré hier que le changement ne devrait pas être perçu comme un manque de respect pour les quelque 200 hommes et femmes qui patrouillent actuellement les corridors du Parlement.

Le tireur Michael Zehaf Bibeau a réussi à passer outre les policiers de la GRC en poste sur la Colline du parlement le matin du 22 octobre: la force policière a depuis longtemps la tâche de surveiller l'extérieur du parlement, mais pas l'intérieur.

RADARS PHOTO

Dix mètres pour ralentir...

ANNIE MORIN
Le Soleil

QUÉBEC — Le dernier panneau annonçant la présence d'un radar photo mobile est désormais installé à moins de 10 mètres de l'endroit précis où la vitesse est contrôlée. Les automobilistes sont ainsi mieux informés, plaide le ministère des Transports du Québec (MTQ). Ils ont aussi moins de temps pour appuyer sur la pédale de frein...

Les normes de signalisation ont été modifiées en décembre, indique Sarah Bensadoun, porte-parole du MTQ. L'obligation d'annoncer au moins deux fois un radar photo mobile (trois sur les autoroutes) demeure. Le premier panneau est installé à l'entrée de la zone de surveillance, qui peut s'étendre sur quelques kilomètres. Le second est placé plus proche du point de contrôle.

L'ancienne norme prescrivait une distance de 65 mètres quand la vitesse permise était de 50 kilomètres à l'heure et de 130 mètres quand la limite était fixée à 70 kilomètres à l'heure. Le panneau indique désormais la présence d'un radar photo mobile à moins de 10 mètres, peu importe la limite de vitesse affichée. «Ça permet d'uniformiser pour tous les tronçons», résume Mme Bensadoun, parlant d'une décision «mûrement réfléchie».

Trente-sept nouveaux radars photo feront bientôt leur apparition le long des routes du Québec, dont 18 mobiles qui seront principalement utilisés par des municipalités. Québec, Gatineau, Longueuil et Laval participeront au projet pilote de contrôle automatisé de la vitesse dans les quartiers résidentiels.

Pour les policiers qui installent les appareils mobiles, montés sur des camionnettes, les nouvelles normes sont plus faciles à appliquer, poursuit la porte-parole du MTQ.

Celle-ci fait également valoir que les usagers de la route sont dorénavant mieux informés. «Certains se plaignaient qu'ils ne savaient pas où se trouvait vraiment le radar», relate Mme Bensadoun.

D'autres se plaindront maintenant de voir le cinémomètre photographique à la dernière minute. Avec au plus 10 mètres à parcourir, il est impossible pour un conducteur en infraction de ralentir suffisamment pour éviter la contravention.

COUP DE FREIN

Le coup de frein est un réflexe fréquemment constaté à l'approche d'un point de contrôle. Les automobilistes s'empressent de décélérer pour éviter la photo et une fois le radar dépassé, ils appuient à nouveau sur le champignon. Les détracteurs de cette méthode de contrôle de la vitesse, incluant les policiers, se servent d'ailleurs allègrement de cet argument pour dénigrer son efficacité.

À l'automne, le ministre des Transports du Québec, Robert Poëti, a manifesté le désir de «respecter l'entente qu'on a avec les citoyens du Québec» et remis de l'ordre dans l'affichage des radars photo sur les chantiers routiers. Désormais, quand il y a un panneau d'avertissement, il y a bel et bien un radar photo mobile en activité.



Le dernier panneau annonçant la présence d'un radar photo mobile est désormais installé à moins de 10 mètres de l'endroit précis où la vitesse est contrôlée. — PHOTO: LA VOIX DE L'EST

La Charte doit viser l'intégrisme, dit la CAQ

LE SOLEIL — La Coalition avenir Québec (CAQ) propose de restreindre la liberté d'expression à ceux qui s'en prennent aux principes défendus par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Elle souhaite l'ajout d'un article dans la Charte «qui interdirait à toute personne d'encourager, notamment par des enseignements, des prêches ou la production et la diffusion de matériel, le déni des droits et libertés reconnus à tous les Québécois».

La CAQ veut offrir de nouveaux outils à la Commission municipale du Québec pour qu'elle puisse refuser de délivrer un certificat d'occupation lorsque des activités tenues dans un endroit donné «encouragent le déni de nos valeurs».

Elle suggère aussi de priver une corporation religieuse d'exemption de taxe municipale, de taxe scolaire et de remboursement de TVQ lorsque de «telles activités y sont menées».

«On doit se doter de moyens pour mettre des bâtons dans les roues de ces agents de radicalisation qui s'opposent aux libertés sur lesquelles s'est construite notre société», soutient la députée Nathalie Roy. «Nous devons prévenir la radicalisation et l'endoctrinement des jeunes, entre autres.»

«L'ensemble du Québec a pu réaliser au cours des dernières semaines que l'intégrisme religieux, c'est un dossier sérieux qui devrait tous nous interpeller», explique son chef, François Legault.

Il lance un appel au premier ministre Philippe Couillard. Il faut lutter «contre la prolifération de l'intégrisme religieux au Québec».

Au Parti québécois, Agnès Maltais trouve le projet caquiste mal ficelé. Elle suggère de commencer par le commencement: documenter le phénomène des dérives religieuses en créant un observatoire sur l'intégrisme religieux.

Au gouvernement libéral, on se montre surpris. On rappelle qu'on est déjà en train d'analyser la possibilité d'ajouter une disposition à la Charte québécoise des droits et libertés suggérée par la Commission des droits de la personne.

PROLONGATION DE LA COMMISSION CHARBONNEAU

Québec tranchera la semaine prochaine

DENIS LESSARD
La Presse

QUÉBEC — C'est finalement la semaine prochaine que le Conseil des ministres, à Québec, tranchera sur la demande de prolongation transmise par la présidente de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC), la juge France Charbonneau. Il s'agit d'une surprise, puisque quelques minutes à peine avant le début des discussions, le bureau du premier ministre avait indiqué qu'une décision serait annoncée en après-midi, par communiqué.

Mais il semble que les ministres n'ont pu s'entendre autour de l'intention mise de l'avant par le premier ministre Philippe Couillard de prolonger les travaux jusqu'en juin, plutôt qu'en novembre comme le demandait la juge.

«Il y a eu une bonne discussion», a-t-on résumé. À l'issue de la réunion, le leader parlementaire du gouvernement, Jean-Marc Fournier, a expliqué qu'on avait préféré attendre le retour de la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, responsable des mandats de commission d'enquête. Mme Vallée est actuellement en mission officielle à l'étranger.

> Des sources à la Commission soutenaient qu'il serait carrément impossible pour celle-ci de terminer son rapport pour le mois de juin

Une conclusion en juin, juste avant les vacances, aurait l'avantage pour le gouvernement de tomber stratégiquement à la veille d'une période d'inactivité politique – une garantie que les conclusions seraient vite oubliées dans l'opinion publique. Un rapport en novembre tomberait plutôt en pleine session parlementaire.

À l'entrée de la séance du Conseil des ministres, le titulaire des Transports, Robert Poëti, a surpris bien des collègues en soutenant qu'il croyait nécessaire que la juge ait tout le temps voulu pour bien accomplir son mandat.

Des sources à la Commission soutenaient qu'il serait carrément impossible pour celle-ci de terminer son rapport pour le mois de juin. On souligne aussi que les travaux ne coûtent plus 1,4 million par mois, comme le soutient Québec. Beaucoup d'employés ont été mis en disponibilité, et la facture mensuelle est plutôt autour de 700 000 $, explique-t-on.

LE CANADA EN IRAK

La mission pourrait être prolongée, dit Nicholson

La Presse



De passage à Paris hier, le ministre canadien de la Défense, Rob Nicholson a rappelé que le Canada et la France partageaient une longue histoire de coopération militaire. — PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

PARIS — Le ministre canadien de la Défense, Rob Nicholson, de passage à Paris, s'est dit satisfait des progrès réalisés par la coalition qui lutte contre le groupe État islamique en Irak, mais il ne ferme pas la porte à une prolongation de la mission des troupes canadiennes, qui doit se terminer en avril.

«Une décision sera prise par le gouvernement avant l'échéance de six mois», a souligné M. Nicholson, ajoutant que «toute extension de la mission serait présentée au Parlement».

Depuis octobre dernier, quelque 625 militaires canadiens sont déployés en Irak pour apporter du soutien logistique à l'armée irakienne, mais aussi procéder à des frappes aériennes.

À la fin du mois de janvier, le chef d'état-major des forces canadiennes, Tom Lawson, a annoncé que le rôle du Canada en Irak avait «évolué», après que des soldats canadiens se furent retrouvés ciblés par des tirs ennemis, alors qu'ils ne devaient pas, au départ, intervenir dans des combats terrestres.

Malgré tout, M. Nicholson s'est dit «satisfait» des progrès sur le terrain et des avancées des forces irakiennes. «Nous avons reçu une mise à jour à Londres il y a deux semaines, et nous constatons qu'il y a du progrès. Je suis optimiste», a-t-il souligné.

Le ministre canadien de la Défense était de passage en France pour signer avec son homologue français, Jean-Yves Le Drian, une entente créant le Conseil franco-canadien de coopération en matière de défense, un partenariat renforcé en matière d'opérations et de stratégies de défense et de sécurité.

Rob Nicholson a rappelé que le Canada et la France partageaient une longue histoire de coopération militaire, puisqu'ils ont combattu ensemble dans les deux guerres mondiales, en Afghanistan, en Libye et aujourd'hui au Moyen-Orient contre le groupe État islamique.

Le NPD sommé de rembourser 2,75 millions $

La Presse

OTTAWA — Le NPD voit dans la décision du Bureau de la régie interne (BRI) d'envoyer une facture de 2,75 millions de dollars à 68 députés néo-démocrates pour les «bureaux satellites» du parti au Québec une manoeuvre de diversion pour faire oublier le procès très attendu du sénateur Mike Duffy, en avril.

C'est que les 68 députés du NPD visés disposent de 90 jours pour rembourser à la Chambre des communes les salaires versés à des employés qui travaillaient dans ces bureaux satellites de Montréal à même le budget de fonctionnement de leur bureau parlementaire.

Le BRI, un comité parlementaire ultrasecret composé majoritairement de députés conservateurs et qui compte aussi des représentants du NPD et du Parti libéral, soutient que le NPD a enfreint les règles. Mais tout indique que les députés visés ne rembourseront pas cette imposante somme, le NPD ayant la ferme intention de contester cette décision du BRI devant la Cour fédérale, une décision qui risque de provoquer de nouvelles étincelles.

Or, l'échéancier imposé aux députés coïncide essentiellement avec le début du procès du sénateur Mike Duffy le 7 avril.

Avec La Presse Canadienne

TAÏWAN

Un écrasement d'avion spectaculaire fait au moins 23 morts

THE ASSOCIATED PRESS



De saisissantes images de l'accident d'avion survenu hier à Taïwan ont été rapidement mises en ligne et diffusées par les médias. — PHOTO: ASSOCIATED PRESS

TAIPEI, TAÏWAN — Au moins 23 personnes ont été tuées hier quand un avion de ligne commercial avec 58 passagers à son bord a raté son atterrissage et s'est écrasé dans une rivière, à Taïwan à proximité de Taipei.

Des images de l'accident montrent que l'appareil s'est renversé sur le côté avant de heurter un pont-route et de plonger dans l'eau. Au moins 20 personnes sont portées disparues. Quinze blessés ont pu être secourus.

Plus de la moitié des passagers du vol GE235 du transporteur aérien TransAsia provenaient de Chine. Le bilan devrait s'alourdir au fur et à mesure que les secouristes fouillent la carcasse de l'appareil dans la rivière Keelung. Des équipes à bord de canots pneumatiques s'activaient autour du fuselage, à plusieurs dizaines de mètres des rives.

Des images spectaculaires prises par des témoins ont été rapidement mises en ligne et diffusées par les médias traditionnels. On y voit l'avion à turbopropulseurs ATR 72 se renverser sur le côté pendant qu'il fonce sur l'autoroute. L'appareil remplit rapidement l'écran et on peut clairement voir le bout d'une aile effleurer le dessus d'un taxi avant de disparaître dans la rivière.

Des médias locaux affirment que le pilote pourrait avoir effectué une manoeuvre abrupte pour éviter un gratte-ciel résidentiel, mais les autorités taïwanaises ont refusé de confirmer cette information.



On aperçoit ici une partie des Demois'Ailes. À l'avant, Johanne Labrèche, présidente d'honneur du défi et Jolyane Damphousse, qui en sera à sa troisième participation. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

50 participantes pour la troisième édition des Demois'ailes

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les Demois'ailes amasseront des fonds, cette année encore, pour venir en aide aux maisons Le Far de Trois-Rivières et La Séjournelle de Shawinigan qui viennent en aide aux femmes victimes de violence conjugale.

En échange, elles promettent de courir, à coups de relais de 10 km, la distance qui sépare Toronto de Trois-Rivières. Pour chacune des participantes, cet effort représente rien de moins que quelque 100 km, soit plus de deux marathons.

Au cours des prochains mois, ces braves participantes mauriciennes solliciteront la générosité du public au fil de nombreux événements qu'elles organiseront.

Elles n'étaient que 16 à la première édition. Le mouvement a pris du gallon depuis. Elles seront 50 pour la troisième édition qui se déroulera du 8 au 12 juillet.

Elles sont encadrées du groupe Physi-K et de Physio Action + pour assurer leur entraînement et l'évaluation de leur condition physique. La massothérapeute Mélanie Lemieux deviendra leur alliée au cours de l'épreuve «afin qu'on arrive à Trois-Rivières en un seul morceau», explique avec humour Jolyane Damphousse qui en sera à sa troisième participation cette année.

«Être une Demois'aile, ce n'est pas de tout repos», fait valoir la jeune femme. C'est un investissement important tant au niveau psychologique que physique. Chacune des femmes va s'investir corps et âme. Ça demande beaucoup de temps, que ce soit pour l'entraînement de groupe hebdomadaire, les entraînements que nous avons à faire à la maison, soit environ quatre par semaine, nos réunions de préparation du défi ou nos multiples campagnes de financement», raconte Jolyane Damphouse qui consacre en moyenne 10 heures par semaine à ce projet.

La présidence d'honneur est assumée par Johanne Labrèche, directrice générale chez Maski Ford.

L'an dernier, 46 000 $ ont pu être remis aux deux maisons d'hébergement. L'organisation espère dépasser ce montant.

Elle achète les premiers billets pour l'Amphithéâtre



Monique Perron est devenue lundi la première détentrice à vie de billets de l'Amphithéâtre Cogeco, statut que l'on a souligné hier. On la voit ici en compagnie de son époux Bona (à droite) et du maire Yves Lévesque. — PHOTO : SYLVAIN MAYER

TROIS-RIVIÈRES (LC) — Monique Perron, un femme originaire de Matane qui habite désormais à Trois-Rivières, est celle qui a acheté les premiers billets à vie de l'Amphithéâtre Cogeco, un événement qui a été souligné hier par les responsables des lieux.

Lors d'une petite cérémonie, on a effectivement remis à la dame un certificat-cadeau de 150 $ qu'elle pourra honorer dans un restaurant du centre-ville; une invitation V.I.P. pour la représentation du 18 juillet avec bouchées, cocktail de bienvenue et un accès privilégié aux coulisses. Avant le spectacle, Mme Perron effectuera une visite guidée des installations et aura l'occasion de rencontrer les artistes du Cirque.

Or, il ne s'agit pas d'un hasard. Au moment de recevoir ses présents, la femme a indiqué hier qu'en se pointant lundi à la billetterie de la salle J.-Antonio-Thompson, elle souhaitait être la toute première personne à acheter des billets pour ce nouveau lieu. Elle assistera au spectacle du 18 juillet en compagnie de son époux et de sa nièce de Matane.

Fest-Hiver à Sainte-Ursule

SAINTE-URSULE (BT) — La quatrième édition du Festi-Hiver se déroulera à Saint-Ursule, le 7 février, à compter de 10 h. Plusieurs activités familiales sont au programme comme une partie de hockey à 10 h, pour les enfants de 7 à 10 ans et à 11 h pour les enfants de 11 à 15 ans, de la tire sur neige, des tours de calèche, balades en traîneau à chien et tournois de cartes.

Il y aura de l'animation et un service de restauration sur place. Pour informations, Sylvie Béland 819-228-9891.

Raquette au clair de lune

SHAWINIGAN (BT) — Info-Nature Mauricie organise une randonnée nocturne en raquette dans le sentier du lac Solitaire. Lampe frontale recommandée. Il est aussi possible de faire l'activité avec des crampons de ville ou nordiques.

La boucle fait 5,5 km et sera d'une durée de trois heures. Les participants pourront profiter, s'il fait beau, d'un clair de lune. Plusieurs défis s'offriront aux randonneurs puisque le sentier comprend des montées et des descentes.

Rendez-vous à 18 h 30 au pavillon de la Rivière-à-la-Pêche et retour à 23 h au pavillon de services. Il est recommandé d'apporter une collation, de l'eau, une caméra ainsi que de la monnaie pour acheter une boisson chaude au retour. Membre, 5 $ et non-membres, 10 $.

Souper-bénéfice pour les camps de vacances

TROIS-RIVIÈRES (BT) — Le Domaine scout Saint-Louis-de-France organise son troisième souper-bénéfice, le 14 mars, dans le but d'amasser des fonds pour le Programme d'accessibilité aux camps de vacances qui permettront à quelque 150 jeunes de milieux défavorisés de bénéficier de la nature pendant la période estivale et d'être intégrés à l'esprit scout.

Le souper comporte quatre services avec prestation du groupe 2 Frères et une animation par DJ Plam. Un service de garde sera offert aux parents. Les billets, au coût de 30 $ l'unité ou de 250 $ pour une table de 10 personnes, sont disponibles au Domaine scout au 819-378-4679 ou par courriel à *info@domainescout.ca.*

Voulez-vous un câlin?

TROIS-RIVIÈRES (BT) — Pour la septième année consécutive, Sidaction Mauricie organise son activité de câlins gratuits au centre-ville de Trois-Rivières, le 13 février.

Cette animation se déroule dans le cadre de la Semaine de la santé affective et sexuelle qui se déroule du 11 au 18 février.

Les intervenants de Sidaction offriront des câlins à tous ceux et celles qui le désirent. Du même coup, ils leur remettront des condoms, de l'information sur les cliniques de dépistage, une carte câlin et un chocolat.

Le tout se déroule de 12 h 15 à 13 h 15, rue des Forges et de 13 h 30 à 14 h 30 au coin Saint-Roch et Saint-Olivier.

Les personnes intéressées à devenir membres de l'Escouade câlins peuvent donner leur nom au 819-374-5740 ou à *information@sidactionmauricie.ca*.

Deux heures de Zumba

Les amateurs d'aérobic et de danse jazz sont invités à deux heures de Zumba samedi le 28 mars, à la bâtisse industrielle de Trois-Rivières, entre 13 h et 16 h.

Organisée par Énergie Cardio, cette activité se tiendra au profit du groupe de marcheurs Les Philanthropes, un organisme dont l'objectif est de briser l'isolement par la marche, peu importe la situation vécue (deuil, maladie, trouble alimentaire, intimidation, dépression, etc), ou simplement se remettre en forme et échanger.

Cet événement de Zumba propose un prix tout inclus, soit l'entrée, le vestiaire, un service de garde assuré par La Luciole, un bracelet fluorescent, la possibilité de gagner un prix de présence, une bouteille d'eau ainsi qu'une collation.

Pour plus d'information, on consultera le site Internet *www.marcheursphilanthropes.com*

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	52	32	15	1	4	30	167	135	69	21-4-0-1	11-11-1-3	6-3-1-0	P-1
Montréal	**50**	**32**	**15**	**2**	**1**	**27**	**132**	**114**	**67**	**17-7-1-1**	**15-8-1-0**	**6-3-1-0**	**P-2**
Detroit	50	29	12	2	7	27	149	129	67	17-4-0-6	12-8-2-1	8-2-0-0	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	51	29	14	4	4	27	147	129	66	17-8-1-2	12-6-3-2	4-4-1-1	G-1
N.Y. Islanders	50	32	17	0	1	26	160	143	65	17-6-0-0	15-11-0-1	6-4-0-0	P-3
N.Y. Rangers	49	30	15	0	4	28	148	117	64	17-7-0-3	13-8-0-1	6-4-0-0	G-3

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	51	26	15	6	4	25	151	129	62	14-6-2-3	12-9-4-1	4-4-1-1	G-1
Boston	51	27	17	2	5	25	136	127	61	16-7-2-2	11-10-0-3	7-2-0-1	P-1
Floride	49	22	17	4	6	17	122	140	54	10-8-0-4	12-9-4-2	3-6-0-1	G-1
Philadelphie	51	22	22	2	5	20	140	151	51	15-7-0-3	7-15-2-2	6-4-0-0	G-4
Ottawa	**49**	**20**	**20**	**5**	**4**	**17**	**137**	**138**	**49**	**11-7-2-2**	**9-13-3-2**	**4-5-1-0**	**P-1**
New Jersey	51	20	22	3	6	17	115	139	49	10-7-3-4	10-15-0-2	6-2-2-0	G-2
Toronto	52	22	26	2	2	19	147	160	48	15-11-0-0	7-15-2-2	0-9-0-1	P-10
Columbus	49	21	25	2	1	17	121	155	45	10-13-1-1	11-12-1-0	3-7-0-0	P-3
Caroline	50	17	26	2	5	14	109	134	41	11-9-0-3	6-17-2-2	5-2-1-2	P-3
Buffalo	51	15	33	2	1	9	97	181	33	10-13-1-1	5-20-1-0	1-9-0-0	G-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	50	33	11	2	4	29	153	118	72	20-2-0-1	13-9-2-3	6-2-1-1	G-2
St. Louis	50	33	13	2	2	27	162	121	70	20-4-1-1	13-9-1-1	9-0-1-0	G-6
Chicago	51	31	18	1	1	25	155	118	64	16-7-1-0	15-11-0-1	4-6-0-0	P-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Anaheim	51	33	12	2	4	26	152	138	72	19-6-1-2	14-6-1-2	7-3-0-0	G-1
San Jose	51	27	17	2	5	25	143	140	61	14-8-1-3	13-9-1-2	5-3-1-1	P-1
Vancouver	49	28	18	2	1	26	134	126	59	13-10-0-1	15-8-2-0	5-5-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	53	26	18	5	4	22	146	140	61	12-10-2-1	14-8-3-3	5-4-1-0	P-5
Calgary	51	28	20	2	1	25	149	131	59	14-10-1-1	14-10-1-0	7-3-0-0	G-2
Colorado	51	22	18	7	4	15	134	143	55	13-9-2-1	9-9-5-3	5-2-1-2	G-2
Minnesota	50	24	20	4	2	22	138	140	54	12-7-4-1	12-13-0-1	6-3-0-1	G-4
Dallas	50	23	19	6	2	21	159	162	54	11-10-4-2	12-9-2-0	5-4-0-1	P-1
Los Angeles	50	21	17	5	7	20	134	136	54	16-6-3-3	5-11-2-4	2-5-1-2	P-2
Arizona	51	19	26	2	4	16	120	171	44	9-12-2-1	10-14-0-3	3-5-0-2	G-2
Edmonton	52	14	29		6 3	10	120	172	37	9-16-1-1	5-13-5-2	4-6-0-0	P-1

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. Tampa Bay	52	69
2. Montréal	**50**	**67**
3. Detroit	50	67
4. Boston	51	61
5. Floride	49	54
6. Ottawa	**49**	**49**
7. Toronto	52	48
8. Buffalo	51	33

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	Pts
1. Pittsburgh	51	66
2. N.Y. Islanders	50	65
3. N.Y. Rangers	49	64
4. Washington	51	62
5. Philadelphie	51	51
6. New Jersey	51	49
7. Columbus	49	45
8. Caroline	50	41

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. Nashville	50	72
2. St. Louis	50	70
3. Chicago	51	64
4. Winnipeg	53	61
5. Colorado	51	55
6. Minnesota	50	54
7. Dallas	50	54

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. Anaheim	51	72
2. San Jose	51	61
3. Vancouver	49	59
4. Calgary	51	59
5. Los Angeles	50	54
6. Arizona	51	44
7. Edmonton	52	37

LNH

Mardi 3 février
Arizona 4 Columbus 1
Los Angeles 0 Washington 4
Ottawa 1 New Jersey 2
Floride 4 N.Y. Islanders 2
Buffalo 3 **Montréal** 2
Toronto 3 Nashville 4
Tampa Bay 1 St. Louis 2 (P)
Chicago 0 Minnesota 3
Colorado 3 Dallas 2 (F)
Caroline 4 Anaheim 5 (P)
Winnipeg 2 Vancouver 3 (P)
Mercredi 4 février
Pittsburgh 2 Edmonton 0
Boston 2 N.Y. Rangers 3
San Jose à Calgary, 22h.
Jeudi 5 février
St. Louis à Buffalo, 19h.
N.Y. Islanders à Philadelphie, 19h.
Los Angeles en Floride, 19h30.
Washington **à Ottawa**, 19h30.
Anaheim à Nashville, 20h.
Tampa Bay à Dallas, 20h30.
Detroit au Colorado, 21h.
Caroline en Arizona, 21h.
San Jose à Vancouver, 22h.
Vendredi 6 février
St. Louis à Columbus, 19h.
Anaheim à Washington, 19h.
Toronto au New Jersey, 19h.
Chicago à Winnipeg, 20h.
Pittsburgh à Calgary, 21h.

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 4 février.

	MJ	B	A	PTS
Pacioretty	50	23	18	41
Galchenyuk	50	15	19	34
Plekanec	50	13	20	33
Subban	50	11	22	33
Gallagher	50	12	15	27
Desharnais	50	8	19	27
Markov	50	5	22	27
Weise	47	6	12	18
Sekac	43	7	9	16
Eller	45	8	7	15
Parenteau	40	6	9	15
Prust	50	4	9	13
Emelin	48	2	11	13
Gonchar	36	1	11	12
Gilbert	47	2	7	9
Beaulieu	35	0	5	5
Weaver	28	0	4	4
Bournival	18	2	1	3
Andrighetto	12	2	1	3
Allen	11	0	2	2
Tinordi	9	0	2	2
Malhotra	46	0	1	1
Price	40	0	1	1
Tokarski	11	0	1	1
Thomas	8	0	0	0
Tangradi	7	0	0	0
Bowman	3	0	0	0
Dumont	2	0	0	0
De La Rose	1	0	0	0
MacDonald	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	27	11	2	82	4	2,06	,932
Tokarski	5	4	1	27	0	2,56	,916

RENDEMENT - PATRIOTES

NOTE: en date du 4 février.

	MJ	B	A	PTS
Mimar	24	14	20	34
Giroux	24	15	17	32
Asselin	23	8	24	32
Lacasse	24	13	17	30
Verret	22	6	24	30
Lefebvre	14	6	14	20
Tremblay	23	10	9	19
Plouffe	24	8	11	19
Delisle	24	7	7	14
Quévillon	24	4	8	12
Langlois	23	5	4	9
Beaudry	9	3	4	7
Boudreau	23	2	5	7
Marcoux	21	1	5	6
Bélanger	24	1	3	4
D'Aoust	17	0	4	4
Rajotte	16	2	1	3
Hotte	21	0	3	3
Martin	5	2	0	2
Mercier	2	1	1	2
Malouin	11	1	1	2
Thériault	21	1	1	2
Morin	2	0	2	2
Desrosiers	10	0	1	1
Filiatrault	9	0	0	0
Nadeau	16	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nadeau	10	3	2	48	0	3,12	,907
Desrosiers	8	1	0	19	2	2,11	,934

MARQUEURS

NOTE: en date du 4 février.

	B	A	Pts
Voracek, Phi	17	41	58
Seguin, Dal	28	28	56
Kane, Chi	25	31	56
Backstrom, Was	16	38	54
Giroux, Phi	16	36	52
Getzlaf, Ana	16	36	52
Crosby, Pit	15	37	52
Tarasenko, STL	26	25	51
Malkin, Pit	19	32	51
Ovechkin, Was	31	18	49
Tavares, NYI	23	26	49
Johnson, TB	17	32	49
Nash, NYR	31	15	46
Pavelski, SJ	27	19	46
Stamkos, TB	27	19	46

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	41	34	7	0	0	178	104	68
T.-Rivières	41	28	11	0	2	131	102	58
C. N.-Dame	41	23	12	5	1	158	125	52
St-François	40	22	14	2	2	106	107	48
Jonquière	41	17	19	2	3	132	146	39

SECTION REEBOK

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
C.C.-LeMoy.	41	27	9	2	3	153	110	59
Chât.	41	23	10	2	6	150	118	54
Magog	41	18	14	4	5	109	113	45
Lac-St-Louis	41	21	18	1	1	147	161	44
C.A.-Gir.	41	13	23	3	2	88	143	31

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Eustache	40	20	15	2	3	158	142	45
C.E.-Blondin	41	16	20	2	3	138	151	37
Amos	40	16	20	1	3	104	151	36
L.-Montréal	41	14	21	4	2	113	141	34
Gatineau	41	14	24	0	3	124	175	31

Mercredi 4 février
T.-Rivières 6 C.E.-Blondin 5 (P)
L.-Montréal 4 C.A.-Gir. 0
C.C.-LeMoy. 4 Magog 0
C. N.-Dame 6 Lévis 3
Vendredi 6 février
L.-Montréal à Magog, 19h.
Saint-Eustache à Amos, 19h.
T.-Rivières au C. N.-Dame, 19h30.
Sém. Saint-François à Lévis, 19h30.
Chât. à L.-St-Louis, 19h30.
C.A.-Gir. au C.C.-LeMoy., 19h30.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sorel-Tracy	31	24	6	1	0	161	106	49
Jonquière	30	20	5	1	4	137	109	45
Thet. Mines	32	17	10	3	2	130	128	39
T.-Rivières	32	16	13	2	1	156	141	35
St.-G	33	15	14	2	2	118	132	34
Riv.-du-Loup	31	14	15	2	0	151	164	30
Laval	30	10	18	0	2	132	161	22
Cornwall	31	9	20	1	1	94	138	20

Samedi 31 janvier
Cornwall 2 Riv.-du-Loup 9
Vendredi 6 février
Riv.-du-Loup à Jonquière, 20h.
T.-Rivières à Sorel-Tracy, 20h.
Cornwall à Laval, 20h.
Samedi 7 février
Sorel-Tracy à Cornwall, 19h30.
Jonquière à Riv.-du-Loup, 19h30.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	51	31	13	2	5	185	138	69
Sherbrooke	50	29	17	1	3	175	167	62
R.-Noranda	50	25	22	2	1	177	180	53
Val-d'Or	50	21	21	3	5	201	213	50
Drum.	50	23	24	0	3	150	171	49
Gatineau	51	19	28	0	4	166	196	42

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	49	33	13	2	1	201	155	69
B.-Comeau	51	29	15	5	2	177	168	65
Québec	50	29	18	1	2	192	169	61
Shawinigan	49	27	19	1	2	188	155	57
Victoriaville	50	21	23	2	4	187	199	48
Chicoutimi	48	21	22	3	2	148	172	47

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	50	33	14	0	3	203	172	69
St-Jean	51	26	18	1	6	180	170	59
Charl.	50	25	21	1	3	161	176	54
Halifax	50	24	22	3	1	162	183	52
Cap-Breton	49	21	23	2	3	185	180	47
A.-Bathurst	53	14	33	4	2	129	203	34

Mardi 3 février
Halifax 3 Moncton 8
B.-Boisbriand 4 Chicoutimi 2
Mercredi 4 février
Rimouski 6 Saint-Jean 2
B.-Boisbriand 2 B.-Comeau 3
Jeudi 5 février
Sherbrooke à Halifax, 18h.
Rimouski à Moncton, 18h.
Gatineau à Québec, 19h.
Charlottetown à Shawinigan, 19h.
Chicoutimi à Victoriaville, 19h.
Vendredi 6 février
A.-Bathurst au Cap-Breton, 18h.
Sherbrooke à Saint-Jean, 18h30.
Drummondville à B.-Comeau, 19h30.
Shawinigan à Québec, 19h30.
Gatineau à B.-Boisbriand, 19h30.
R.-Noranda à Val-d'Or, 19h30.

MARQUEURS

NOTE:en date du 4 février.

	MJ	B	A	Pts
Garland, Moncton	50	24	63	87
Martel, B.-B.	51	38	44	82
Jevpalovs, B.-B.	49	38	38	76
Beauvillier, Shaw.	49	34	41	75
Farrell, C.-B.	49	35	38	73
Loiseau, Rimouski	49	29	43	72
Timashov, Québec	48	17	54	71
Miceli, Victoriaville	46	27	42	69
Richard, Val-d'Or	50	33	35	68
Ehlers, Halifax	33	26	41	67

COLLÉGIAL AAA

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Ch.-St-Lawrence	27	21	4	2	112	58	44
Sorel-Tracy	29	21	8	0	106	78	42
A.-Laurendeau	28	18	8	2	131	80	38
Laflèche	26	18	7	1	119	92	37
St.-Laurent	26	15	10	1	99	88	31
Lionel.-Groulx	27	11	13	3	117	143	25
Ste.-Foy	28	10	13	5	70	102	25
Alma	27	11	14	2	98	104	24
Dawson	27	8	17	2	74	115	18
Thetford	27	3	20	4	58	124	10

Vendredi 6 février
Ch.-St-Lawrence Ste.-Foy, 19h30.
Thetford St.-Laurent, 19h30.
Samedi 7 février
Alma Dawson, 18h30.
Dimanche 8 février
Alma St.-Laurent, 12h30.
Lionel.-Groulx A.-Laurendeau, 13h30.
Ste.-Foy Thetford, 14h30.
Laflèche Dawson, 18h30.

LIGUE SENIOR A ÉMONDAGE MAURICIE

	MJ	V	D	DPF	Pts
Louiseville	20	15	3	2	32
St-Léonard	20	15	4	1	31
Ste-Anne	20	12	8	0	24
St-Marc	20	11	7	2	24
St-Gabriel	20	10	9	1	21
Donnacona	20	9	10	1	19
Cap-Mad	20	5	10	5	15
St-Cyrille	20	3	15	2	8

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
Vendredi 6 février
St-Cyrille à Louiseville, 20h30
Donnacona à Ste-Anne, 20h30
Cap-Mad à St-Léonard, 20h30
St-Gabriel à St-Marc, 21h30
Samedi 7 février
Ste-Anne à Donnacona, 19h30
St-Marc à St-Gabriel, 20h
Dimanche 8 février
Louiseville à St-Cyrille, 14h

LIGUE BONNE ENTENTE COORS LIGHT

Séries éliminatoires

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Anti Metro	7	5	0	2	44	23	12
N O Cafe	7	5	2	0	37	14	10
RBC/G Bureau	7	4	2	1	31	29	9
Carlito	7	3	2	2	42	32	8
Marock	7	2	3	2	39	38	6
Studio Miuz	7	2	4	1	26	45	5
Force D.	7	2	5	0	32	43	4
Carbec.Ca	7	1	6	0	29	53	2

LIGUE DE L'ONTARIO

SECTION EST

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
McGill	24	19	5	0	93	47	38
Carleton	24	19	5	0	100	54	38
UQTR	**24**	**18**	**4**	**2**	**110**	**70**	**38**
Laurentienne	24	12	9	3	85	94	27
Nipissing	24	12	11	1	79	82	25
Queen's	24	11	12	1	79	69	23
UOIT	26	10	15	1	73	106	21
Concordia	25	8	17	0	94	115	16
RMC	23	0	20	3	59	154	3

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Windsor	25	20	4	1	99	64	41
Western	25	18	6	1	92	61	37
Waterloo	25	16	7	2	93	76	34
Ryerson	25	13	11	1	91	84	27
Toronto	25	12	12	1	85	92	25
Laurier	25	10	14	1	80	96	21
Guelph	25	9	13	3	90	89	21
Lakehead	25	9	13	3	102	104	21
Brock	25	9	14	2	72	104	20
York	25	9	14	2	64	79	20

Jeudi 5 février
Queen's à RMC, 19h30
York à Ryerson, 19h30
Western à Guelph, 19h30
Vendredi 6 février
Carleton à Nipissing, 19h
Laurier à Western, 19h
Toronto à Brock, 19h15
Ryerson à Windsor, 19h30
Lakehead à Waterloo, 19h30
McGill à Concordia, 19h30
Samedi 7 février
Toronto à York, 19h
Brock à Windsor, 19h30
Lakehead à Laurier, 19h30
Waterloo à Guelph, 19h30
UQTR à Queen's 19h30
Carleton à Laurentienne, 19h45
Dimanche 8 février
UQTR à RMC, 16h
Nipissing à Laurentienne, 19h45
Fin du calendrier régulier

CURLING

LIGUE DE CURLING COMPLEXE LAVIOLETTE

	MJ	V	D	N	Pts
André Jolin	13	12	1	0	24
R-Tremblay	13	8	4	1	17
F-Gagnon	13	8	4	1	17
André Genest	13	7	6	0	14
A-Bouffard	12	5	5	2	12
Denis Lamy	13	5	7	1	11
P-Bouchard	12	5	7	0	10
André Abbott	13	6	7	0	12
C-Gagnon	13	4	9	0	8
Guy Lebel	13	1	11	1	3

BASKETBALL

FÉMININ COLLÉGIAL DIVISION 1

	MJ	V	D	Diff
Montmorency	10	9	1	0
Dawson	11	9	2	0,5
Sainte-Foy	11	8	3	1,5
Ch.-St-Lambert	11	8	5	3,5
Trois-Rivières	**12**	**6**	**6**	**4**
Vanier	12	5	7	5
É-Montpetit	11	4	7	5,5
N.-Frontières	12	3	9	7
John Abbott	12	1	11	9

Vendredi 30 janvier
Vanier 51 **Trois-Rivières** 76
Dimanche 15 février
Trois-Rivières à Sainte-Foy

SOCCER

SIC - RSEQ

MASCULIN INTÉRIEUR

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
UQAM	2	2	0	0	6	1	6
Montréal	2	2	0	0	5	1	6
UQTR	1	1	0	0	2	0	3
Laval	1	1	0	0	1	0	3
Concordia	2	0	2	0	1	3	0
Sherbrooke	2	0	2	0	0	3	0
McGill	2	0	2	0	1	8	0

Samedi 7 février
Sherbrooke à UQAM, 18h.
Dimanche 8 février
Acad. de l'Impact à Concordia, 15h.
McGill à UQTR, 16h.
Laval à Montréal, 18h.

FÉMININ INTÉRIEUR

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Montréal	2	1	0	1	4	1	4
Laval	1	1	0	0	2	1	3
UQTR	1	0	0	1	1	1	1
Sherbrooke	2	0	1	1	2	3	1
McGill	1	0	0	1	1	1	1
Concordia	1	0	1	0	0	3	0

Dimanche 8 février
CHNP à Concordia, 13h.
McGill à UQTR, 14h.
Laval à Montréal, 16h.

SPORT EN BREF

JEUX DU CANADA

Une délégation de huit athlètes

TROIS-RIVIÈRES (LSG) — La Mauricie enverra huit athlètes aux Jeux du Canada, qui s'amorceront le 13 février à Prince George en Colombie-Britannique. La délégation la plus forte provient du Club sportif de la Mauricie. En tir à la carabine ou au pistolet, Audrey-Anne Le Sieur, Caroline Dion, Philippe Dion, Frédéric Lemoine et Simon Ouellet représenteront le Québec.

Victoria Eymard fera de même en hockey féminin, tandis que Marie-Ève Gélinas se produira dans les disciplines du tir à l'arc. Olivier Gobeil St-Amand sera à surveiller en judo.

À noter que Justine Clément (ski alpin) et Yves Bourque (ski paranordique) représenteront le Centre-du-Québec. Il faut aussi ajouter à cette liste le hockeyeur Jocktan Chainey, des Estacades, qui provient de l'Estrie (Asbestos).

TENNIS DE TABLE

Le Festival du ping de retour

TROIS-RIVIÈRES (LSG) — Le club de tennis de table Ping-O-Max répètent l'expérience du Festival du ping cette année, après une édition 2014 couronnée de succès.

La compétition aura lieu samedi, de 10 h à midi, en partenariat avec la Fédération de tennis de table du Québec. Une quinzaine de clubs de partout dans la province comptent bien être présents au Complexe sportif Alphonse-Desjardins.

Il est important de confirmer sa participation en téléphonant à l'entraîneur-chef Martin Marcotte au 819 384-1554. L'activité est gratuite pour les jeunes de 13 ans et moins.



› DES AIGLES PARFAITS À LOUISEVILLE

Les Aigles atome A de Trois-Rivières-Ouest ont connu un parcours de rêve lors du tournoi de Louiseville, eux qui ont remporté la grande finale en plus de conserver une fiche parfaite. Sur la photo: l'entraîneur-chef Donald Bergeron ainsi que ses assistants Pascal Lafrenière, Cédric Poirier et André-Daniel Giroux. Ils sont accompagnés des joueurs William Ste-Marie, Félix Bergeron, Benoit Robillard, Loucas Gravel, Jérémy Verret, Anthony Francoeur, Dimitri Poirier, Charles-Henri Giroux, Laurent-Xavier Roy, Ludovick Abran, Xavier Ouellet, Janie Lafrenière et le gardien de but Samuel Piché.

entre vous et moi



lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, *claude.loranger@videotron.ca*

TOURNOI BANTAM DE TROIS-RIVIÈRES

Pronovost fier de ses troupes!

La 36e édition du Tournoi bantam de Trois-Rivières s'est soldée par un succès gigantesque! Le président **SYLVAIN PRONOVOST** et ses troupes se frottaient les mains à l'issue de la compétition. Et pour cause!

• • • • •

Soixante-dix-huit équipes étaient du rendez-vous sur les surfaces glacées de l'aréna Claude-Mongrain, au Colisée ainsi qu'à l'aréna Jean-Guy-Talbot, le premier vendredi de la compétition. Match après match, il y régnait une ambiance festive.

• • • • •

Plus de 5000 amateurs y ont assisté dans les classes AAA, AA, BB, CC, A et B. Le succès du tournoi est attribuable à la vaillante équipe de 125 bénévoles qui se donnent à fond année après année.

• • • • •

Ceux-ci ont eu droit à un hommage bien mérité de la part du chef d'orchestre **PRONOVOST** lors d'une grande soirée de retrouvailles samedi dernier à la salle Marcel-Pitre.

• • • • •

Parmi les équipes (sur notre territoire) qui ont fait flèche de tout bois, soulignons l'éclatante victoire des Éperviers de Trois-Rivières du personnel d'entraîneurs composé de **STÉPHANE RONDEAU**, **SAMUEL PROULX**, **LUC VEILLETTE** et **FRANÇOIS VALLÉE** qui ont lessivé (6-0) les Mariniers de Sorel-Tracy en grande finale de la classe B.

• • • • •

Fait à souligner, il s'agissait de la première victoire d'une formation de l'AHM de Trois-Rivières depuis 2011... Le jeune joueur de centre **DEVEN LACERTE-DESMARAIS** chez les champions en a impressionné plusieurs.

• • • • •

Notons également le triomphe des Riverains de Bécancour (3-2) devant une équipe de Drummondville dans la classe A. L'équipe championne est dirigée par **BRUNO PARADIS**. Celui-ci est bien appuyé par **DOMINIQUE BEAUDOIN**, **MARCEL JR POTHIER**, **MARTIN PICHÉ** et **JEAN-CLAUDE BRODEUR**.

• • • • •

Du côté des finalistes dans le CC, l'équipe Nicobec s'est inclinée contre une formation de Thetford Mines. **JEAN-FRANÇOIS DUVAL** est à la tête de l'équipe nicolétaine. Il est secondé par **JEAN-FÉLIX TRÉPANIER**, **FRANÇOIS BLANCHETTE** et **STÉPHANE NADEAU**.

• • • • •

Une rencontre mettant aux prises les Estacades AA versus de jeunes hockeyeurs de l'Outaouais a soulevé la foule alors que les protégés de l'entraîneur **MARC BEAUCAGE** l'ont emporté par le pointage de 1-0. À l'issue du match, l'annonceur maison **PAUL CHAREST** (un fidèle collaborateur en passant) a invité les amateurs présents à applaudir chaudement les membres des deux équipes.

• • • • •

Parmi les visiteurs de marque qui ont assisté à quelques rencontres, il y avait **ANDRÉ «MOOSE» DUPONT** (un ancien président d'honneur du tournoi), **ANDRÉ RICARD** (président de Hockey Mauricie) et le maire **YVES LÉVESQUE**.

• • • • •

Du groupe de bénévoles, **GASTON** DE **GRANDMONT**, **GUY JOUBERT**, **PIERRE BASTARACHE**, **LISETTE VENNE**, **CAROLE BÉLIVEAU**, **YVON DESPRÉS**, **ÈVE-MARIE PAULHUS**, **GUY DÉSILETS** et compagnie étaient fidèles au poste.

• • • • •

Dans la région immédiate, la ronde des tournois se poursuit avec de grandes rencontres au Tournoi national pee-wee de Cap-de-la-Madeleine ainsi qu'au Tournoi provincial midget de TRO.



Sylvain Pronovost — PHOTO: ÉMILIE O'CONNOR



› UNE AUTRE RÉUSSITE À SAINT-TITE

La 39e présentation du Tournoi de hockey APBM de Saint-Tite a été couronnée d'un beau succès. Trente-six équipes y ont participé. L'événement était sous la présidence de Denis Charest. Et la 40e édition sera soulignée en grande pompe en janvier 2016, aux dires de l'informateur Gilles Damphousse.

— PHOTO: COURTOISIE

EN VITESSE

MATHIEU ROY AUX SPORTS DE *SALUT BONJOUR WEEK-END*

Le brillant communicateur **MATHIEU ROY** flotte sur un nuage! Le natif de Trois-Rivières a paraphé une entente avec le Groupe TVA. Et il sera l'un des membres à part entière de l'équipe de *Salut Bonjour Week-end* à compter de samedi, en direct des studios de Québec. Après le Trifluvien d'origine **PAUL RIVARD** qui fait bien les choses sur les plateaux sportifs de TVA, place à **MATHIEU ROY**!

• • • • •

En passant, le fils de **FRANÇOIS ROY** est-il un devin? Il avait prédit une victoire de 28-24 des Patriotes de la Nouvelle-Angleterre au Super Bowl dans le journal *Métro* de Montréal.

• • • • •

FÉLIX LEFRANÇOIS (Saint-Marc) a terminé au premier rang des compteurs dans la LHSM avec une fiche impressionnante de 45 points (21-24) en 19 rencontres. Il est suivi de près par **STÉPHANE SAVOIE** (Sainte-Anne) qui a cumulé 44 points. Chez les gardiens de but, **JOËL QUIRION** (Louiseville) a présenté la meilleure moyenne. **VINCENT LAMONTAGNE** (Saint-Léonard) termine en seconde place.

• • • • •

L'officiel trifluvien **GUILLAUME LABONTÉ** est voué à un bel avenir sur la planète hockey, au dire des experts.

• • • • •

MARCO CHARPENTIER des Éperviers de Sorel-Tracy est assurément le joueur de l'année dans la LNAH. L'ex-membre de l'équipe senior trifluvienne (2003-2004) ne cesse de collectionner les honneurs individuels dans le circuit Godin.

• • • • •

L'ami **CHARLES THIFFAULT** passe l'hiver sous les chauds rayons de soleil de la Floride et il prend tous les moyens pour améliorer sa marge d'erreur chez les super seniors.

• • • • •

On dit beaucoup de bien du capitaine **FÉLIX DÉSILETS** des Estacades bantam AA.

• • • • •

YVON CROCHETIÈRE sera de retour à la direction générale du club de golf Gentilly en 2015.

• • • • •

JONATHAN LESSARD, de l'équipe Bellemare de Louiseville, a connu de bons moments en tant que défenseur durant 15 saisons (soit entre 16 et 31 ans). Il a évolué avec les Estacades midget AAA, les Cataractes (LHJMQ) aux côtés des **POMINVILLE**, **MICHALEK**, **VRBATA** et **BERGERON**, les Wildcats de Moncton et un certain **COREY CRAWFORD**, les Patriotes de l'UQTR ainsi que le Caron & Guay (LNAH) de **DEAN LYGITSAKOS** durant cinq saisons. **LESSARD** a terminé sa carrière active avec la formation de Saint-Léonard, son plus grand rival cette saison dans la LHSAM.

• • • • •

PAT LAMPRON du Blizzard Cloutier Nord-Sud (4 février) et **LUC DAMPHOUSSE** de la LBRM (5 février) ajoutent un an de plus.

IMPACT DE MONTRÉAL

Saputo vivement déçu des assistances

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — L'Impact de Montréal veut raviver l'intérêt des partisans autour de l'équipe.

Le propriétaire et président de l'équipe Joey Saputo n'a pas caché sa déception entourant la baisse des ventes de billets et de l'intérêt des partisans envers l'équipe, qui a joué devant des gradins à moitié vide alors qu'elle a terminé au dernier rang du classement général de la Major League Soccer la saison dernière.

L'équipe qui avait attiré plus de 50 000 personnes lors de son match quart de finale de la Ligue des Champions de la CONCACAF au Stade olympique en 2009 craint maintenant attirer la moitié de ce nombre lors de son duel contre le Pachuca, le 3 mars, lors de la même étape de la compétition. «Il n'y a plus de "buzz", a déclaré Saputo lors d'une rencontre avec les journalistes au stade Saputo, hier. Pas seulement pour le match en CONCACAF, je dirais même qu'il n'y a plus de "buzz" autour de l'Impact.

«ÇA M'INQUIÈTE ÉNORMÉMENT»

Quand l'Impact a fait le saut en MLS en 2012, l'équipe a terminé au troisième rang du circuit sur 19 formations pour la vente de billets. En 2014, l'Impact avait chuté au 11e rang et Saputo craint maintenant que la glissade se poursuive. L'Impact a vendu seulement environ 5000 billets de saison pour la prochaine campagne.

Il a mentionné que l'Impact avait terminé 2 M$ sous son objectif en termes de revenus liés à la vente de billets la saison dernière.

Saputo espère renverser la tendance grâce à des meilleures campagnes de marketing et un intérêt renouvelé par l'arrivée de nouveaux joueurs, incluant le défenseur international belge Laurent Ciman et le milieu de terrain italien Marco Donadel.

«Si les gens disent "attendons de voir quel genre d'équipe nous avons avant d'acheter des billets", je peux dire que nous avons fait notre part, a déclaré Saputo. Nous avons apporté des changements à l'équipe.



Joey Saputo, en compagnie du directeur technique Adam Braz, n'a pas caché qu'il était fortement déçu des foules aux matchs de l'Impact.

— PHOTO: LA PRESSE

«Nous avons vu ce qui ne fonctionnait pas la saison dernière. Nous avons fait l'acquisition de 11 nouveaux joueurs. Et là, le 12e joueur, nos partisans, est le plus difficile à signer.»

Malgré les chiffres inquiétants et le sentiment que l'équipe n'a pas encore réussi à s'imprégner dans le cœur collectif des Montréalais après trois ans en MLS, Saputo a déclaré qu'il n'avait pas considéré vendre ou déménager l'équipe.

«C'est décevant de voir où nous en sommes, mais je ne veux pas que les gens pensent que nous allons vendre l'équipe ou mettre fin à ses activités, a dit Saputo, qui détient aussi des parts dans le club italien de Bologne. Nous allons poursuivre notre engagement, mais nous espérons que la tendance change.»

L'achat d'une franchise de la MLS, la construction du stade Saputo et celle en cours d'un complexe d'entraînement, ainsi que l'achat de joueurs étrangers a fait monter la facture à plus de 100 millions $, a raconté Saputo. Le résultat jusqu'ici a été une baisse de la moyenne des spectateurs de 19 000 à environ 16 000 par rencontre.

«C'est décevant parce que nous pensions occuper une place plus importante à Montréal après trois ans, a-t-il dit. Soit nous avons manqué le bateau côté marketing, soit nous avons complètement manqué le bateau en pensant que nous étions dans un marché de soccer.

«Quand on y pense, peut-être que nous ne sommes pas le marché de soccer que nous pensions être. Ça veut dire que nous allons devoir travailler plus fort. Mais je ne vais pas cacher ma déception avec notre place dans le paysage des équipes sportives montréalaises.»

Trois-Rivières assaillie par les patineurs synchronisés

VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Trois-Rivières sera prise d'assaut par les patineurs synchronisés à compter d'aujourd'hui alors que plus de 1500 athlètes y déferleront dans le cadre de deux compétitions provinciales qui se dérouleront jusqu'à dimanche à l'aréna Claude-Mongrain et au Colisée de Trois-Rivières.

Dès ce matin, quelque 460 patineurs chausseront les patins pour les Championnats provinciaux B style libre de Patinage Canada, dans les catégories sans limites, pré-juvénile et juvénile. Puis, le lendemain, ce sera au tour des Championnats régionaux de se mettre en branle avec 71 équipes en lice. Malgré son titre, cette compétition permet aux meilleures équipes de catégories novice, intermédiaire, ouverte, junior et senior d'accéder aux Championnats nationaux de Patinage Canada, prévus du 27 février au 1er mars à Québec.



Il y a un an, le club de patinage Les Magistrales avait accueilli quelque 600 patineurs à Trois-Rivières à l'occasion d'une compétition interprovinciale.

— PHOTO D'ARCHIVES; STÉPHANE LESSARD

«Avec tous les patineurs, les entraîneurs, les bénévoles et les spectateurs, on s'attend à recevoir entre 3000 et 4000 personnes!», mentionne fièrement Manon Trépanier du Club de patinage artistique Synchro Mauricie, qui organise les compétitions en collaboration avec le Club de patinage artistique de Trois-Rivières.

Parmi les athlètes de la région, on retrouvera de six à sept équipes représentant les Magistrales de Trois-Rivières, les Scintillantes de Saint-Boniface, ainsi que les Célestes et le Saltatio de Louiseville. Selon la responsable de la compétition, les Magistrales et le Saltatio pourraient réussir à décrocher leur billet pour la compétition nationale à la fin du mois.

«Nous avons très hâte que ça commence!», lance Mme Trépanier, tout en soulignant que la présentation de tels événements permet à son organisation de dégager de petits revenus afin de supporter les équipes désirant accéder aux niveaux de compétition supérieurs.

L'événement se poursuivra jusqu'à dimanche vers 15 h 30, tant au Colisée qu'à l'aréna Claude-Mongrain. Le coût d'entrée a été fixé à 10 $ par jour. La compétition sera diffusée sur le web au *www.patinage.qc.ca*.

Bombardement en règle

Les Estacades remportent un duel offensif

TROIS-RIVIÈRES (VG) — Alors que le calendrier régulier tire à sa fin, les Estacades de Trois-Rivières ont vérifié ce que leur attaque avait dans le ventre, hier soir à Lachenaie, dans un festival offensif qu'ils ont remporté 6-5 en prolongation devant le Phénix du Collège Esther-Blondin. C'est la recrue Jocktan Chainey qui a tranché le débat avec son quatrième but de la saison, à la suite d'une remise de Jeremy Manseau.

Plus tôt dans la rencontre, le trio composé de Michaël Larose (1-2), Jérémy Côté (2-1) et Jeremy Léveillé (0-3) avait sonné la charge pour la bande à Frédéric Lavoie, qui n'a pas l'habitude des explosions offensives du genre comme en témoigne sa fiche de meilleure défensive du circuit midget AAA. «C'est une petite glace, donc c'était plus difficile de jouer notre style structuré. On s'attendait à un match axé sur l'offensive. On a échangé coup pour coup et au bout du compte, on a réussi à gagner», a lancé l'entraîneur, vantant au passage le travail de son vétéran Larose.

Pour ce duel, les Estacades avaient fait appel à quatre joueurs affiliés, dont Gabriel Charest qui a enfilé l'aiguille. Vincent Milot-Ouellet a aussi secoué les cordages. Bombardé de 37 lancers, le gardien Antoine Boislard a pour sa part mérité sa 16e victoire de la saison.

L'avantage numérique a également bien réagi avec deux buts en trois occasions, dont le filet vainqueur. «Ça fait du bien de marquer autant. Ça fait longtemps qu'on avait pas compté six buts en un match. J'espère juste qu'on ne prendra pas l'habitude d'en accorder cinq!», a averti le pilote des Estacades.

Avec une seule rencontre à disputer au calendrier régulier, les Estacades sont assurés de terminer la saison au quatrième rang du classement général, en vertu de leur récolte de 58 points. Au premier tour des séries éliminatoires, qui doit s'amorcer jeudi prochain, les Trifluviens pourraient croiser le fer avec le Phénix ou encore les Forestiers d'Amos. «C'est certain qu'on va garder la cassette du match. Ça pourrait nous servir en séries si on doit affronter le Phénix», a indiqué Lavoie.

Les Estacades compléteront leur calendrier régulier demain soir en rendant visite aux Albatros du Collège Notre-Dame, à Rivière-du-Loup.

L'autre défenseur de 16 ans

Même s'il évolue dans l'ombre de Samuel Girard, Sylvestre rend de précieux services aux Cataractes



STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Il a beau mesurer 6'3" et faire osciller la balance à plus de 180 livres, Gabriel Sylvestre évolue un peu dans l'ombre de Samuel Girard à Shawinigan. Normal, le petit défenseur de 16 ans est tellement spectaculaire et doué avec la rondelle, son style de jeu attire automatiquement les projecteurs.

Sylvestre est tiré d'un moule différent. Longiligne, habile avec son bâton dans son territoire, robuste, prêt à se jeter les yeux fermés devant toutes les rondelles pour les bloquer, l'autre défenseur de 16 ans des Cataractes ne fera jamais autant vendre de billets que Girard, mais il peut certainement rivaliser avec lui en terme d'efficacité sur un échiquier défensif. «Il joue du bon hockey, il prend actuellement de grosses minutes de jeu. Je mentirais si je disais qu'il n'était pas en avance sur notre plan! Le mérite lui revient, il travaille fort», analyse Martin Bernard, un entraîneur jamais mécontent quand un jeune lui force la main.

Il faut aussi mentionner que si les Cataractes ont pu enrôler Girard et Sylvestre au dernier repêchage, c'est parce que Martin Mondou aime bien jouer au poker. Le plan initial de Sylvestre était de se diriger vers les États-Unis, alors il s'apprêtait à glisser hors de la première ronde en juin dernier lorsque Mondou a réalisé une transaction afin de le réclamer. A suivi une opération séduction, qui a quand même mis du temps à convaincre Sylvestre et sa famille puisqu'il a joint les rangs de l'équipe après le camp d'entraînement, quelques jours à peine avant le début de la saison.

Cette décision tardive l'a obligé à attendre son tour dans les gradins durant les premières semaines du calendrier. Et à se contenter d'un rôle de septième défenseur à ses premières sorties dans le junior. La blessure à Zach Taylor a toutefois obligé Martin Bernard et Mario Carrière à ouvrir une audition pour la première paire d'arrières, aux côtés de Dylan Labbé, que Sylvestre a gagné haut la main! Depuis plus d'un mois, il se mesure donc aux meilleurs éléments ennemis, avec une efficacité surprenante. Son différentiel de +9 est le deuxième plus étoffé de la brigade défensive shawiniganaise, derrière Nicholas Welsh à +13. «Ça va super bien. Au début, j'ai eu besoin d'une période d'adaptation mais les entraîneurs m'ont placé en confiance en me donnant graduellement de belles responsabilités, et en continuant à me donner du temps de glace même si je faisais des erreurs. Je sais qu'il me reste beaucoup de choses à travailler avant d'arriver là où je crois pouvoir aller en tant que défenseur, mais je suis content de ma progression. C'est un beau *challenge* de jouer contre les meilleurs trios ennemis. Il n'y a pas de meilleure façon d'apprendre que d'être opposé aux meilleurs! Je suis bien content d'avoir pris la décision de venir ici. Je sais bien que ce ne sont pas tous les clubs qui font autant confiance à leurs recrues...»

«Je suis bien content d'avoir pris la décision de venir ici. Je sais bien que ce ne sont pas tous les clubs qui font autant confiance à leurs recrues...»

Sylvestre assure ne pas envier le tapage médiatique entourant Girard. «Je ne joue pas au hockey pour ce genre de chose! Et puis je suis content pour Samuel, c'est un bon gars d'équipe, humble. Nous sommes de bons chums, on s'encourage beaucoup», fait valoir Sylvestre, qui croit qu'à moyen terme, les deux pourraient faire une belle paire. Le petit gaucher hyper mobile et offensif, avec le gros droitier robuste! «Je pense que ça marcherait bien, on a des qualités complémentaires. Mais nous sommes tous les deux en mesure de contribuer dans les trois zones.»

Bernard est d'accord, il ne catalogue ni l'un ni l'autre dans un rôle unidimensionnel. «Avec un peu plus d'expérience, on pense que Gabriel sera en mesure de nous en donner aussi offensivement. Par ailleurs, Samuel nous surprend par sa façon d'accomplir ses tâches défensives. On parle de deux bons jeunes défenseurs complets en train de se développer. En ajoutant Nicholas Welsh au *puzzle*, ça nous fait trois défenseurs de 16 et 17 ans sur nos deux premières paires, dans une défensive qui se situe parmi celles qui donnent le moins de buts. C'est un pas pire support à notre jeune noyau à l'attaque!»



Bien qu'il joue dans l'ombre de Samuel Girard, Gabriel Sylvestre est tout de même très utile aux Cataractes.
— PHOTO: SYLVAIN MAYER

Un rare départ pour Antoine Samuel

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Martin Bernard va offrir un rare départ à Antoine Samuel ce soir, à l'occasion de la visite des Islanders de Charlottetown au Centre Gervais Auto. Même s'il a signé sa première victoire en carrière le 28 décembre face à l'Océanic de Rimouski, Samuel a vu son entraîneur désigner Marvin Cüpper comme gardien lors des 13 matchs suivants!

S'il reconnaît que la situation n'est pas idéale pour son jeune portier de 17 ans, Bernard veut le voir compétitionner ce soir. «Il faut qu'il démontre qu'il peut jouer ce rôle de deuxième gardien. On ne veut pas que Marvin (Cüpper) arrive le réservoir vide en séries, alors on veut être intelligent dans notre façon de gérer l'utilisation de nos gardiens. En côtoyant Marvin, ça permet à Antoine de prendre de la belle expérience cette année. Il aborde les entraînements comme les matchs, il parle beaucoup avec notre entraîneur des gardien (Joël Duguay) et ce qu'on lui demande, c'est d'être combatif.»

Samuel voit la chose du même œil. «Je ne dois pas me laisser affecter par ce que je ne contrôle pas. Je suis content d'obtenir ce départ à la maison, la dernière fois ça s'était bien passé! On a reproduit plusieurs situations de match à l'entraînement, je serai prêt.»

L'adolescent portera pour l'occasion son nouveau masque, une petite œuvre d'art Sylvie Marsolais et Alexandre Mathys. Samuel leur a donné le mandat de rendre hommage à Jacques Plante et aux immortels de la concession shawinigaise, tout en leur permettant un petit clin d'œil à la Classique hivernale. Le résultat est de toute beauté! «Je l'avais commandé en prévision de la Classique hivernale mais je l'aime tellement que je vais le garder au moins jusqu'à l'an prochain», sourit-il.



Antoine Samuel portera son nouveau masque lors du match de ce soir.

L'étoile du match à Mathieu Basche

Atteint de leucémie, le jeune hockeyeur est de retour au jeu



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — **Du haut de ses dix ans, Mathieu Basche inspire son entourage. Atteint de leucémie, le jeune hockeyeur des Ducs de Trois-Rivières-Ouest atome B a effectué, il y a quelques jours, un retour à la compétition, après plusieurs mois passés loin de la patinoire en raison de sa maladie.**

Or, le hasard a voulu qu'il chausse de nouveau les patins à Louiseville, hier, à l'endroit même où il avait disputé son dernier tournoi en février 2014. Il a perdu des cheveux depuis. Il a ralenti aussi. Mais la passion du hockey opère encore. Au grand bonheur de tous.

«Il est faible, mais il est heureux», faisait remarquer sa mère, Pascale Chamberland, dans les premières minutes du match face aux Gouverneurs de Trois-Rivières.

«Mathieu aurait aimé recommencer à faire du sport en septembre, mais son corps répondait de façon trop intense à ses traitements. Quand il a reçu le feu vert, ç'a été un soulagement pour tout le monde. Les gens du hockey mineur étaient prêts à le reprendre.»

Le petit numéro 18 démontre une grande force de caractère dans l'épreuve. Son histoire avait touché des milliers de personnes dans la région. Plusieurs continuent de le suivre par le biais de Facebook. En mars dernier, son chandail avait été retiré lors d'une cérémonie, à laquelle Mathieu avait assisté de son lit d'hôpital.

«Il est en train de vaincre sa peur des piqûres. Il doit prendre entre 16 et 20 pilules par jour en plus de recevoir des traitements à domicile ou au CHRTR. Ça va se poursuivre ainsi jusqu'en 2016. Mais il garde le sourire. Il le dit lui-même: "Maman, je suis chanceux de pouvoir jouer au hockey, d'être avec mes amis".»

Dans les minutes précédant le match hier, le photographe du *Nouvelliste* prenait quelques clichés dans la chambre des Ducs. Les jeunes autour de Mathieu se demandaient bien pourquoi leur coéquipier recevait autant d'attention.

«On ne s'est pas encore servis de son histoire comme élément de motivation, convient Mathieu Drolet, l'un des entraîneurs. Seulement deux gars jouaient avec lui l'an passé, ils ne sont pas tous au courant de son parcours même s'il dispute déjà son troisième match avec nous ce soir (hier). Mathieu est motivé, il se met beaucoup de pression sauf qu'il répond bien. Disons que de le voir ici, avec nous, ça remet nos petits problèmes du quotidien en perspective!»



Mathieu Basche démontre une grande force de caractère, lui qui est de retour sur patins, 11 mois après avoir reçu un diagnostic de leucémie.
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Mathieu Basche a donc retrouvé un semblant de vie normale ces dernières semaines. Il a notamment retrouvé ses camarades de classe et reçoit encore aujourd'hui de l'aide afin de rattraper le retard. Certains parents à l'école Vision se mobilisent pour sa réussite, un mouvement qui touche la famille.

«L'école représente un autre obstacle pour lui. Il a dû s'absenter longtemps, ce sera un défi que de passer sa cinquième année», admet sa mère.

Mais les défis n'effraient plus ce fanatique de sports. S'il adore le hockey, il éprouve autant, sinon plus d'affection pour le soccer. Il pratique également le basketball. «Une des premières choses qu'il a dites cet automne, c'était qu'il fallait s'acheter un vélo stationnaire. Lui, il pensait à sa saison estivale de soccer!»

Hier à Louiseville, le jeune Basche a marqué un but dans un gain de 5-1 des Ducs. Il gardera un précieux souvenir de cette soirée mémorable puisqu'on lui a fait cadeau de la rondelle après son filet.

«Ça me fait beaucoup de bien. De revenir à l'aréna et voir le monde dans les estrades ainsi que mes coéquipiers, c'était vraiment le *fun*», racontait le héros du jour, avant de rentrer chez lui, le sourire aux lèvres.

Subban mis à l'amende

NEW YORK (PC) — La LNH a annoncé hier qu'elle impose une amende de 2000 $US au défenseur P.K. Subban du Canadien pour une récidive en matière de réactions exagérées, en vertu du règlement numéro 64.

Le nouveau règlement a comme objectif de dissuader les joueurs (et les équipes) qui ont la mauvaise habitude de se laisser tomber trop facilement sur la patinoire afin d'influencer les arbitres à appeler des pénalités à leurs adversaires.

La LNH sert en premier lieu un avertissement au fautif. Dans le cas de Subban, il a reçu l'avertissement pour un incident qui est resté impuni pendant le match du Canadien contre le Lightning de Tampa Bay, le 6 janvier.

Le deuxième incident a eu lieu au cours de la rencontre du CH à New York, la semaine dernière. Subban a reçu une pénalité mineure pour réaction exagérée et l'attaquant des Rangers Chris Kreider a mérité une pénalité pour conduite non sportive sur la même séquence, à 13:05 de la première période.

Subban recevra une amende de 3000 $ s'il récidive et, selon l'échelle de gradation, la sanction pécunière augmente jusqu'à 5000 $ à compter du moment où l'entraîneur de l'équipe du joueur récidiviste est également visé.

Sports

CHIFFRE DU JOUR

1

Le nombre de but de Lars Eller à ses 20 derniers matchs







1 000 000 $

MAGASINEZ ET DEVENEZ LE GAGNANT DU

VOUS ÊTES ADMISSIBLE À CHAQUE SEMAINE POUR DEVENIR FINALISTE (BILLETS CUMULATIFS).

LA VENTE DU **MILLION**

RABAIS ADDITIONNEL (584471 - 577979 - 614443)

100 $ À L'ACHAT DE 2 APPAREILS WHIRLPOOL

200 $ À L'ACHAT DE 3 APPAREILS WHIRLPOOL

PROFITEZ DE NOS FACILITÉS DE PAIEMENT JUSQU'À **50 VERSEMENTS** SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS

Lave-vaisselle (614443)

- Cuve en acier inoxydable • Panneau de contrôles intégré
- Paniers recouverts de nylon • Départ différé
- 5 cycles

749,99

20,83 36 mois

7 chances de gagner

Courant: 799,99



Cuisinière à convection (577979)

- Surface de cuisson en vitrocéramique
- Technologie de nettoyage écoénergétique AquaLift™
- Grand hublot de verre
- Rond expansible

1099,99

21,99 50 mois

10 chances de gagner

Courant: 1299,99





Réfrigérateur à portes françaises de 19,6 pi cu (584471)

- Tablettes de verre anti-débordement
- Bac à fruits et à légumes à humidité contrôlée
- Balconnets ajustables
- Filtre à air FreshFlow™

1399,99

27,99 50 mois

13 chances de gagner

Courant: 1599,99

NOUS PAYONS LES 2 TAXES ET PAYEZ EN **2 TAXES ET 50 VERSEMENTS**

SUR TOUS LES **TÉLÉVISEURS LG SÉLECTIONNÉS**

DERNIÈRE JOURNÉE



Téléviseur au DEL «SMART» (610923)

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

1439,49 ÉCOFRAIS INCLUS 1399,99 + 39,50

24,35 50 mois

12 chances de gagner

Courant: 1699,99

LG Smart TV | Wi Fi | 120 HZ



Téléviseur OLED, 3D, «Smart» webOS (603646) LG

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

3339,49 ÉCOFRAIS INCLUS 3299,99 + 39,50

57,40 50 mois

28 chances de gagner

Courant: 4999,99

Wi Fi | 3D | LG Smart TV | webOS

QUANTITÉ LIMITÉE

AMEUBLEMENTS TANGUAY



3e Gagnante-Finaliste **Julie Bélanger** *Rimouski*

Pour connaître les gagnants-finalistes surveillez tous les samedis SALUT Bonjour week-end TVA

Livraison gratuite*

Consultez notre site Internet: www.tanguay.ca **100 % transactionnel**

2200, boul. des Récollets TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • 819-373-1111

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 8 février 2015 à l'exception de la promotion LG qui se termine le 5 février 2015. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Signature Maurice Tanguay. (non valide sur les achats antérieurs). «La vente du Million» débute le 1er janvier et se termine le 1er mars 2015 à 17 heures. Règlements disponibles en magasin et sur www.tanguay.ca. *Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.